



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## **Comité permanent de l'environnement et du développement durable**

---

ENVI • NUMÉRO 037 • 1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

**TÉMOIGNAGES**

**Le jeudi 17 mai 2012**

**Président**

**M. Mark Warawa**



# Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le jeudi 17 mai 2012

• (0900)

[Traduction]

**Le président (M. Mark Warawa (Langley, PCC)):** La séance est ouverte.

Je souhaite la bienvenue à tout le monde. Cette séance est la 37<sup>e</sup> du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Nous poursuivons notre étude sur l'élaboration d'un plan de conservation national.

Nous accueillons aujourd'hui cinq groupes de témoins qui disposeront chacun de 10 minutes, puis nous conclurons.

Nous commençons par l'Association canadienne des producteurs pétroliers, puis nous présenterons le groupe suivant.

• (0905)

**M. David Collyer (président, Association canadienne des producteurs pétroliers):** Bonjour monsieur le président, mesdames et messieurs.

Je m'appelle Dave Collyer et je suis président de l'Association canadienne des producteurs pétroliers. Je suis accompagné de Dave Pryce qui est le vice-président des opérations à l'ACPP et de représentants de trois de nos compagnies membres: Richard Dunn d'Encana Corporation; Murray Elliott de Shell et Gordon Lambert de Suncor.

Je vais vous présenter un aperçu de l'approche de notre industrie à l'égard de la conservation et aussi nos points de vue sur le plan proposé. Ensuite, les représentants de nos compagnies membres présenteront des exemples des divers outils et pratiques de conservation utilisés dans leurs compagnies respectives. Je terminerai par quelques brèves observations.

Vous avez peut-être remarqué que je n'ai pas mentionné Brenda Kenny. Brenda fera une déclaration séparée au nom de l'Association canadienne de pipelines d'énergie.

Permettez-moi, tout d'abord, de dire que l'ACPP appuie les efforts visant à élaborer une vision large de la conservation au Canada. Cela dit, il est important de reconnaître que la conservation met en jeu plusieurs gouvernements et une multitude de parties prenantes. Dans ce contexte, il serait, à notre avis, plus productif et réaliste de miser sur la création de ce que nous appellerons un cadre de conservation national établissant des objectifs, des principes et des priorités larges en vue d'améliorer la conservation au Canada, plutôt que de miser sur un plan de conservation national normatif et peut-être moins réaliste et moins réalisable. Il s'agit, selon nous, de plus qu'une différence de sémantique et nous encourageons le comité à considérer l'alignement de cette initiative sur ce que nous proposons. Nous pouvons, si vous le souhaitez, en parler plus en détail durant les séries de questions.

Un cadre de conservation national, ou CCN, comme je vais l'appeler, devrait harmoniser les initiatives de conservation fédérales, provinciales et territoriales dans un cadre large; fournir un modèle de

planification intégrée menant à une performance environnementale ainsi qu'à une croissance économique; et assurer un leadership et une direction eu égard aux défis de politiques et de réglementation auxquels le Canada fait face en appuyant et favorisant la conservation et la biodiversité.

Je devrais souligner que bien que cet exposé soit axé sur la conservation des terres, le cadre que je décrirai s'applique également à la conservation marine.

Permettez-moi de commencer par quelques remarques sur des principes de conservation. Nous avons constamment énoncé trois principes qui, selon nous, devraient être le fondement de la politique et de la législation en matière d'environnement. Ils devraient aussi contribuer au développement d'un cadre de conservation national.

Le premier principe est l'équilibre. Le CCN devrait miser sur la conservation dans un contexte politique qui améliorera en même temps la performance environnementale, la croissance économique et la sécurité énergétique.

Le CCN devrait soulever la question de la coordination intergouvernementale et entre les services d'un même gouvernement; à harmoniser les intérêts au sein des gouvernements et entre les gouvernements; à réduire les doublons et les chevauchements et à améliorer l'efficacité et l'efficience. Il devrait aussi viser l'intégration des considérations de conservation et de biodiversité à un cadre de planification plus large. La planification d'utilisation des terres en cours actuellement en Alberta et en Colombie-Britannique en est un exemple.

Troisièmement, il faut de la clarté et de la prévisibilité dans le processus. Le CCN devrait assurer aux parties prenantes de la clarté et de la prévisibilité en ce qui a trait à la politique gouvernementale en matière de conservation et de biodiversité.

Il est important qu'en créant un CCN, les gouvernements prennent en considération la consultation des groupes autochtones. Nous soulignons qu'il faut, dans l'intérêt de toutes les parties, continuellement améliorer le processus de consultation des groupes autochtones.

Finalement, nous observons que le CCN est bien harmonisé et tout à fait compatible avec les actions plus larges du gouvernement visant à encourager et à favoriser une mise en valeur responsable des ressources au Canada.

Je voudrais aussi parler un peu de la délimitation de la portée des stratégies de conservation. Nous encourageons le comité à adopter une vision large de l'étendue des initiatives de conservation, à encourager l'innovation et l'excellence au niveau de la planification de l'utilisation des terres et à favoriser l'application d'outils de conservation différents.

Nous proposons que le comité prenne en considération trois aspects des stratégies de conservation, tout en étant flexible sur la façon dont ces stratégies sont appliquées dans des circonstances particulières.

Le premier aspect est la réduction des impacts, soit de réduire l'effet de nos activités sur la surface des sols et appliquer des techniques de gestion adaptative, puis contrôler les effets et trouver les solutions qui s'imposent.

Le deuxième aspect est la bonification et la remise en état des terres. Il faut absolument prendre en considération les approches temporelles, c'est-à-dire de permettre l'utilisation des terres à court terme en envisageant l'établissement de zones de conservation à l'avenir. Les améliorations continues au plan de la bonification et de la remise en état permettront de remettre les terres perturbées à un état conforme aux objectifs en matière de conservation et de biodiversité.

Le troisième aspect de la stratégie de conservation porte sur les zones protégées. Nous reconnaissons que dans certains cas il pourrait être nécessaire de mettre de côté des zones de grande valeur et d'en interdire ou d'en limiter sérieusement l'utilisation afin d'atteindre les objectifs en matière de conservation et de biodiversité. Toutefois, ces décisions doivent être prises en comprenant complètement ce que l'interdiction d'exploitation coûtera en opportunités perdues.

En plus de ces aspects, le CCN devrait permettre à l'industrie de prendre des décisions éclairées quant à l'endroit et à la façon de contribuer aux priorités nationales en matière de conservation et, lorsque cela est approprié, de faire des investissements volontaires dans la conservation, peut-être par le biais de partenariats publics-privés ou de partenariats avec des organismes de conservation qui respectent leurs propres programmes de gestion. Les témoins représentant nos membres reviendront en détail sur cette question.

Voici quelques éléments essentiels d'un cadre national de conservation efficace; un grand nombre de ces éléments prennent en compte les mesures mises en oeuvre et qui fonctionnent actuellement. Un cadre de conservation doit être structuré pour permettre à l'autorité réglementaire ou gouvernementale la mieux placée de superviser le processus d'élaboration des initiatives de conservation et leur mise en oeuvre. Il serait caractérisé par des processus de prise de décision efficaces et inclusifs. Les décisions politiques et réglementaires reliées à la conservation et à la biodiversité devraient être fondées sur des données scientifiques fiables, mais la science ne devrait pas être le seul facteur déterminant.

Un cadre de conservation doit permettre une flexibilité et un équilibre dans l'établissement d'objectifs et de stratégies de conservation. Un cadre de conservation doit établir un système exhaustif de surveillance, d'évaluation et de compte rendu pour suivre la performance et façonner des stratégies de gestion adaptative.

Enfin, un cadre de conservation doit favoriser la collaboration entre l'industrie et les organisations non gouvernementales qui se sont engagées à utiliser des moyens innovateurs pour atteindre les objectifs de conservation.

Comme il a été dit, beaucoup de bon travail de conservation se fait aujourd'hui. Le système fonctionne très bien, mais, collectivement, nous pouvons encore mieux faire. Dans son étude sur un CCN, nous suggérons au comité de miser sur les possibilités d'améliorer des résultats au plan de la conservation et de la biodiversité dans les domaines suivants.

Premièrement, la collaboration. Améliorer la participation et la collaboration à la fois dans l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques compte tenu des divers intérêts qui entrent en jeu en matière de conservation et de biodiversité.

● (0910)

À propos de la technologie et de l'innovation, les progrès accomplis au plan de l'innovation des outils et des approches de conservation et de biodiversité peuvent être accélérés par l'amélioration de la collaboration et du partage d'information dans l'industrie — par exemple l'Alliance pour l'innovation des sables bitumineux récemment fondée — et par les plus efficaces contacts entre l'industrie, le gouvernement, les universitaires, la recherche et d'autres institutions.

En ce qui a trait à l'harmonisation. Une approche plus uniforme favorisera le progrès et le partage des responsabilités et le sens d'appartenance chez les diverses parties prenantes.

L'intégration: la conservation n'est pas un îlot politique en elle-même, mais le cadre de conservation devrait être intégré à une politique et une réglementation environnementales plus larges.

Pour ce qui est des ressources adéquates. Le CCN nécessitera un financement durable ainsi qu'un engagement de ressources à long terme.

Finalement l'éducation. Étant donné qu'elle touche des domaines autres que l'énergie et l'environnement, il faut sensibiliser davantage le public afin qu'il comprenne bien la conservation et la biodiversité et de quelle façon elles s'insèrent dans un cadre politique et réglementaire plus vaste visant un développement responsable des ressources naturelles au Canada.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, voilà la vue d'ensemble de la position de notre industrie vis-à-vis le cadre de conservation national, comme nous préférons qu'il soit appelé. Je cède maintenant la parole aux représentants de nos compagnies membres. Ils vous donneront des exemples illustrant la position de leurs compagnies concernant cette question. Ils donneront quelques exemples de mise en oeuvre des initiatives de conservation et de biodiversité.

M. Murray Elliott de Shell commencera.

● (0915)

**Le président:** Merci.

Monsieur Elliott, vous avez 10 minutes.

**M. Murray Elliott (vice-président, Santé, sécurité, environnement et développement durable, Shell Canada Limitée):** Merci.

Je m'appelle Murray Elliott et je suis le vice-président de Santé, sécurité, environnement et développement durable à la société de pétrole lourd Shell. Merci de me donner l'occasion de prendre la parole au nom de Shell Canada et de participer à l'étude menée par le Comité permanent sur l'environnement et le développement durable de la Chambre des communes et portant sur l'élaboration d'un plan de conservation national.

Tout d'abord, je voudrais souligner que Shell Canada partage le point de vue de l'ACPP, soit qu'un cadre de conservation national inspirera mieux les futures discussions sur la conservation dans le contexte d'une politique équilibrée et d'une réforme réglementaire, dans lesquels la performance environnementale sera abordée parallèlement à la croissance économique et à la sécurité énergétique.

Shell est d'avis que des stratégies de conservation flexibles sont préférables à un plan normatif pour mobiliser l'industrie à poursuivre l'élaboration de stratégies de conservation innovatrices et efficaces, telles que la réduction des impacts, la remise en état des sols et la mise de côté des terres de réserve ayant une valeur écologique particulière. Nous reconnaissons que la conservation des terres et la protection de la biodiversité devraient être partie intégrante du développement.

Les principes de Shell relatifs à la conduite des affaires incluent des engagements visant à contribuer au développement durable. Cela exige de nous un équilibre des intérêts à court et à long terme et l'intégration des considérations économiques, environnementales et sociales à la prise de décision de nature opérationnelle.

Nous voulons offrir des avantages et réduire l'impact de nos activités en faisant des choix de projets dans lesquels investir, en fabriquant plus de produits à haut rendement énergétique et en réduisant l'impact de nos opérations.

J'aimerais décrire brièvement certaines activités de Shell qui illustrent la façon dont les entreprises du secteur pétrolier et gazier participent à la conservation.

Premièrement, nos levés sismiques, utilisés dans l'exploration du pétrole et du gaz, sont conçus pour minimiser la perturbation de la surface. Aujourd'hui, des lignes sismiques de deux à trois mètres de largeur sont taillées par des broyeurs pour éviter d'endommager la couche près de la surface du sol. Dans le passé, ces lignes auraient été coupées par des bulldozers sur une largeur de huit mètres. Des lignes sinueuses ont remplacé les lignes droites afin d'amoinrir l'impact sur les prédateurs et protéger le couvert forestier. La phase d'enregistrement fait souvent appel aux techniques de travail assisté par hélicoptère afin de diminuer les accès par véhicules.

Beaucoup d'impacts de l'exploitation pétrolière et gazière sont temporaires. Dans les installations in situ des sables bitumineux de Shell, deux cycles de puits ont été forés, exploités et abandonnés. La grande partie de ces terres a été remise en état. Dans les années 1970, chaque puits était foré à partir d'une plateforme; tous les forages suivants ont été créés par des plateformes multiples pour réduire l'impact sur la surface.

Shell Canada a une longue histoire de promotion de la conservation en milieu terrestre et marin. Depuis plus de 28 ans, Shell est un partenaire de l'organisme Conservation de la nature Canada.

En 1992, Shell a fait don de 8 900 hectares, soit 22 000 acres pour établir l'aire de conservation du patrimoine Mount Broadwood en Colombie-britannique.

En 1997, Shell Canada était l'une des quatre sociétés pétrolières et gazières à renoncer aux droits miniers de 130 000 hectares, soit 320 000 acres, sur la côte ouest du Canada. C'était la première étape de la création de la réserve d'aire marine nationale de conservation Gwaii Haanas.

La société de pétrole lourd Shell a élaboré une stratégie sur les terres et la valorisation des terres. Puisque la remise en état des terres des sables bitumineux prend des décennies à s'accomplir, l'achat de

terres ailleurs dans la zone boréale de l'Alberta nous permet d'agir à court terme.

L'un de nos ambitieux objectifs sur le long terme est de réaliser une perturbation nulle en compensant l'impact actuel de nos activités par la remise en état ou la conservation des terres.

Depuis 2007, nous avons acquis plus de 500 hectares, soit 1 200 acres, dans la zone boréale du sud de l'Alberta en association avec l'Alberta Conservation Association.

Plus tôt cette année, Shell Canada a annoncé l'achat de la Forêt du vrai Nord de Shell, c'est-à-dire 740 hectares, soit 1 800 acres, de plus dans le Nord de l'Alberta pour protéger l'habitat de la forêt boréale. Le terrain a été obtenu suite à une autre entente avec l'Alberta Conservation Association.

Merci.

●(0920)

**Le président:** Merci monsieur Elliott.

Nous passons à Suncor. Vous avez 10 minutes.

**M. Gordon Lambert (vice-président, Développement durable, Suncor Energy inc.):** Merci monsieur le président.

Je m'appelle Gordon Lambert et je suis vice-président du Développement durable à Suncor Energy.

Nous nous réjouissons de cette possibilité de participer à l'étude sur l'élaboration d'un plan de conservation national; l'étude qui est menée par le Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes.

Pour présenter Suncor, je vous dirais que nous exploitons les sables bitumineux depuis 1967. Nous sommes le plus grand producteur canadien et la plus importante société d'énergie présente dans toutes les provinces. Nous avons fait du raffinage et du marketing sous le nom de marque de Petro-Canada, l'industrie des sables bitumineux, et nous sommes très actifs dans le secteur des énergies renouvelables — éolienne et de biocarburants.

Suncor s'engage à bien gérer l'environnement en exploitant les ressources de manière responsable. Nous nous sommes fixés des objectifs dans la remise en état des sols, l'utilisation de l'eau, les émissions atmosphériques et l'efficacité énergétique. Le développement énergétique perturbe les terres; on n'y peut rien. Cependant, les terres ne sont pas perdues à jamais.

Suncor a adopté l'approche triade pour résoudre la question de l'impact de nos opérations sur les terres. Cette approche triade — imaginez un tabouret à trois pieds — consiste d'utilisations extensives de terres où nous pouvons mettre en oeuvre des pratiques exemplaires afin de réduire au minimum la perturbation des sols. L'exploitation in situ des sables bitumineux entre dans cette catégorie. En second lieu vient l'exploitation intensive — par exemple l'exploitation minière — où l'impact de nos activités est très extensif. Troisièmement, il y a les terres protégées et conservées.

L'exploitation minière constitue une exploitation intensive, tandis que l'utilisation in situ est considérée comme extensive. Suncor a apporté son soutien aux travaux de gestion intégrée des terres et a financé une chaire de recherche dans ce domaine pendant de nombreuses années.

Nous avons aussi œuvré pour identifier les aires de conservation et les priorités écologiques ainsi que l'utilisation des pratiques exemplaires pour minimiser l'impact sur les sols. Notre approche est facile à décrire. Nous réduisons au minimum la perturbation des sols ou nous l'évitons dans la mesure du possible, car il est logique de le faire sur le plan écologique et économique. En cas de perturbation, nous appliquons des mesures volontaires et réglementaires de rétablissement pour remettre le paysage en état. Je donnerai quelques exemples dans un instant.

Nous nous sommes engagés à remettre en état les terres que nous perturbons et à accélérer cette revalorisation. Nous œuvrons aussi dans le domaine de la conservation de terres dans des régions où nous travaillons avec des intervenants.

Je vais vous donner quelques exemples de pratiques exemplaires. Nous avons pris des mesures incroyables. Par exemple, la revalorisation du premier bassin de décantation construit dans le cadre de l'exploitation des sables bitumineux. Il est connu aujourd'hui sous le nom de Wapisiw Lookout. C'est le premier bassin fermé. Nous faisons de gros efforts pour réduire l'impact de nos activités sur les terres. Il s'agit là d'un bel exemple de la nature temporelle de la remise en état de terrains perturbés. Ce bassin de décantation construit il y a environ 45 ans est remis dans son état naturel.

Nous avons aussi développé et mis en œuvre une nouvelle technologie d'assèchement des bassins, ce qui accélérera la fermeture des bassins et nous permettra de réduire davantage l'impact de nos activités sur le paysage. Cette technologie nous a permis d'annuler l'aménagement prévu de quatre bassins de décantation. C'est un très bel exemple de l'utilisation de la technologie pour minimiser les perturbations futures. Nous sommes, à ce moment même, au beau milieu d'un projet d'immobilisations de 1,2 milliard de dollars visant à déployer cette technologie sur une grande échelle.

Nous avons en outre partagé cette technologie avec nos pairs de l'industrie. L'Alliance pour l'innovation des sables bitumineux du Canada, annoncée récemment, permettra de faire progresser cette technologie, que nous avons partagée avec d'autres. Suncor pourra en outre tirer parti de celles que ses pairs ont mises au point.

Je ferais également remarquer que dans le cadre de l'initiative de leadership dans le domaine des sables bitumineux, on a dressé une carte exhaustive des perturbations terrestres dans la région des sables bitumineux, laquelle fait état des sentiers pédestres, des pistes pour véhicules tout-terrains, des lignes sismiques et des couloirs pipeliniers. L'hiver dernier, les sociétés membres de l'OSLI ont revégétalisé la région d'Algar, située au sud-ouest de Fort McMurray. On a effectué des plantations et du bombement sur 65 kilomètres de lignes sismiques anciennes afin de réduire la fragmentation des forêts dans une zone habitée par le caribou.

Nous sommes fiers d'indiquer qu'aucune entreprise membre de l'OSLI ne détient de concession dans cette région, qui devrait faire l'objet d'autres projets de restauration et de conservation du sol. Ainsi, au lieu de ne s'occuper que de leurs concessions, les sociétés cherchent à déterminer où, dans la région des sables bitumineux, il est préférable de planter des arbres, d'entreprendre des programmes de protection des caribous ou d'établir des zones de conservation.

Suncor fait également partie d'un projet visant à rétablir le troupeau de caribous des bois dans la région de Little Smoky, dans le centre-ouest de l'Alberta. De concert avec Conoco, nous avons investi un million de dollars pour y restaurer l'habitat.

J'aimerais aborder la question de la conservation pendant quelques instants, car c'est un aspect que nous appuyons pleinement. Comme

mon collègue de Shell l'a souligné, un certain nombre de sociétés participent à des groupes de conservation qui trouvent d'excellentes solutions sur le plan de l'écologie et de la conservation. Suncor et Petro-Canada ont donné leur appui à Conservation de la nature Canada afin de faire progresser la science de la conservation et d'examiner des possibilités de lancer des initiatives de conservation des terres dans les plaines boréales de l'Ouest.

En outre, nous avons, dans le cadre de la Fondation Suncor Énergie, noué un partenariat de neuf ans avec l'Alberta Conservation Association afin de préserver environ 5 000 acres de forêt boréale dans le nord de l'Alberta afin de réduire la fragmentation des forêts. Ce partenariat a servi de modèle à d'autres entreprises, qui se sont associées à l'Alberta Conservation Association.

Suncor a aussi signé un protocole d'entente avec Canards Illimités Canada afin de coordonner la recherche sur les bassins hydrographiques et sensibiliser les gens à l'importance des terres humides, participant notamment à une consultation sur la construction de pipelines dans les terres humides et leurs environs. Nous avons travaillé en collaboration avec Canards Illimités Canada afin de planifier et d'implanter un marais expérimental à Fort McMurray. Nos travaux ont montré qu'il faut quelques décennies et non plusieurs siècles, comme on le croyait auparavant, pour que les marais s'établissent.

Suncor appuie également le Conseil principal de la forêt boréale, qui s'emploie à conserver 50 p. 100 de la forêt boréale à l'échelle nationale. C'est là un magnifique exemple de partenariat national s'appuyant sur une vision établie par 20 Premières nations, des groupes environnementalistes et des sociétés d'exploitation des ressources. Nous menons également des travaux concernant les caribous et le bassin du fleuve Mackenzie.

En ce qui concerne la biodiversité, nous consultons d'autres sociétés, comme des compagnies forestières et pétrolières, afin de voir comment nous pouvons réduire les impacts locaux. Dans le cadre de ce qui s'appelle la gestion intégrée des terres, nous partageons des routes d'accès ou aménageons des terres déjà perturbées par des activités antérieures.

Merci.

● (0925)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous entendrons maintenant le représentant de Corporation Encana. Vous disposez de 10 minutes.

**M. Richard Dunn (vice-président, Section canadienne, réglementation et relations gouvernementales, Corporation Encana):** Merci.

Bonjour. Je m'appelle Richard Dunn, vice-président des relations gouvernementales à Encana.

Encana est un chef de file de la production d'énergie en Amérique du Nord, faisant l'exploitation non classique du gaz naturel dans le nord-est de la Colombie-Britannique et en Alberta.

Encana prend avec grand sérieux ses responsabilités de gestionnaire des terres. Nous considérons que la conservation et l'exploitation peuvent aller de pair et qu'il n'est pas nécessaire de choisir l'une au détriment de l'autre. Tout est une question d'équilibre.

En Alberta et en Colombie-Britannique, les règlements rigoureux qu'appliquent les organismes de réglementation provinciaux constituent des cadres opérationnels efficaces qui permettent de protéger l'environnement et d'exploiter les ressources.

Fort d'une culture d'amélioration continue, nous respectons et souvent dépassons les exigences des règlements en travaillant en collaboration avec d'autres exploitants, les gouvernements, les Premières nations et les collectivités afin de réduire notre empreinte environnementale.

Nos activités dans le bassin de Horn River, situé aux confins du nord-ouest de la Colombie-Britannique, illustre bien la réussite de cette approche reposant sur le recours à de nouvelles technologies et à des méthodes novatrices, comme le forage sur socle, la recherche de sources d'approvisionnement en eau saline ou la participation à un plan de gestion du caribou des forêts boréales, dont je traiterai dans quelques instants.

La bassin de Horn River est un important site d'exploitation pour l'industrie canadienne du gaz naturel. Le Conseil national de l'énergie estime que ce gisement de gaz de schiste renferme quelque 78 billions de pieds cubes de gaz naturel commercialisable, soit une quantité suffisante pour répondre aux besoins énergétiques d'une ville comme Calgary pendant environ 500 ans. Il s'agit donc d'une quantité considérable.

Le bassin se trouve dans une région très éloignée des marchés et, comme on ne fait que commencer à l'exploiter, il y a très peu d'infrastructure en place. Nous devons donc innover et chercher des façons de réduire les coûts, tout en réduisant notre impact environnemental lorsque nous procéderons au développement.

Le forage sur socle constitue un élément important de cette innovation. Dans la région de Horn River, cette activité consiste à forer plusieurs puits horizontaux à partir d'un seul site en surface. Cette technique nous permet de perturber une surface bien moins grande tout en optimisant l'extraction de ressources. Un socle de plusieurs puits de 250 mètres par 250 mètres produit l'équivalent d'environ 15 kilomètres carrés de ressources, et remplace plusieurs centaines de puits verticaux, sans parler des routes et des couloirs de pipelines connexes. Il en résulte une meilleure performance environnementale du fait que la perturbation des sols est réduite.

En travaillant ensemble et avec le soutien du gouvernement, les producteurs de la région ont mis sur pied le groupe de producteurs du bassin de Horn River. Cette initiative, qui réunit 11 entreprises actives dans le bassin, vise à assurer la planification efficace de l'exploitation et le maintien des communications avec les parties prenantes. Le dialogue régulier avec la population et la Première nation de Fort Nelson a permis d'améliorer la communication et ainsi de façonner l'exploitation dans la région. En outre, on a mis en oeuvre des initiatives qui optimisent les avantages de l'exploitation du gaz naturel pour les intervenants locaux, surtout sous la forme d'emplois et d'occasions de perfectionnement des compétences à l'échelle locale.

Le groupe de producteurs du bassin du Horn River a élaboré une approche intégrée de réduction de la perturbation en surface en mettant en place des mesures de planification efficaces, comme la construction conjointe de routes, de pipelines et d'installations de traitement pour réduire l'empreinte environnementale commune. Dans le bassin de Horn River, comme dans d'autres gisements de gaz de schiste, le processus exige une grande consommation d'eau, cela ne fait aucun doute. En 2009, le groupe de producteurs du bassin de Horn River et le gouvernement de la Colombie-Britannique ont examiné des solutions pour s'approvisionner en eau non potable. Pour ce faire, ils ont fait appel à Geoscience B.C., un organisme financé par le gouvernement, qui a lancé divers projets de localisation et de cartographie des aquifères souterrains dans le bassin.

L'usine de traitement d'eau de source Debolt, projet conjoint d'Encana et d'Apache, notre partenaire dans la région, est le fruit innovateur de cette recherche. L'usine Debolt est exploitée depuis juin 2010 et fournit environ 98 p. 100 de l'eau dont les deux entreprises ont besoin pour la fracturation hydraulique dans la région de Two Island Lake. Cette usine traite l'eau provenant de la formation Debolt, une formation géologique située à une profondeur de 800 mètres. Cet aquifère non potable contient de l'eau saline impropre à la consommation humaine, agricole ou animale. La teneur en sel de l'eau est pratiquement aussi élevée que celle de l'eau de mer.

Grâce à l'eau de Debolt, nous avons à toute fins pratiques cessé d'utiliser de l'eau douce dans nos activités de fracturation hydraulique dans la région de Two Island Lake, ce dont nous sommes très fiers. Nous avons ainsi conservé une quantité considérable d'eau douce et préservé l'habitat aquatique de surface du secteur.

En ce qui a trait à l'utilisation des terres, l'industrie continue de prendre des mesures afin de protéger les espèces sensibles.

● (0930)

En 2010, les partenaires de l'industrie ont collaboré avec la commission pétrolière et gazière et le ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique à l'élaboration du plan de mise en oeuvre de la province pour la gestion du caribou boréal. Le résultat recherché était une stratégie souple qui permet de protéger cet animal tout en permettant la mise en valeur responsable et indispensable des ressources. Pour l'obtenir, il était indispensable de posséder des connaissances locales détaillées et une compréhension concrète des problèmes propres à la Colombie-Britannique.

Outre la promotion de l'utilisation du forage sur socle, le plan de mise en oeuvre prévoit l'accès aux sites d'exploitation pendant la période critique de mise bas. Il prévoit aussi, notamment, des lignes sismiques sinuées, dont Murray a parlé, qui protègent le caribou en le rendant moins visible pour les prédateurs.

En outre, l'industrie s'est engagée à investir 2 millions de dollars par année dans la recherche sur le caribou qui guidera, renseignera et étiera véritablement le plan de mise en oeuvre.

J'ai parlé des mesures de conservation prises dans un contexte d'exploitation, mais, comme je l'ai dit, la production a lieu pendant une période limitée. J'aimerais maintenant parler de ce que nous faisons pour remettre en état les zones où la production a cessé.

En 2011, Encana a reçu des certificats d'autorisation de remise en état visant une superficie de près de 360 acres, soit notre plus importante superficie retournée à la nature à ce jour. De plus, nous remettons actuellement en état 4 800 acres au Canada. Nous avons collaboré avec les acteurs locaux, les Premières nations et les gouvernements pour nous assurer que les habitats d'origine sont restaurés ou, dans certains cas, améliorés. C'est ce qui s'est passé dans le projet que nous avons entrepris récemment, avec le Foothills Research Institute, que nous soutenons. Par exemple, en 2011, nous avons converti un ancien site exploité dans les années 1990 en terre humide pouvant abriter diverses espèces. Depuis la remise en état, on y trouve des grizzlis, des orignaux, des oiseaux.

En terminant, je tiens à répéter que nous pensons vraiment que la conservation et la mise en valeur respectueuse de l'environnement peuvent et doivent aller de pair. Des règlements rigoureux garantissent qu'on accorde la priorité aux préoccupations environnementales et qu'on en tient sensiblement compte dans la mise en valeur.

Les exemples que j'ai donnés, parmi lesquels nos opérations dans le bassin de la rivière Horn, dans le Nord-Est de la Colombie-Britannique, soulignent l'importance de la technologie, d'une planification efficace et de la collaboration entre les gouvernements, les collectivités, les Premières nations et les partenaires de l'industrie pour améliorer la viabilité économique de notre industrie, de manière respectueuse de l'environnement.

Merci beaucoup.

• (0935)

**Le président:** Merci.

Monsieur Collyer, voudriez-vous conclure avant que nous passions à Mme Kenny? C'est ce que je croyais avoir compris?

**M. David Collyer:** J'ai seulement quelques observations à formuler en guise de conclusions, monsieur le président, si vous êtes d'accord.

**Le président:** Excellent. Allez-y.

**M. David Collyer:** Je serai très bref.

J'espère que nos exposés ont réussi à communiquer quelques messages particulièrement importants. Le premier, c'est que l'ACPP et ses membres appuient les efforts visant l'élaboration d'une vision large de la conservation au Canada, grâce à ce que nous appellerions un cadre national de conservation. Ce cadre devrait s'appuyer sur ce que nous croyons être un excellent travail déjà en cours dans notre industrie pour respecter la conservation et en favoriser la poursuite.

Ce plan national devrait s'appuyer, d'après nous, sur les mêmes principes qui s'appliquent, dans un contexte plus large, à la politique et à la réglementation de l'environnement, de la société et de l'économie. Comme je l'ai dit, nous encourageons le comité à adopter une vue générale de la portée des initiatives en matière de conservation. Disons, pour résumer, que ces initiatives réduiraient d'abord les répercussions; qu'elles insisteraient sur la remise en état, la restauration et les zones protégées où ces actions sont appropriées; qu'elles encourageraient l'innovation et l'excellence dans les méthodes d'utilisation des terres et dans la mise en oeuvre de divers outils de conservation.

Nous encourageons aussi fortement le comité à élaborer des recommandations sur le cadre national de conservation qui s'inspirent des initiatives actuelles et qui insistent sur les possibilités précises d'amélioration de notre approche collective à la conservation et à la biodiversité au Canada, tout cela à l'intérieur d'une politique élargie et d'un système réglementaire qui permet le développement responsable de nos ressources pétrolières et gazières au Canada.

Merci beaucoup, au nom du groupe de témoins. Nous avons hâte de répondre à vos questions.

**Le président:** Excellent. Merci beaucoup, monsieur Collyer.

Enfin, nous entendons Mme Kenny, de l'Association canadienne de pipelines d'énergie.

**Mme Brenda Kenny (présidente et chef de la direction, Association canadienne de pipelines d'énergie):** Merci.

Je pense que vous allez trouver que nos observations cadrent assez bien avec celles que vous avez déjà entendues. Simplement pour

vous donner le ton de mon exposé, je dirai que notre industrie est différente par la longueur et la linéarité de ses infrastructures.

Je représente l'Association canadienne de pipelines d'énergie. Nous sommes très heureux d'être ici, aujourd'hui. Je vous remercie du temps que vous prenez pour écouter notre opinion.

Nos membres représentent les sociétés qui transportent quotidiennement la presque totalité du pétrole et du gaz naturel produits et utilisés dans tout le Canada et l'Amérique du Nord. Nous exploitons plus de 100 000 kilomètres de pipelines. Ce sont les autoroutes de l'énergie, si vous voulez, le seul moyen pratique et le plus sûr pour transporter des volumes considérables de pétrole, de gaz naturel et de produits raffinés. Nos membres sont des créateurs d'emplois de leur propre chef. Nous sommes sur le point d'investir plus de 20 milliards de dollars dans des projets d'importance nationale, mais, de plus, ces créateurs d'emplois facilitent le fonctionnement d'un système énergétique approprié, au Canada, et, depuis très longtemps, l'activité commerciale. Quand il s'agit de conservation, nous réfléchissons à la façon de construire un pipeline adapté aux besoins, tout en nous rappelant sa longue durée de vie. Le pipeline reste là où il se trouve, généralement pendant de nombreuses décennies.

Nous croyons que le plan ou le cadre national de conservation constitue un pas très réel vers le progrès. Il aide à intégrer et à moderniser le cadre législatif global du Canada en matière d'environnement pour atteindre les objectifs du développement durable au cours du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous appuyons les efforts du comité pour faire progresser cette initiative grâce à la présentation de recommandations claires et pratiques au ministre de l'Environnement sur la meilleure façon d'en poursuivre le développement.

Nous faisons également remarquer que le cadre législatif du Canada touchant l'énergie, l'évaluation environnementale et la protection de l'environnement présente de nombreux aspects et est très complexe. Il englobe de nombreuses lois, certaines récentes, d'autres en vigueur depuis de nombreuses années. Chacune de ces lois traduit la nécessité que ressentaient alors les gouvernements et les Canadiens devant des problèmes précis. Malheureusement, à l'époque, la mentalité penchait vers l'interdiction ou la réglementation de certaines activités pour les protéger contre les dommages.

J'y reviendrai, parce que nous croyons qu'une partie des difficultés que nous affrontons dans les stratégies convenables de conservation et dans le travail en cours pour transformer les lois résulte de plusieurs années d'efforts visant à coordonner ces processus. Malgré cela, il existe vraiment un manque d'unité dans les exigences législatives, qui, souvent, explique le peu d'amélioration des résultats et la nécessité de certains changements fondamentaux. Nous appuyons donc les efforts en cours pour modifier les lois en ce qui concerne la réglementation. Nous croyons que le plan ou le cadre national de conservation offre de belles possibilités de changer de centre d'intérêt et, en même temps, de passer de l'interdiction de certaines activités à l'obtention de meilleurs résultats pour l'environnement que ceux qui sont actuellement possibles, en partie en accord avec les principes et les objectifs convenus. Grâce à la contribution des diverses lois qui s'épaulent mutuellement, ce cadre actualisé est important.



Comment cela pourrait-il fonctionner? Nous pensons qu'il est temps de considérer la protection de l'environnement comme un élément seulement de sa conservation. Le mot *protection* véhicule l'idée de faire cesser les dommages, et, manifestement, la protection de l'environnement est nécessaire dans certaines circonstances. Mais le mot *conservation* est associé à un ensemble plus large d'actions, qui favorisent des résultats souhaitables et qui comprennent la protection.

Nous croyons que la conservation devrait être l'affaire des promoteurs de projets, des responsables de la réglementation et des citoyens, tous ensemble, et que la loi devrait favoriser et appuyer l'engagement en ce sens et un résultat fructueux. Un projet qui se révèle d'intérêt public devrait aller de l'avant, dans le respect d'un ensemble convenu d'objectifs de conservation fidèles aux politiques en vigueur. Il faudrait percevoir d'une façon nouvelle et améliorée des objectifs comme l'obtention de permis pour, par exemple, le passage de cours d'eau, lequel s'est révélé assez inoffensif, au fil du temps.

Soyons précis. Aujourd'hui, la construction d'un gros pipeline coûte des milliards de dollars. Les études environnementales, les honoraires des consultants et des avocats et les coûts de l'élaboration de demandes étoffées à l'appui de l'évaluation environnementale et de l'obtention des permis exigés contribuent tous à ces coûts. Ce constat sans acrimonie étant posé, faisons observer que, actuellement, on estime que les coûts consacrés à l'obtention de permis par les promoteurs constituent de 3 à 5 p. 100 du coût en capital de chaque gros projet. Pour un projet de plusieurs milliards de dollars, ils représentent de 30 à 50 millions.

• (0940)

**Mme Brenda Kenny:** En complétant les changements législatifs proposés dans la loi d'exécution du budget et en tenant compte de ce plan de conservation, imaginez que l'on puisse réorienter certains fonds liés aux permis pour examiner les avantages environnementaux et, en fait, créer un legs environnemental pour le projet. Ce legs aurait un lien direct avec le projet de pipeline à l'étude, mais il contribuerait à l'atteinte des objectifs en matière d'environnement dans la région traversée. L'association croit qu'il est important de s'en parler. On pourrait ainsi changer le rapport actuel des forces, fondé sur l'affrontement, et le remplacer par la recherche d'objectifs mutuels.

Expliquons-nous sans ambages. Dans ce scénario axé sur la conservation, les sociétés exploitant des pipelines continuent d'en construire et d'en exploiter de façon écologique, en respectant les normes et en appliquant les mesures d'atténuation qui ont fait leurs preuves dans le passé et qui se sont constamment améliorées. Nous continuerions d'évaluer et de déployer de nouvelles technologies pour améliorer la sécurité et la performance environnementales.

Dans le même temps, l'Office national de l'énergie, principal organisme chargé de la réglementation de notre secteur en ce qui concerne les projets nationaux d'envergure, comprendrait bien les meilleures pratiques de gestion et il continuerait de les améliorer. Le souci de conservation continuerait de se fier à ces pratiques et se focaliserait vraiment sur les résultats obtenus sur le terrain.

Essentiellement, nous devons reconnaître que tout projet de développement, même la construction d'un hôpital ou d'une école, a un effet sur l'environnement. L'approche que nous venons de décrire se fonde sur la notion de mesures compensatoires de conservation. Elle permettrait, grâce à une représentation plus générale, en même temps que la construction, la remise en état et la protection des écosystèmes, de reconnaître l'existence, parfois, d'effets résiduels

inévitables que l'on peut neutraliser à une échelle plus grande. Il existe de nombreuses études et on connaît de nombreux exemples de ce phénomène, et nous croyons que la notion s'articule très bien avec ce qui se prépare actuellement.

Un exemple précis que je citerais est un projet réalisé il y a quelques années à peine. On a prolongé le pipeline de la société Kinder Morgan Canada, en lui faisant traverser le parc national Jasper et le parc provincial du Mont-Robson. À cette fin, la société a fait de nombreuses promesses aux nombreux acteurs de la région, préalablement à la conception finale et constaté qu'il fallait adopter une méthode de détermination des avantages nets. On a créé le fonds du legs Trans Mountain, qui reconnaissait que les principales difficultés dans la région ne concernaient pas, en fait, le pipeline, mais la connectivité écologique entre les voies ferrées et les routes, etc. On a donc créé le fonds du legs pour établir cela, parce que la réalisation du projet de pipeline procédait de cette vue plus générale.

Je ferai rapidement encore quelques observations.

Quelle est donc la finalité? Manifestement, ce serait de définir des principes, des objectifs et des priorités clairs, à l'échelle nationale, que l'on pourrait adapter et adopter dans les provinces, les territoires et les localités. Cela devrait permettre l'intégration efficace des règles et des objectifs.

L'objectif lui-même devrait être celui du développement durable. Cette intégration est indispensable, pour avoir en même temps des objectifs de protection d'espèces en péril et de bassins hydrographiques. Il faut une marche à suivre pour y parvenir, ce que permet le plan dont il est question.

Les principes directeurs concernent vraiment ce lien ainsi que la focalisation sur les résultats. Pour les nouveaux projets de mise en valeur, le plan national de conservation devrait se concentrer sur le principe d'un accord de conservation, pour que les promoteurs du projet puissent regarder vers l'avenir et comprendre leur place générale dans ce paysage.

Certains facteurs viseraient manifestement la façon d'optimiser les résultats. Ces accords ne devraient pas être considérés comme le prix à payer pour la mise en valeur, mais ils devraient, en fait, reconnaître que lorsque l'on commence à mettre quelque chose en valeur, il faut que ce soit de la meilleure façon possible, ce que donne une marche à suivre.

Permettez-moi de conclure en disant simplement que c'est une façon importante d'avancer. Nous appuyons fermement l'intégration des trois piliers du développement durable, c'est-à-dire la recherche de résultats tangibles; la construction de notre avenir économique; la création d'emplois et l'obtention de résultats sociaux pour aujourd'hui, grâce au développement responsable.

Merci.

• (0945)

**Le président:** Merci, madame Kenny.

Nous lançons maintenant la période de questions. Je vais présenter les membres du comité.

MM. Pilon et Choquette font partie de l'opposition officielle, le NPD. Ils sont tous deux du Québec, et je tiens à leur souhaiter la bienvenue. Nous avons aussi M. Lunney, de la région de Nanaimo, et M. Toet, du Manitoba, qui font partie du parti ministériel, comme moi.

Nous avons entrepris notre tournée de l'île, lundi dernier. Nous avons ensuite entendu des témoins à Vancouver, mardi. Hier, nous avons visité le Collège d'Olds puis le ranch Kirkwood. Nous avons vu beaucoup de choses déjà.

J'ai l'espoir que les questions et les témoignages accorderont une certaine place à la remise en état des terres. Un certain nombre d'entre vous ont fait des observations sur l'importance de la remise en état. Nous avons constaté l'importance des terres humides dans la remise en état, il ne s'agit donc pas simplement de retourner le sable et les morts-terrains, mais de réellement tenir compte des terres humides, de sorte que les eaux souterraines, quand elles se réalimentent, reçoivent de l'eau pure et restent pures.

De toute façon, merci beaucoup.

La parole va d'abord à M. Lunney, qui dispose de sept minutes.

● (0950)

**M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC):** Merci, monsieur le président.

Bienvenue à tous nos témoins et merci de vos exposés très intéressants. Ils renfermaient beaucoup de matière à réflexion.

Je tiens à commencer par une remarque de M. Collyer, qui nous est probablement présentée de cette façon pour la première fois.

Vous avez fait une distinction entre le plan national de conservation et un cadre. Pour certains, au premier coup d'oeil, il est difficile de saisir la différence entre les deux. Je remarque que, plus tard, dans votre exposé, vous avez dit que le cadre national de conservation devrait « s'efforcer d'intégrer les considérations de conservation et de biodiversité au sein d'un cadre de planification plus large ». Voilà donc à la fois un plan et un cadre, deux notions parfois confondues par certains.

J'observe aussi, madame Kenny, que, dans vos remarques, vous avez parlé de « cadre ». Vous avez dit qu'un plan national de conservation « devait créer le cadre dans lequel fonctionne toute... », etc.

Je me demande si vous voulez expliquer un peu la différence que vous percevez entre un cadre national de conservation et un plan national de conservation.

**M. David Collyer:** Je suis heureux de commencer. Merci de la question.

J'ai fait observer qu'il y avait, entre les deux, et j'en suis convaincu, plus qu'une différence sémantique. Commençons par dire que la conservation est une activité qui présente plusieurs aspects, à laquelle participent beaucoup d'acteurs différents et beaucoup de gouvernements aussi. Visiblement, les provinces sont chargées de la planification de l'utilisation des terres. Le gouvernement fédéral a un rôle dans la conservation. La communauté autochtone également. C'est certainement le cas aussi de l'industrie et de nombreux autres joueurs.

D'après nous, cette complexité et cette diversité se prêtent mal à la planification. Nous devrions nous efforcer de nous donner un ensemble commun de principes et d'objectifs pour trouver le plus de choses en commun entre les divers intérêts en jeu, afin de susciter un certain élan et de la cohérence dans la méthode à adopter pour réaliser la conservation, à la fois dans le contexte politique et réglementaire ordinaire et dans nos actions.

C'est pourquoi nous croyons que le fait de qualifier cette initiative de cadre plutôt que de plan, lequel nous pourrions percevoir comme prescriptif — ce qui, d'après moi, est très difficile à atteindre et à mettre en oeuvre à cause des intérêts divergents — permettrait de

mieux se représenter la chose. Je crois que nous essayons vraiment de nous donner une vision de ce que nous voulons réaliser avec la conservation, au Canada, puis de confier aux divers acteurs la mise en oeuvre et la planification, si vous voulez.

Je ne sais pas si cela vous aide à voir la différence, mais je considère cela davantage comme un cadre ou comme une stratégie générale, et nous devrions laisser les divers acteurs faire, en ce qui concerne la mise en oeuvre.

**M. James Lunney:** Madame Kenny, êtes-vous d'accord?

**Mme Brenda Kenny:** Oui. Je dirai seulement que le mot « plan » ne doit pas mener à quelque chose de très normatif.

Si on recourt à un plan de conservation pour dire qu'on cherche à protéger la forêt boréale du Canada en général, c'est bien, mais comme le dit Dave, il faut un cadre très flexible comportant des plans accessoires. Il est très important d'employer le bon langage. Je pense qu'il faut que le comité arrive à établir la structure d'un cadre général qui ouvre la voie à une réponse régionale.

Pour terminer, j'ajouterais très rapidement que tout ce que cela produira pour l'avenir au Canada doit être adaptable. Comme vous l'avez entendu de la part des témoins aujourd'hui, on continuera d'entendre parler de pratiques formidables et d'en constater les progrès. Nous en ferons le suivi, j'espère, en ce qui concerne les besoins de l'industrie — la capacité de suivi du gouvernement est importante sur ce plan —, et nous pourrions ainsi continuer d'être au fait des façons de nous améliorer et de nous adapter davantage.

D'après moi, le cadre comporte des objectifs clairs, mais offre la souplesse nécessaire aux améliorations qui peuvent être apportées au fil du temps.

● (0955)

**M. James Lunney:** Je comprends la distinction, mais je crois que le gouvernement penche du côté du plan. Et je pense que M. Pilon fait un signe affirmatif de la tête.

Le gouvernement penche du côté des plans d'action économique — la phase 2 et les phases suivantes du Plan d'action économique. La distinction est plutôt intéressante, car la complexité du terrain au Canada, l'écologie, tout cela varie énormément d'une région à l'autre. Je vous remercie d'avoir souligné cette différence.

Madame Kenny, depuis combien de temps construisons-nous des pipelines au Canada?

**Mme Brenda Kenny:** Cela fait plus de 60 ans que nous construisons de gros pipelines de transport, et les systèmes locaux remontent à 100 ans.

**M. James Lunney:** Je sais que la Kinder Morgan a discuté de cela.

Le pipeline traverse Burnaby et prend la direction du port de Vancouver. Il est là depuis environ 60 ans, et maintenant, on parle d'en doubler l'impact. La plupart des habitants de Burnaby ne savaient même pas que le pipeline existait jusqu'à ce qu'on soulève des préoccupations à son sujet dernièrement. Il n'était pas source de préoccupations, jusqu'à tout récemment, quand on a parlé de le doubler.

**Mme Brenda Kenny:** J'aimerais préciser qu'on en doublera le débit, pas l'impact. Il existe un droit de passage, et il y a l'espace nécessaire pour augmenter la capacité; c'est ce qu'on propose en ce moment.

**M. James Lunney:** C'est bien cela. Je vous remercie de cette précision.

Vous avez attiré l'attention sur le prolongement d'un pipeline dans le parc national du Canada Jasper. Je pense qu'il va de soi que les Canadiens considèrent ce secteur comme étant un secteur d'une grande fragilité et d'une grande valeur. Il y a un lien avec le parc provincial de Mount Robson, et vous avez en fait créé un fonds spécial devant servir à l'amélioration de la fonction de ces parcs. Pouvez-vous nous en parler?

**Mme Brenda Kenny:** C'est une bonne façon d'illustrer un site tout à fait iconique dont tout citoyen bien intentionné prendrait grand soin avec fierté. Le pipeline est un investissement privé, mais il faut amener l'énergie là où elle est requise, ce qui exige de traverser de vastes étendues fort diversifiées. Pour ce qui est de Jasper, il y avait un droit de passage qui remontait à 60 ans, et il fallait augmenter la capacité du pipeline en fonction des besoins accrus.

L'entreprise Kinder Morgan Canada a mené de vastes consultations avant de présenter une demande. Entre autres résultats, il s'agissait de reconnaître l'un des enjeux écologiques les plus importants de la région, c'est-à-dire la mobilité des grands mammifères. Vous avez peut-être entendu parler de ce qu'on appelle le Y2Y, sur le plan de la conservation: il s'agit du lien qu'il faut maintenir de Yellowstone au Yukon pour permettre la reproduction des grands mammifères. L'entreprise a mis cet enjeu de l'avant, et il en a découlé une audience sur le pipeline qui n'a duré qu'une journée et demie.

**M. James Lunney:** Qu'est-ce...

**Le président:** Votre temps est écoulé.

Monsieur Choquette, vous avez sept minutes.

[Français]

**M. François Choquette (Drummond, NPD):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être ici aujourd'hui. J'aimerais d'abord m'adresser à M. Richard Dunn.

Vous avez parlé des entreprises de gaz de schiste, entre autres. J'ai eu l'honneur de rencontrer un représentant en Colombie-Britannique. Il était un peu préoccupé au sujet d'un projet de méthane de houille en cours au nord de la Colombie-Britannique.

Je connais assez bien le gaz de schiste, étant donné qu'il y a un grand dilemme à cet égard. Il y a beaucoup de gaz de schiste dans ma circonscription, Drummond; c'est une richesse incroyable. Cependant, les citoyens sont très préoccupés. Il y a 16 comités de vigie des gaz de schiste composés de citoyens. Plusieurs centaines de personnes se mobilisent pour savoir ce qui se passe. Elles sont très inquiètes parce que l'eau utilisée est de l'eau de puits, de l'eau souterraine.

Il y a deux systèmes. Le gaz de schiste se situe à environ 1, 2 ou parfois 3 km dans le sol. Le méthane de houille, lui, se trouve à moins de 1 km. Y a-t-il des études scientifiques permettant de dire que, dans un plan de conservation national, ces deux systèmes sont sécuritaires, ou faudrait-il éviter un des deux?

• (1000)

[Traduction]

**M. Richard Dunn:** Je vous remercie de cette question. Vous soulevez un bon point, en ce qui concerne l'exécution responsable des travaux.

D'après moi, oui, il y a moyen d'exploiter ces ressources de manière responsable. Encore là, il existe des règlements efficaces auxquels nous sommes soumis, et ils garantissent l'exécution responsable des travaux.

Entre autres exemples, citons le gaz de schiste. Les parties prenantes soulèveraient généralement diverses préoccupations très valables sur lesquelles l'industrie et les organismes de réglementation se penchent depuis un an.

En guise d'exemple, premièrement — comme vous l'avez mentionné —, vous avez beaucoup entendu parlé de la divulgation des produits chimiques qui sont utilisés dans le processus de fracturation hydraulique. L'industrie et les provinces, tant la Colombie-Britannique et l'Alberta que l'industrie à l'échelle du Canada, ont cheminé vers un engagement pour ce qui est de divulguer les produits chimiques qui sont employés dans le processus de fracturation hydraulique.

Deuxièmement, pour ce qui est de protéger la qualité et la quantité d'eau souterraine douce, l'industrie a pris un certain nombre d'engagements par l'intermédiaire de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, au début de l'année, sur le plan des pratiques relatives à l'intégrité des trous de forage, à la protection des installations d'extraction du gaz de schiste, en les séparant physiquement de manière à prévenir toute forme de contamination potentielle de l'eau souterraine. De plus, en ce qui concerne la source de l'eau utilisée dans les activités de fracturation hydraulique, ils se sont engagés à chercher des solutions de rechange, dont l'eau saline de Debolt, que j'ai mentionnée dans mon exposé comme solution de rechange à l'eau douce.

Donc, compte tenu des engagements que prend l'industrie et des règlements auxquels nous sommes soumis, oui, c'est tout à fait possible, et je pense qu'il reste à le faire comprendre aux parties prenantes.

[Français]

**M. François Choquette:** Je vais poursuivre sur le même sujet, parce que c'est quelque chose qui préoccupe beaucoup mes concitoyens. Dans un plan de conservation national, il est très important de s'assurer que l'eau est bien protégée. Tout le monde sait que l'eau, c'est l'avenir.

Comme vous le savez peut-être, il y a eu un changement à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. Un règlement sera mis en place. Avant, on fonctionnait par déclencheurs, mais maintenant, ce sera au moyen d'une liste de projets. Croyez-vous que les gaz de schiste devraient faire partie des projets devant être soumis à une évaluation environnementale fédérale?

[Traduction]

**M. Richard Dunn:** Oui, nous avons l'habitude des règlements qui précisent où l'eau est utilisée et en quelle quantité. Par exemple, en Colombie-Britannique, le bureau des évaluations environnementales du ministère de l'Environnement impose des seuils aux projets d'extraction d'eau qui sont soumis aux évaluations environnementales.

Par exemple, le projet Debolt que j'ai mentionné et qui est notre source d'eau pour la fracturation hydraulique à Horn River, a été soumis au processus d'évaluation environnementale de la Colombie-Britannique.

[Français]

**M. François Choquette:** J'aimerais poser une autre question sur le même sujet. Je sais qu'en Colombie-Britannique, vous avez de beaux projets pour utiliser l'eau saline, par exemple. Cependant, pour le moment, l'eau contaminée est en grande partie enfouie dans des puits qui, nous l'espérons tous, sont bien isolés afin d'éviter que l'eau polluée ne revienne.

Avez-vous des projets pour réutiliser l'eau plutôt que de l'enfouir dans d'autres puits? Je pense que la solution idéale serait d'utiliser la même eau. Ce serait plus efficace que de perdre cette eau, même si c'est de l'eau saline.

[Traduction]

**M. Richard Dunn:** Il est sûr que la recherche de solutions de rechange fait partie des stratégies, mais il y a aussi la réutilisation et le recyclage, c'est-à-dire la réutilisation à d'autres fins, ce qui réduit la quantité d'eau douce que nous utilisons.

Par exemple, Shell réalise un projet très novateur selon lequel ils utilisent les eaux usées de la ville de Dawson Creek entre autres sources d'eau pour leurs activités de fracturation hydraulique.

Alors, oui, nous cherchons des solutions de rechange à l'eau douce.

Vous avez parlé de la façon de vous débarrasser de l'eau. Je mentionnerai très rapidement que des règles très strictes régissent l'intégrité des puits de stockage au Canada. En réalité, en Alberta et en Colombie-Britannique, on ne dispose pas de l'eau en surface. Seul le stockage souterrain est permis, et la réglementation est stricte.

• (1005)

**Le président:** Merci beaucoup.

La parole est maintenant à M. Toet. Vous avez sept minutes.

**M. Lawrence Toet (Elmwood—Transcona, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie nos invités d'aujourd'hui. Je suis ravi de ce que nous apprenons.

Je vais commencer par une question à l'intention de Mme Kenny. Dans votre exposé, vous avez dit une chose que j'ai trouvée très intrigante. Vous avez dit que nous pourrions obtenir de meilleurs résultats environnementaux que ceux qui sont possibles aujourd'hui à cause des aspects réglementaires. J'aimerais que vous nous en disiez plus là-dessus. Je ne veux pas y consacrer beaucoup de temps, mais ça m'intrigue beaucoup.

**Mme Brenda Kenny:** Je vais vous donner un exemple précis de ce qui s'est fait par le passé et de ce qui se fera dans l'avenir. Certains de ces changements sont possibles grâce à la loi actuelle d'exécution du budget.

Un important projet de pipeline — qui parcourrait, disons, plus de 1 000 kilomètres — pourrait traverser une centaine de ruisseaux. Autrefois, on devait se préoccuper de chacun de ces cours d'eau et prévoir des mesures d'atténuation. Mais le fait d'accorder des permis à un niveau fragmentaire vous donne une vue très graduelle de ce qui se passe. Au lieu de dire que nous allons utiliser les meilleures pratiques, qu'il y a des approches de fonctionnement standard et qu'elles doivent être toutes appliquées, planifions d'avance. Si huit ruisseaux risquent d'être affectés par la construction, au lieu de lancer huit petits projets compensatoires, pourquoi ne pas songer à un

projet pérenne qui équivaldrait à 10 de ces projets-là? Vous parlez ensuite d'une amélioration importante de l'habitat des poissons, des milieux humides, etc.

Il s'agit donc d'une vue plus stratégique que ce que permet la loi présentement. Ce cadre de conservation vous donne un regard qui vous permet de définir les questions stratégiques à poser durant la planification d'un projet d'envergure.

**M. Lawrence Toet:** Vous reconnaîtrez toutefois qu'il pourrait y avoir des cas, des situations particulières où le projet traverse des cours d'eau qui doivent être examinés dans un contexte légèrement différent.

**Mme Brenda Kenny:** Absolument. Bien sûr, lorsque vous évaluez les dessins et les plans, vous regardez chaque niveau. Je dis toutefois qu'ils doivent être intégrés dans votre plan et pris en compte en fonction de l'emplacement précis. En même temps, vous feriez un examen stratégique de toutes les répercussions de l'ensemble du projet pour voir comment vous pouvez mieux faire les choses — comme certains autres témoins vous l'ont dit — et n'avoir aucun impact net. C'est différent d'une approche punitive qui prévoit une amende pour chaque dommage causé. Là n'est pas la question. Ce qui compte, c'est que ces projets sont menés dans l'intérêt public et doivent être menés de la meilleure façon possible.

**M. Lawrence Toet:** Au cours de votre exposé, vous avez dit aussi que de 3 à 5 p. 100 des coûts de chaque projet étaient affectés à tout ce processus et que des économies étaient possibles. Vous avez laissé entendre qu'on pourrait affecter ces fonds. Vous avez donné en exemple un projet d'un milliard de dollars, en disant qu'on pourrait affecter de 30 à 50 millions de dollars à ce plus vaste aspect.

Comment faire pour nous assurer que ces fonds sont affectés dans ce sens, qu'ils ne sont pas simplement perçus comme des économies, pour ainsi dire, et qu'ils ne sont pas affectés aux aspects de conservation dont vous avez parlé?

**Mme Brenda Kenny:** C'est une bonne question. J'essayerais simplement d'illustrer certains investissements qui sont faits et qui ne donnent pas nécessairement les meilleurs résultats sur le plan environnemental. Pour tous ces investissements faits par l'industrie, rappelez-vous aussi qu'il y a des bureaucrates qui s'occupent davantage de la paperasse que de la protection de l'environnement en soi. Il s'agit donc de revoir où nous voulons diriger notre énergie ou concentrer notre capital. Si on décide que le niveau d'investissement est nécessaire, c'est très bien.

Je crois que vous voulez voir une vue d'ensemble de ce que nous essayons de réaliser, quelle est la meilleure façon de s'y prendre et comment nous allons y arriver. Ce n'est pas en multipliant les processus que nous obtenons de meilleurs résultats sur le plan environnemental.

• (1010)

**M. Lawrence Toet:** C'est exact. Les résultats sont le but ultime. Je le comprends tout à fait, et nous voulons améliorer ces résultats.

J'aimerais m'assurer de bien comprendre les déclarations que vous avez faites ici. Vous avez dit que vous n'avez aucun problème et que l'industrie n'a pas de problème pour ce qui est des coûts, et c'est très bien. Pour vous, ce n'est pas nécessairement une économie, mais une façon d'utiliser l'argent autrement pour obtenir de meilleurs résultats sur le plan environnemental, parallèlement au projet.

**Mme Brenda Kenny:** Ce serait le cas pour la conception de votre projet. C'est en quoi consistent ces projets pérennes. Certains des exemples fournis ici coûtent effectivement de l'argent. Je ne sais pas quels sont les montants en cause.

Je dirais qu'il y a aujourd'hui au bureau de gestion des grands projets, pour les projets de ressources, une infrastructure prête à démarrer d'une valeur de près de 200 milliards de dollars. D'après nos estimations, cela signifie que vous prévoyez dépenser de 6 à 10 milliards de dollars en processus. Lorsque je m'entretiens avec des porte-parole des ONGE et d'autres et que je leur dis « voici un chèque de 5 milliards de dollars, comment voulez-vous investir cette somme pour protéger l'environnement », ils ne disent pas qu'il faut s'astreindre à des processus qui dureront des années. Ils préfèrent qu'on aille sur le terrain pour voir ce qui peut être fait.

**M. Lawrence Toet:** J'ai une question rapide à poser sur le besoin d'éducation dont il a été question dans l'exposé de Suncor. Vous aussi, monsieur Collyer, vous en avez parlé. Suncor a plaidé en faveur d'une meilleure éducation sur la biodiversité et ce qu'elle représente pour les Canadiens.

Avez-vous songé à ce que cela pourrait être et à la façon qu'on pourrait s'y prendre? Je suis d'accord avec vous pour dire que cette éducation est bien nécessaire. Où doit-on commencer et qui vise-t-on ici?

**M. Gordon Lambert:** Je crois qu'il faut commencer à tous les niveaux d'éducation. Au niveau de la recherche, j'ai parlé de la chaire de recherche en gestion intégrée des terres, à l'Université de l'Alberta. Au niveau fondamental de la science et de notre compréhension de la biodiversité, il faut en arriver à mieux comprendre comment respecter la biodiversité et comment les écosystèmes fonctionnent, de façon à éclairer les prises de décision. Dans le milieu de la recherche, il faut vraiment affecter des ressources dans ce sens.

Quant aux autres niveaux d'éducation, il faut sensibiliser davantage le public sur l'impact qu'il produit sur les terres et la façon dont il peut atténuer cet impact, et l'amener ainsi à penser différemment au sujet de la protection de la biodiversité.

**M. David Collyer:** Je crois, comme Gord l'a mentionné, qu'il faut éduquer les gens sur la conservation et la biodiversité. J'ajouterais toutefois qu'il faut montrer le lien qui existe entre la conservation et un cadre plus vaste. Il s'agit d'établir un lien direct entre l'impact de l'exploitation des ressources et les objectifs de conservation et les objectifs liés à la biodiversité, et voir comment on intègre ces deux éléments. Ce ne sont pas deux îlots isolés.

Comment pouvons-nous mieux transmettre au public le sens du développement responsable et lui faire comprendre que toute activité économique dans le domaine du pétrole, du gaz ou d'autres ressources aura un impact environnemental quelconque? Comment fait-on cela? Et comment rattacher tout cela aux avantages économiques et autres qui en découlent? Je crois que c'est un défi constant que d'établir ce lien direct.

**Le président:** Votre temps d'intervention est écoulé.

Nous commencerions normalement des interventions de cinq minutes. Je vais utiliser mon pouvoir discrétionnaire et accorder sept minutes à M. Pilon, puis nous ferons un autre tour. Nous avançons assez rapidement. Êtes-vous d'accord? Très bien.

Monsieur Pilon, vous avez sept minutes.

[Français]

**M. François Pilon (Laval—Les Îles, NPD):** Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à MM. Collyer et Elliott.

Dans vos exposés, vous avez dit tous les deux qu'il fallait protéger les sites et, après l'exploitation, les remettre en état. Pensez-vous que le plan de conservation national devrait aller jusqu'à stopper certaines choses si, pendant l'élaboration d'un projet, on se rend compte qu'il y aura des dommages irréparables?

[Traduction]

**M. David Collyer:** Je vais répondre à cette question en deux volets. Premièrement, pour revenir à ce que j'ai dit il y a un instant, presque toutes les activités industrielles auront un impact environnemental. Notre travail consiste à atténuer ces impacts et, comme je l'ai dit tout à l'heure, par principe, essayer d'établir avec les organismes de réglementation, les gouvernements et les autres parties intéressées un juste équilibre entre la protection de l'environnement et la croissance économique.

Je ne dirais certainement pas qu'il faudrait stopper toute activité économique ou industrielle qui aurait un impact environnemental. Notre travail consiste à atténuer ces impacts et à trouver le juste équilibre. Comme je l'ai dit dans ma déclaration, il importe de songer à la conservation dans ce contexte élargi. Nous essayons d'atténuer ou de réduire les impacts dans un premier temps. Vous avez entendu de nombreux exemples à ce propos, comme Murray vous en parlera dans un instant.

Nous essayons d'assurer la remise en état des terres qui sont touchées. Dans certains cas, ce sont des secteurs de grande valeur qui doivent légitimement être protégés, et l'activité sous une forme ou une autre doit être réduite et, dans certains cas, interdite. Je crois qu'il est important de tenir compte de ce contexte élargi et de réfléchir à tout cela en gardant en tête un principe général: nous devons trouver un juste équilibre entre l'activité économique et la performance environnementale. Il faut aussi tenir compte d'un contexte temporel, à savoir que nous pouvons exploiter un site et avoir des impacts et revenir quand même à des objectifs de conservation et d'autres sur une période de temps.

Murray voudrait peut-être ajouter quelque chose.

**M. Murray Elliott:** Bien sûr. Merci.

Premièrement, je suis tout à fait d'accord avec Dave pour dire qu'il faut trouver cet équilibre. Il y a de nombreux exemples où on a reconnu que des projets ou des activités avaient, au fil du temps, des impacts plus importants que ce qu'on avait cru et approuvé à l'origine. On a vu des approches de gestion adaptative et des changements aux lois et aux règlements.

Shell s'apprête à adopter des mesures pour améliorer continuellement sa performance environnementale, comme il le fait avec le reste de ses opérations. Si nous trouvons des défauts ou des choses qui ne sont pas acceptables, des efforts seront déployés pour réaliser cette performance, en trouvant des façons d'atténuer les problèmes, et peut-être de les compenser.

Il faut certes trouver cet équilibre élargi et prendre des décisions logiques sur les impacts pouvant être acceptés et ce, au tout début de ces grands projets. Le changement dans la réglementation consiste à se doter d'un cadre national de conservation qui nous permettra d'atteindre ces objectifs dans un contexte élargi.

•(1015)

**M. David Pryce (vice-président, Opérations, Association canadienne des producteurs pétroliers):** Pour ajouter un mot à ce que Murray a mentionné, l'une des choses que nous avons dites dans notre exposé, c'est qu'il faut inclure la surveillance et la présentation de rapports dans ce cadre global. Quand on va de l'avant avec le développement d'un projet et qu'on examine les résultats souhaités en matière de conservation, il faut vérifier si les plans qu'on met en place sont assez efficaces pour assurer l'atténuation des impacts et obtenir les résultats escomptés.

Nous préconisons aussi la mise en place d'un programme de surveillance efficace pour s'assurer des résultats obtenus et, au besoin, appliquer d'autres stratégies de gestion adaptative.

[Français]

**M. François Pilon:** Je vous remercie.

Ma prochaine question s'adresse à M. Lambert.

Qu'entendez-vous par « remise en état »? Je m'explique. Je voudrais savoir si, quand vous faites des remises en état du milieu, des études sont faites au préalable. Vous avez parlé de planter des arbres et de fermer des bassins. On a fait des visites et on s'est rendu compte que, quelquefois, des gens bien intentionnés peuvent remettre des choses en état, mais si aucune étude n'est faite au préalable et que le milieu est remis en état n'importe comment, cela a des effets négatifs au lieu d'avoir des effets positifs.

Faites-vous des études avant de remettre un milieu en état?

[Traduction]

**M. Gordon Lambert:** Des plans de remise en état sont dressés au tout début de nos projets et montrent comment nous nous engageons à remettre les sites en état après utilisation, mais il s'agit d'une gestion adaptative. Pour revenir à ce que Murray a dit, on apprend en agissant.

Ce qu'on observe avec le temps, c'est que la science que constitue la remise en état a fait d'énormes progrès. Les techniques qui sont appliquées aujourd'hui sont très différentes de ce qu'elles étaient il y a 40 ans. Les efforts visent à remettre le site dans un état qui ressemble le plus à ce qu'il était auparavant. Vous verriez que cette science a progressé par rapport à ce qu'on faisait à l'époque.

[Français]

**M. François Pilon:** Vous avez tous parlé de conservation et de remise en état de la surface, mais personne n'a dit ce que vous faites une fois que le puits est fermé. Qu'est-ce qui doit être fait pour contrer les effets sous la surface, et non pas seulement en surface?

[Traduction]

**M. David Collyer:** Pouvons-nous demander à David Pryce de répondre à cette question?

**M. David Pryce:** Merci.

Pour nous, la réglementation est très claire pour ce qui est de l'abandon et de la remise en état des puits. Essentiellement, ce que nous devons faire, c'est retourner dans le puits lorsque la production est terminée, le sceller et retirer tout l'équipement de surface. À ce moment-là, nous procédons à la remise en état de la surface, ce qui implique la restauration du sol de surface, le nivellement, si nécessaire, pour assurer que le terrain reprenne sa forme naturelle et que le drainage est adéquat pour la région.

Ce processus est surveillé par les gouvernements. Nous sommes tenus d'obtenir un certificat de remise en état, ce qui signifie essentiellement que nos travaux sont inspectés ou vérifiés. Il faut

habituellement plusieurs années pour que le gouvernement confirme que le travail a été fait correctement et avec succès. On prend le temps nécessaire pour s'assurer que le travail est durable et est représentatif du site environnant.

Est-ce que cela répond à votre question?

**M. François Pilon:** Merci.

**Le président:** Monsieur Lunney, vous avez sept minutes.

**M. James Lunney:** Merci, monsieur le président.

Madame Kenny, vous avez dit dans votre déclaration que l'Association canadienne de pipelines d'énergie croit que l'industrie et l'Office national de l'énergie, notre principal organisme de réglementation, comprennent bien quelles sont les meilleures pratiques de gestion et quelle est leur efficacité.

Les opposants aux pipelines prétendent qu'il y aura des fuites. Pouvez-vous nous dire si le problème est courant et comment l'industrie gère ce problème? Il semblerait qu'il y ait des vannes tout le long du pipeline et que vous pouvez les fermer. Comment gérez-vous les défaillances d'un réseau?

•(1020)

**Mme Brenda Kenny:** Tout d'abord, la prévention est la première chose que vous faites. Les entreprises canadiennes font des inspections internes régulières pour garder un œil sur ce qui se passe à l'intérieur du pipeline et à travers la paroi. C'est semblable à ce que fait votre médecin avec les moyens dont il dispose aujourd'hui pour surveiller le corps humain; il utilise l'IRM ou les scanners au lieu d'effectuer une chirurgie exploratoire chaque fois qu'il soupçonne un problème.

Les pipelines de transmission au Canada sont ainsi devenus les meilleurs au monde pour ce qui est de la sécurité, ce qui est un résultat remarquable que nous nous engageons à améliorer continuellement.

Pour éviter qu'un incident ne devienne problématique, il y a des choses comme l'espacement des vannes, la surveillance continue, l'interruption automatique, l'intervention d'urgence, etc. Toutes ces choses sont bien connues et bien réglementées. Encore une fois, nous avons pris l'engagement de toujours nous améliorer.

Je déclare devant vous aujourd'hui que notre objectif absolu et non équivoque est de faire en sorte qu'il n'y ait aucun incident. L'ensemble de notre conseil d'administration appuie cet objectif. Nous avons un certain nombre d'éléments de gestion et de pratiques exemplaires à cette fin. Puis-je dire qu'il n'y aura jamais d'incidents liés aux pipelines au Canada? Non, pas plus qu'on peut affirmer aujourd'hui qu'il n'y aura jamais d'incidents dans le transport aérien. Mais pouvons-nous être les meilleurs dans ce domaine et nous améliorer continuellement? Absolument.

**M. James Lunney:** Je vous remercie pour cette réponse. Je vous sais gré de faire cette déclaration pour le compte rendu.

Monsieur Dunn, vous avez parlé de l'usine de traitement d'eau de source Debolt. Vous avez dit que vous étiez en mesure d'accéder à des dépôts d'eau saline à 800 mètres de profondeur pour le fractionnement hydraulique. Ces dépôts sont-ils communs? Est-ce un phénomène rare ou est-ce que ces sources d'eau sont relativement abondantes?

**M. Richard Dunn:** C'est spécifique au secteur, mais nous menons des études à ce sujet. Ce n'est pas unique. Par exemple, dans la région de Dawson Creek, il y a une autre zone gazière non traditionnelle importante qu'on appelle Montney. C'est une zone très prolifique. Nous examinons actuellement des aquifères de subsurface à cet endroit également, essentiellement à la même profondeur. Ils sont là. L'Ouest canadien est un bassin sédimentaire, ce qui permet d'avoir ces eaux salines.

Le temps entre en jeu dans tout cela également. Lorsque vous commencez à explorer une zone de gaz naturel, vous utilisez d'abord de l'eau douce ou des sources d'eau peu profondes, mais à mesure que les possibilités d'une exploitation à long terme se confirment, vous commencez à chercher aussi ces sources d'eau de recharge. Nous nous intéressons entre autres aux aquifères salins de subsurface.

**M. James Lunney:** Merci.

**Le président:** M. Pryce voulait faire un commentaire.

**M. David Pryce:** J'ai un bref commentaire à faire. Les politiques que nous devons respecter, en particulier en Alberta, exigent que nous cherchions des sources d'eau de recharge. Nous utilisons d'abord de l'eau douce. L'eau saline n'est pas toujours géographiquement disponible ou chimiquement appropriée, mais les entreprises doivent y songer avant de décider du type de permis d'utilisation d'eau qu'elles vont demander.

**M. James Lunney:** Merci pour ces renseignements.

M. Lambert nous a donné différents exemples de partenariats et d'accords conclus par Suncor en vue d'améliorer ses résultats environnementaux. Vous avez notamment mentionné la fermeture d'un ancien bassin de décantation à Wapisiw Lookout. Vous indiquez ensuite que cela a permis à Suncor d'abandonner l'aménagement prévu de quatre bassins de décantation. Vous avez parlé d'un programme d'investissement de 1,2 milliard de dollars pour la mise en oeuvre de cette technologie de réduction du recours aux bassins de décantation. Pouvez-vous nous expliquer de quoi il s'agit exactement et nous indiquer les avantages de cet investissement?

**M. Gordon Lambert:** Il s'agit en fait d'une technologie de traitement visant à accélérer l'assèchement des bassins de décantation. Cela permet de retrouver rapidement un bassin sec, de préférence à l'emmagasinage de résidus pendant de longues périodes. Alors qu'il aurait fallu normalement de 40 à 50 ans pour solidifier ces bassins, cela peut maintenant se faire en très peu de temps. Au cours des mois d'été, l'assèchement des bassins est une question de jours, plutôt que de dizaines d'années.

C'est une percée importante. Le montant de 1,2 milliard de dollars que j'ai mentionné correspond aux investissements consentis pour déployer cette technologie à l'échelle commerciale. Ce processus est en cours et représente une transformation fondamentale de notre technologie minière et de notre approche globale.

**M. James Lunney:** Je vous remercie. Les dernières décennies nous ont apporté de formidables avancées technologiques, et il est merveilleux qu'on puisse les employer à si bonne fin.

**Le président:** Monsieur Collyer.

**M. David Collyer:** Mon collègue a soulevé un excellent point.

Je voudrais ajouter rapidement quelque chose. Je crois que M. Lambert en a parlé dans ses observations. J'estime aussi très important de souligner que cette technologie est partagée et déployée par plusieurs entreprises à la fois. Vous avez entendu l'annonce récente de COSIA concernant le déploiement accéléré des

technologies améliorant la performance environnementale et le partage de la propriété intellectuelle entre les entreprises.

J'estime important d'examiner le tout dans le contexte des efforts consentis par Suncor. C'est un travail remarquable, mais il faut aussi souligner que cette technologie est mise en commun et appliquée de façon plus généralisée.

**M. James Lunney:** Merci pour cette précision.

**Le président:** Merci, monsieur Lunney. Vous n'avez plus de temps.

Monsieur Choquette, vous avez sept minutes.

[Français]

**M. François Choquette:** Merci beaucoup.

J'aimerais revenir sur les évaluations environnementales, dont j'ai parlé il y a quelques instants. Le budget prévoit la modification de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. J'en suis bien inquiet, mais cela ne concerne pas le PCN dont on discute aujourd'hui. Je ne fais qu'un commentaire éditorial en passant.

Dans la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, on voit qu'il est important de faire une bonne évaluation des projets. On a parlé tout à l'heure des projets sur les gaz de schiste et des projets pétroliers. J'espère que ces grands projets se retrouveront dans la liste éventuelle.

Ma question concerne ce que vous avez dit au sujet de l'importance d'avoir des règlements rigoureux pour que toutes les industries s'entendent entre elles. J'ai entendu des critiques en ce qui concerne les effets cumulatifs. Pour un projet donné, vous faites un très bon travail, mais vous ne regardez pas les effets cumulatifs.

Pour que vous ayez une bonne réputation, pour que les gens ne pensent pas que les compagnies pétrolières ne font que de la production et pour qu'ils voient les choses positives que vous faites, ne serait-il pas important que ces aspects fassent partie d'une réglementation stricte? Un puits de pétrole ne causera peut-être pas trop de dommages à l'environnement, mais s'il y en a 20 000 dans une même région, l'effet cumulatif peut être très grand.

•(1025)

[Traduction]

**M. David Collyer:** Je vais essayer de répondre.

Nous avons indiqué très clairement que nous appuyons les initiatives visant la réforme réglementaire. Nous avons aussi bien précisé que ce projet de loi ne devrait d'aucune manière compromettre les résultats environnementaux, et je ne crois pas que ce soit le but visé.

Nous préconisons vivement le concept d'aménagement du territoire pour régler le problème des effets cumulatifs. L'ACPP s'est par exemple prononcée ouvertement en faveur de l'aménagement du territoire dans le nord-est de l'Alberta. Nous estimons que c'est la façon la plus efficace de traiter les problématiques d'envergure régionale. À l'intérieur du cadre ainsi établi grâce au processus d'aménagement du territoire, les différents projets peuvent selon nous se dérouler dans le contexte d'un processus d'examen réglementaire simplifié.

C'est ce qui explique notre soutien à l'approche de l'équivalence entre les évaluations et aux autres éléments du projet de loi. Tout en simplifiant le processus, on s'assure ainsi de continuer à mettre l'accent sur les résultats environnementaux. Lorsqu'un processus valable est déjà en place à l'échelon provincial — et nous croyons que c'est le cas pour le plan régional du cours inférieur de l'Athabaska — on devrait s'en servir comme cadre général régissant nos activités.

• (1030)

**Mme Brenda Kenny:** Pour ce qui est des pipelines, j'ajouterais que nous croyons également que les propositions contenues dans la loi de mise en oeuvre du budget vont paver la voie à de meilleurs résultats environnementaux, entre autres parce que le regroupement permet d'envisager la totalité des possibilités d'amélioration d'un plan de projet et de faire le nécessaire de façon intégrée, ce qui est essentiel au développement durable.

Pour ce qui est des effets cumulatifs, je conviens avec M. Collyer qu'il est préférable d'examiner la situation dans son ensemble. Nous préconisons également le recours aux plans d'aménagement du territoire. À titre d'exemple — et il pourrait y en avoir plusieurs dans le secteur des pipelines — je reviens au projet de Kinder Morgan qui étudie l'impact régional sur les grands mammifères. En fait, je dirais que ce projet pérenne compense plus que largement les effets cumulatifs en permettant une meilleure mobilité de la faune.

Il arrive que les projets de développement fassent partie de la solution. Il est possible d'harmoniser ces mesures législatives et le cadre national que vous étudiez en comité de manière à obtenir d'excellents résultats.

[Français]

**M. François Choquette:** Merci.

Hier, nous étions au collège Olds. J'y ai rencontré plusieurs professeurs qui sont impliqués dans le projet des milieux humides. Nous avons parlé de l'importance de la restauration. Présentement, il y a une loi qui oblige, pour chaque acre d'aire humide détruit, à en reconstruire deux ou trois de plus. Par contre, quand c'est fait par les compagnies, il n'y a malheureusement pas de suivi. Ces milieux humides ne survivent pas plus de deux ou trois ans.

Un des professeurs a dit qu'il serait peut-être important que les entreprises se concertent mieux. Par exemple, au lieu de faire 10 routes pour se rendre dans la même section, il devrait y en avoir une seule. Au lieu de faire 10 pipelines pour se rendre dans la même section, pourquoi n'y en aurait-il pas un seul que se partageraient les entreprises?

Il a aussi mentionné qu'il fallait une meilleure concertation entre les entreprises. J'ai parlé des effets cumulatifs, et l'absence de concertation en est un. Il y a une multiplication de routes, des répercussions et des infrastructures. Je vais laisser M. Pryce répondre à ma question, mais avant, je voudrais ajouter quelque chose.

Afin de s'assurer que la restauration est effectuée par des groupes écologiques qui connaissent mieux ce domaine, ce professeur proposait la création d'un fonds qui serait géré par vous et les universités, par exemple, lequel fonds permettrait une restauration plus efficace et plus efficiente.

Il y a deux points de discussion, et je laisse répondre celui qui a le plus de choses à dire là-dessus.

• (1035)

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Pryce.

**M. David Pryce:** J'aurais quelques observations à ce sujet.

Gord a souligné qu'il y a à l'Université de l'Alberta une chaire pour la gestion intégrée du territoire. Cette initiative a bénéficié du soutien bien senti de l'industrie au fil des ans. Le principal objectif visé est la recherche de mécanismes permettant aux entreprises, non seulement au sein de notre industrie mais dans l'ensemble du secteur de mise en valeur des ressources, de conjuguer leurs efforts pour réaliser justement le genre de choses dont vous parliez afin de mettre en commun leurs réseaux de routes et de pipelines et d'en synchroniser l'utilisation. Nous sommes certes favorables à cette approche importante et, en toute honnêteté, nécessaire, si nous souhaitons régir adéquatement l'accès au territoire.

Je pense qu'il importe également de souligner que nous nous éloignons ainsi de nos pratiques traditionnelles où nous forons un puits à un endroit avant d'aller ailleurs pour en forer un autre... M. Dunn nous a parlé des possibilités offertes dans le secteur du gaz de schiste et du fait que l'on envisage le recours au forage sur socle qui permet de forer 16 puits à partir d'un même socle pour exploiter une vaste superficie souterraine. Selon moi, c'est un moyen pour minimiser les répercussions. Mais nous ne sommes pas les seuls à nous pencher sur la question; les organismes de réglementation le font également. À titre d'exemple, les responsables albertains de la réglementation souhaitent maintenant nous obliger à mieux nous concerter, comme vous venez de le suggérer, de manière à minimiser notre empreinte sur l'environnement.

**Le président:** Le temps prévu est écoulé depuis un bon moment déjà, mais si vous pouvez répondre brièvement, allez-y.

**M. David Collyer:** Je vais faire très rapidement. Je sais que Mme Kenny veut également intervenir.

Je souhaite revenir au dernier point que vous soulevez concernant le recours à des groupes écologiques pour accomplir ce travail. Nous collaborons très étroitement avec les milieux universitaires, les instituts de recherche et les groupes environnementaux, mais je tiens à souligner le fait que les entreprises représentées ici aujourd'hui comptent également de nombreux spécialistes en environnement au sein de leur personnel. En raison de l'importance accordée aux questions environnementales, nous avons d'ailleurs beaucoup plus de ces spécialistes à notre emploi qu'auparavant.

Alors, les entreprises d'exploitation peuvent également compter sur une solide expertise en matière environnementale.

**Mme Brenda Kenny:** Je voulais juste ajouter très brièvement que je crois également que la capacité réglementaire, le suivi et l'adaptation sont autant d'éléments de solution. Dans le projet de loi de mise en oeuvre du budget, on accorde 14 millions de dollars supplémentaires à l'Office national de l'énergie pour augmenter le nombre d'inspections, de vérifications. Nous voyons cet investissement d'un bon oeil, car il est important de faire montre de transparence dans le suivi. Cela s'inscrit dans l'infrastructure réglementaire. Il n'est plus question de se contenter de délivrer un permis au début du processus; il faut une collaboration pendant tout le cycle de vie d'un projet afin de pouvoir l'améliorer sans cesse aux fins de nos objectifs de conservation.

**Le président:** Merci.

Je crois que tous les membres du comité ont été fort impressionnés par le projet touchant les milieux humides lors de notre visite au Olds College. J'ai demandé aux gens du collège dans quelle mesure l'industrie des sables bitumineux participait aux efforts de remise en état et de consultation, un secteur scientifique en pleine croissance. Nous espérons voir une collaboration entre les gens de l'industrie et les scientifiques.



Comme nous avons pu l'entendre, la technologie de traitement des bassins de décantation évolue très rapidement. Il n'en était même pas question il y a deux ans à peine lorsque le comité s'est rendu visiter les sites d'extraction des sables bitumineux. Voilà que deux ans plus tard, nous bénéficions d'avancées importantes. Il convient donc d'accorder toute l'importance voulue aux efforts de mise en valeur des milieux humides dans le cadre des projets de remise en état.

Monsieur Toet, vous avez sept minutes.

**M. Lawrence Toet:** Merci, monsieur le président.

J'aimerais formuler une demande. Mme Kenny a indiqué qu'elle serait heureuse de fournir au comité des exemples d'initiatives pouvant servir de projets pilotes. Nous apprécierions grandement qu'elle puisse le faire par l'entremise de notre président ou de notre greffière.

J'aimerais tenter de résumer l'orientation de nos échanges dans le contexte des exemples cités et des processus mis de l'avant.

Si je ne m'abuse, monsieur Collyer et madame Kenny, vous avez parlé tous les deux d'un changement de perspective avec l'application de notre futur plan de conservation national. Vous me corrigerez si j'ai tort, mais j'ai l'impression que vous souhaitez nous voir, au fil de l'élaboration de ce plan, définir clairement ce que nous voulons réaliser, les résultats désirés, tout en prévoyant la souplesse nécessaire pour intégrer les innovations technologiques qui nous permettront d'atteindre ces résultats.

Serait-ce une bonne façon de résumer nos propos, ou voudriez-vous apporter des précisions?

**Mme Brenda Kenny:** Je crois que cela résume bien ce que nous cherchons, car il faut que le plan soit axé sur les résultats, plutôt que d'être prescriptif. Il nous faut exposer clairement les objectifs visés et rendre possibles un large éventail d'options permettant d'y parvenir, en assurant le suivi tout au long de cette démarche. Et si jamais nous n'obtenons pas les résultats escomptés, il faudra se demander pourquoi et en tirer des enseignements pour continuer à faire avancer la science. Je crois donc que cela résume bien notre point de vue.

• (1040)

**M. David Collyer:** Si je puis me permettre, je serais pas mal du même avis. Je crois qu'il s'agit essentiellement de définir les résultats visés, d'assurer l'harmonisation des efforts entre toute la gamme des groupes et des intervenants qui s'intéressent à la conservation et à la biodiversité ou qui ont un rôle à jouer en la matière, puis de permettre l'application de plans et de pratiques novatrices à l'intérieur des différentes instances pour favoriser l'atteinte des objectifs établis, plutôt que d'essayer de dicter des comportements.

Comme le président nous l'a fait valoir il y a un moment, nous ne sommes pas assez brillants pour savoir ce que la technologie nous réserve dans un avenir rapproché. Il faut donc déterminer les résultats souhaités en prévoyant la souplesse nécessaire quant à la façon dont on y parviendra, grâce à l'innovation et à l'harmonisation des efforts.

**M. Lawrence Toet:** Vous parlez ici en fait d'un troisième aspect que je n'ai peut-être pas abordé, à savoir la nécessité de suivre les progrès réalisés dans l'atteinte de ces objectifs pour nous assurer que nous arrivons à nos fins. C'est une composante très importante du processus.

Je vous remercie.

J'ai une brève question pour M. Dunn, le représentant d'Encana. Dans votre exposé, vous avez parlé du dialogue et de la collaboration dont vous avez pu bénéficier, notamment pour le projet du bassin

Horn River. Je me demandais si vous pouviez nous donner une idée de la façon dont les choses ont fonctionné, entre autres du point de vue de la conservation, en nous indiquant dans quelle mesure les parties prenantes ont adhéré au projet et comment selon vous cela a contribué à l'obtention d'un excellent résultat.

**M. Richard Dunn:** J'ai certes l'impression que les 11 entreprises se réjouissaient de l'occasion qui leur était offerte en étant conscientes des avantages d'une planification efficace. Il est question ici de cette route unique, de ce pipeline unique dont on parlait tout à l'heure, ou de la nécessité de bien planifier non seulement afin de minimiser les perturbations du territoire, mais aussi pour bonifier les avantages économiques du projet grâce à la mise en commun des installations.

Le projet de l'usine de gaz Cabin est un bon exemple en ce sens. Cinq des entreprises ont collaboré à la construction d'une usine de plusieurs centaines de millions de dollars qu'elles partagent pour la transformation du gaz.

Je crois que le concept du regroupement des producteurs est très bien accueilli par les principaux intéressés. Comme je l'indiquais, c'est une façon pour eux d'intervenir pour façonner le développement, exprimer leurs préoccupations et mieux saisir le contexte. On a donc accès à un portail centralisé, plutôt que de devoir composer dans certains cas avec 11 entreprises différentes. Grâce à ce guichet unique pour l'accès à l'information et la contribution aux projets, il devient plus facile pour les parties prenantes de suivre vraiment ce qui se passe.

**M. Lawrence Toet:** Comment les autres intéressés dont nous avons parlé, à savoir les Premières nations et les collectivités locales, perçoivent-elles cette voie de communication unique qui leur évite des pourparlers avec 11 entités différentes? En définitive, voient-elles d'un bon oeil cette nouvelle façon de faire les choses?

**M. Richard Dunn:** La réaction a été très positive. On est très favorable au regroupement des producteurs et je dirais même que c'est la façon dont on envisage désormais les relations d'affaires avec nous.

Nous tenons par exemple des réunions mensuelles, parfois dans la région, mais souvent également à Calgary avec la participation des représentants de la collectivité et des Premières nations par vidéoconférence. Ceux-ci peuvent alors discuter avec les représentants des entreprises siégeant au sein du regroupement afin de mieux comprendre ce qui se passe et d'exprimer leurs préoccupations.

Je crois que c'est véritablement devenu la nouvelle façon de faire des affaires dans cette région-là de telle sorte que chacun puisse prendre conscience qu'il y a un effort commun de planification et d'action.

**M. Lawrence Toet:** Merci.

J'aurais un dernier point à soulever, et j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

L'un de nos témoins représentant Conservation de la nature Canada a déclaré — et je paraphrase — que l'industrie est aussi favorable que quiconque à la création de zones de conservation. Êtes-vous d'accord?

**M. Gordon Lambert:** Oui, tout à fait. Nous recherchons une certitude relative quant aux possibilités de développement et aux conditions qui vont s'appliquer. Nous sommes aussi conscients que la conservation de zones naturelles importantes est un aspect primordial de l'ensemble de la problématique. Il faut toujours trouver le juste équilibre entre les intérêts économiques, sociaux et environnementaux, mais nous savons que la composante conservation ne doit jamais être négligée. Pour nos décisions d'investissement, il importe que nous sachions rapidement et clairement à quoi nous en tenir.

• (1045)

**M. Lawrence Toet:** Monsieur Collyer.

**M. David Collyer:** Je dirais que le point d'intégration ou d'équilibre peut varier d'un groupe d'intérêt à un autre. Je crois que nos efforts s'harmonisent plutôt bien avec ceux de groupes comme Conservation de la nature Canada. Il en va de même pour l'Alberta Conservation Alliance. Nous n'avons pas une telle communion d'intérêts avec tous les groupes environnementaux, mais c'est bel et bien le cas avec certains groupes très crédibles et de bonne réputation qui oeuvrent au Canada, comme l'indiquait M. Lambert.

**Le président:** Merci, monsieur Toet.

Monsieur Pilon.

[Français]

**M. François Pilon:** Merci, monsieur le président.

J'aimerais poser trois brèves questions, sur des points qui ont besoin de clarification.

La première question s'adresse à vous, madame Kenny. Lorsque vous faites un pipeline, vous êtes tenus de remettre le milieu en état le plus possible. Y a-t-il une loi qui vous oblige à remettre le milieu en état en cas de fuite ou quelque chose du genre? Êtes-vous seulement tenus de réparer le pipeline? S'il y a des dégâts à l'environnement, êtes-vous tenus de les réparer?

[Traduction]

**Mme Brenda Kenny:** En cas de fuite, une réglementation complexe s'applique et toute une gamme de mesures doivent être prises. Cela comprend tous les travaux nécessaires à la réparation et au nettoyage de manière à s'assurer que l'éventuelle réouverture du pipeline puisse se faire en toute sécurité et que l'on ait bien remis en état toute la zone qui a été touchée. C'est ce que prévoit un large éventail d'exigences et de dispositions réglementaires, ce que nous estimons en toute honnêteté tout à fait approprié.

J'aimerais seulement ajouter une chose. En regardant les images prises au lendemain d'une fuite, certains sont portés à croire que la situation est catastrophique et que les dommages sont permanents. Je peux vous assurer que ce n'est pas le cas, mais nous multiplions tout de même les efforts pour éviter toute fuite. Non seulement les dommages ne sont-ils pas permanents, mais je pourrais aussi vous citer plusieurs cas où les mesures de nettoyage ont laissé un secteur en meilleur état qu'il ne l'était auparavant. Je pense par exemple à ce qui s'est passé dans le port de Vancouver après qu'un oléoduc eut été endommagé par un entrepreneur. Ce n'était pas la faute de l'entreprise et la sécurité du pipeline n'était pas en cause, mais je peux vous dire que les opérations de nettoyage ont laissé ce secteur portuaire riche en activités industrielles dans un bien meilleur état qu'il ne l'était auparavant.

[Français]

**M. François Pilon:** Merci.

J'aimerais maintenant poser une question à vous, monsieur Dunn. Vous avez mentionné que vous allez chercher de l'eau saline, autant que possible. Une fois qu'elle est contaminée, que faites-vous de cette eau saline? Comment vous en débarrassez-vous?

[Traduction]

**M. Richard Dunn:** C'est une bonne question.

Lorsque nous procédons à la fracturation hydraulique du puits, nous récupérons l'eau au moyen d'un mécanisme de confinement sécurisé. Cette eau est ensuite recyclée et pompée à nouveau dans le même réservoir de 800 mètres de profondeur, mais dans un emplacement légèrement différent. L'eau qui sert à la fracturation hydraulique est donc récupérée dans le même réservoir source. C'est un système en circuit fermé qui permet le recyclage de l'eau dans cet aquifère salin. Encore là, les pipelines et les puits de forage font l'objet d'une conception technique assurant leur intégrité; ils sont également bien réglementés pour protéger l'eau douce.

[Français]

**M. François Pilon:** J'ai une dernière question à poser à M. Dunn.

Vous travaillez en collaboration avec les peuples autochtones. Avez-vous des exemples concrets de cela?

• (1050)

[Traduction]

**M. Richard Dunn:** Oui. Pour reprendre l'exemple du bassin de Horn River, il va de soi que nous nous assurons de consulter régulièrement la Première nation de Fort Nelson afin de bien comprendre ses préoccupations. S'il y a des zones particulières qu'il nous faut éviter, notamment en raison de leur importance pour les Premières nations, qu'il s'agisse de sites spirituels ou peu importe, nous le prenons en considération dans nos efforts de développement. Nous tenons des consultations et nous ajustons nos activités en conséquence.

En outre, comme je l'ai déjà mentionné, nous nous efforçons de veiller à ce que les collectivités autochtones et non autochtones puissent bénéficier de nos activités dans toute la mesure du possible. Il peut par exemple s'agir de voir à ce qu'on comprenne bien les possibilités de sous-traitance qui peuvent s'offrir. Je sais que Shell et Suncor mettent tout en oeuvre dans le but d'établir cette capacité. Nous nous efforçons de faire le nécessaire pour sensibiliser ces populations.

Nous avons également des programmes pour aider les collectivités autochtones à se doter des capacités voulues. Nous finançons par exemple la Ch'nook Business School, un programme de l'Université de la Colombie-Britannique qui vise à inculquer des notions de gestion aux entrepreneurs autochtones. Bien souvent, cette capacité de gérer efficacement une entreprise est la clé du succès. C'est donc l'un des programmes que nous parrainons.

**Le président:** S'il n'y a pas d'autres observations, je tiens à remercier nos témoins pour leur contribution d'aujourd'hui.

Merci pour votre engagement envers le développement durable de nos ressources naturelles. Nous tiendrons compte de votre suggestion de parler d'un cadre de conservation national, plutôt que d'un plan.

Nous reprendrons nos travaux à 11 h 15.

Merci beaucoup.

- \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_
- 
- (1115)

**Le président:** Nous allons reprendre nos travaux.

Il s'agit de la 37<sup>e</sup> séance du Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Je souhaite la bienvenue aux témoins qui se joignent à nous pour la poursuite de notre étude sur l'élaboration d'un plan de conservation national.

Parmi les 12 membres du comité, 5 sont présents aujourd'hui. Nous avons grand hâte d'entendre ce que nos témoins ont à nous dire. Chacun a droit à un maximum de 10 minutes pour un exposé préliminaire, après quoi nous passerons aux questions des membres du comité.

Je donne maintenant la parole à nos témoins en débutant avec M. Sears, le représentant de l'Alberta Grazing Leaseholders Association. Vous avez 10 minutes.

- (1120)

**M. Larry Sears (président, Alberta Grazing Leaseholders Association):** Bonjour à tous. Je tiens tout d'abord à vous remercier de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

J'aimerais commencer en indiquant que j'appartiens à la quatrième génération d'éleveurs des contreforts du Sud de l'Alberta. Mes garçons sont la cinquième génération d'agriculteurs de l'Alberta. C'est un peu inhabituel, parce qu'on a beaucoup de mal à convaincre les jeunes de continuer en agriculture. Ma famille a célébré ses 100 ans d'établissement dans la province en 2010.

J'aimerais vous en dire un peu plus au sujet de mon association, l'Alberta Grazing Leaseholders. On dénombre près de 5 700 baux de pâturage en Alberta, des terres de la Couronne visées par des dispositions relatives à l'agriculture. Ceux-ci représentent environ 5,2 millions d'acres, alors que la masse terrestre de l'Alberta est estimée à 150 millions d'acres... sans compter l'eau. La superficie en acres des baux de pâturage représente donc moins de 5 p. 100 de la masse terrestre. Par ailleurs, l'industrie des bovins de boucherie génère près de 3 milliards de dollars de recettes monétaires agricoles. La prospérité de cette industrie repose sur l'efficacité et la productivité des bouviers qui ont accès à un important stock fourrager. Environ 20 p. 100 des exigences encadrant le pâturage découle de l'utilisation de baux de pâturage visant des terres de la Couronne. Les terres de la Couronne sont assorties d'un usage prioritaire désigné pour l'agriculture et la plupart se prêtent parfaitement au pâturage pour bestiaux. Le bail moyen en Alberta représente un peu plus d'une section et permet d'élever environ 50 vaches.

J'aimerais profiter de l'occasion pour donner un peu d'information sur les avantages de l'exploitation de grands pâturages et son rôle pour maintenir et, en fait, consolider l'habitat pour d'autres espèces fauniques. La plupart des espèces non réglementées et bon nombre des animaux et des oiseaux chéris et désignés comme en voie de disparition ou menacés dépendent des pâturages pour bestiaux pour que leur habitat soit favorable à les y accueillir. Le pâturage est non seulement complémentaire, mais il est également avantageux pour un grand nombre d'animaux sauvages. Certes, il ne s'agit pas du message véhiculé par les défenseurs des espèces en péril. Il s'agit en fait de connaissances factuelles fondées sur plus de 130 ans d'exploitation de pâturages dans la province. Si l'on devait se ranger à l'opinion de certains environnementalistes qui désirent éliminer le

bétail parce qu'il menace les animaux sauvages, on serait en droit de se demander comment les animaux sauvages peuvent continuer de survivre même si le bétail entre dans l'équation.

Cette question nous amène la question litigieuse des 50 millions de dollars injectés dans les programmes sur les espèces en péril. Nous estimons en effet qu'il existe des méthodes de conservation plus avantageuses et efficaces que simplement se contenter de confier des fonds à des préservateurs.

D'ailleurs, je vais citer Ayn Rand pour jeter un certain éclairage sur les raisons pour lesquelles bon nombre d'entre nous n'apprécient pas la politique et l'orientation des lois sur les espèces en péril et s'en méfient. Elle l'exprime en ces termes: Le pouvoir économique est exercé de façon positive, en offrant une récompense, un incitatif, un paiement, une valeur; le pouvoir politique est exercé de façon négative, par la menace de punition, la perte, l'emprisonnement, la destruction. L'homme d'affaires a pour outil les valeurs alors que le bureaucrate a pour outil la peur.

Je pense que l'exemple typique est l'agriculteur qui se retrouve aux prises avec un bourbier ou un marécage et qui doit prendre une décision en fonction de considérations économiques. Par le passé, la solution était toute simple: drainer le bourbier, se débarrasser des canards et des oies qui dévorent les cultures et dégager plus de superficie agricole exploitée supplémentaire. Voilà quelle était la mentalité d'autrefois à l'égard de la monoculture du blé. Aujourd'hui, d'autres options sont accessibles par le truchement de programmes incitatifs qui fonctionneront peut-être suffisamment bien pour que vous puissiez maintenir un marécage afin d'alimenter une nappe souterraine, selon vos talents de négociateur avec des organisations comme Canards Illimités.

Voilà donc où nous en sommes, la vérité ne se révèle pas à tous, mais seulement à ceux qui la cherchent. Cela étant dit, pourquoi ne mettrions-nous pas en place des incitatifs destinés aux personnes qui maintiennent l'habitat en faisant paître des bovins et des moutons, pour peu que ce soit effectué de façon durable? Ces gardiens des terres l'ont fait pendant plus de 100 ans et ils ont réussi à maintenir l'habitat faunique en dépit des allégations des environnementalistes et des bureaucrates, certes bien intentionnés, mais naïfs, qui s'échinent à élargir leurs parcs pour animaux domestiques ou leurs réserves naturelles.

Des façons plus efficaces et efficaces d'assurer la bonne garde des terres sont déjà utilisées et continueront de contribuer à maintenir l'habitat de la plupart des espèces. Le milieu de la réglementation dans lequel nous évoluons n'est pas favorable à la bonne conduite des affaires ni propice à la prospérité des générations futures d'agriculteurs. Très franchement, il est impératif de revoir complètement l'équilibre entre les valeurs économiques et l'environnement. Bien que nous ayons applaudi la récente annonce des mesures de simplification du processus d'approbation de projets, nous estimons que l'équilibre demeure quand même encore décentré vers le mouvement écologique qui ne comprend rien aux rouages économiques et au jeu qui se joue, pour ainsi dire, sauf sur le plan idéologique.

Je crois que le point culminant a été atteint en 1973, lorsque la loi sur les espèces en péril a été adoptée aux États-Unis. Bien qu'elle ait bénéficié au départ d'une certaine faveur populaire et qu'elle ait été considérée comme une mesure judicieuse par bon nombre, sa visée a été rapidement détournée par des intérêts écologiques anticommerciaux et a littéralement entraîné des dépenses inutiles et irrationnelles de l'ordre de milliards de dollars dans toutes les opérations et activités en cours aux États-Unis. Il est complètement absurde d'accorder la priorité aux souris, aux lézards, aux insectes, etc., au détriment des humains. On s'est efforcé de refléter certaines des mêmes approches dans nos lois sur les espèces en péril, alléguant des difficultés chez certaines sous-espèces, des chiffres ridiculement faibles, etc.

Ce qui était perçu au départ comme un simple jeu par certains, parce qu'ils ne prenaient pas beaucoup de risque économique dans cette partie, est devenu une entreprise d'envergure. Bon nombre de ces groupes préfèrent tenir des propos alarmistes pour dégager des fonds et se prêtent à l'intimidation pour obtenir des subventions et des contributions. Ces groupes écologiques en viendront éventuellement à égrainer l'économie jusqu'à ce qu'elle devienne paralysée.

Tous les efforts de conservation qui bénéficient de l'argent des contribuables devraient obtenir la faveur populaire et il devrait être possible d'en vérifier les résultats. Il est tout à fait absurde de donner de l'argent à d'importants groupes écologiques comme la CNC pour empêcher sciemment la subdivision de fermes et de ranchs. Certaines des terres pour lesquelles ils ont obtenu des servitudes de conservation ne seront jamais menacées de subdivision. Ils n'en ont besoin que pour redorer leur portfolio afin de mieux paraître aux yeux des investisseurs. Ces initiatives peuvent réussir encore mieux auprès des donateurs privés, si ceux-ci sont suffisamment naïfs pour contribuer à des causes frivoles.

Les contribuables devraient exiger une utilisation plus efficace de leur argent. En outre, si le gouvernement estime qu'il est nécessaire de prendre des mesures de conservation efficaces, il doit permettre aux propriétaires fonciers de continuer d'accomplir ce qui se doit, sur le plan de la gestion, et les encourager à le faire au lieu de les en décourager.

C'était mon exposé d'aujourd'hui. Merci beaucoup.

• (1125)

**Le président:** Merci.

Avant de passer aux autres témoins, je tiens à vous informer de la portée de notre étude. Nous avons soumis six questions.

Quelle devrait être la finalité du Plan de conservation national? Quels devraient être ses objectifs? Quelles devraient être les lignes directrices du PCN? Quelles devraient être les priorités en matière de conservation? Quelles devraient être les priorités du PCN en matière de mise en oeuvre? À quels processus de consultation le ministre devrait-il envisager de recourir pour l'élaborer?

J'encourage les témoins à tenir compte de la portée de l'étude dans leurs commentaires, parce que nous devons en faire rapport selon ces six questions, qui constituent nos directives durant notre voyage ici à Calgary.

Le prochain groupe de témoins est l'Alberta Riparian Habitat Management Society — Cows and Fish.

**M. Lorne Fitch (spécialiste provincial des zones riveraines, Alberta Riparian Habitat Management Society - Cows and Fish):** Merci, bonjour. Merci d'apporter la pluie durant votre voyage dans l'Ouest canadien. Elle remplit de joie les coeurs des gens des Prairies.

Le Canada possède certaines ressources naturelles essentielles, comme la biodiversité, l'eau douce, des terres fertiles, de l'air respirable et un climat doux si on le compare à d'autres, ce qui est irremplaçable. Les bienfaits et les services écologiques, le capital naturel, soutiennent l'économie et la société canadiennes, même si la dépendance à l'extraction de ressources non renouvelables est grande, surtout ici en Alberta.

Il faut investir dans l'infrastructure écologique au Canada. Les préoccupations liées aux dommages causés à l'économie doivent s'accompagner d'une réflexion sur la perte du capital naturel. On peut dresser un parallèle entre le resserrement du crédit et une société qui vit au-dessus de ses moyens écologiques. La santé de l'économie dépend directement à court et à long terme de la solidité des fondements écologiques.

Le Plan de conservation national permet d'établir un objectif de conservation pour le Canada pendant que des occasions et des options s'offrent toujours pour trouver un équilibre, conscientiser les gens et assurer l'avenir des prochaines générations. L'Alberta Riparian Habitat Management Society, mieux connue sous le nom de Cows and Fish, encourage depuis 20 ans l'intendance éthique des ressources partagées que sont l'eau, les bassins versants et la biodiversité.

Cows and Fish est une organisation non gouvernementale qui travaille sur les terres privées et publiques, à la campagne et en ville, pour conserver et gérer les zones riveraines, le point de rencontre entre la terre et l'eau. C'est une tâche essentielle. Nous pensons que notre expérience, qui comprend l'amélioration d'autres zones au Canada pour favoriser la capacité et les outils de conservation des bassins versants, s'applique au Plan de conservation national.

Nous vous remercions de l'occasion de parler brièvement de certains de nos apprentissages, qui pourront être utiles dans les délibérations sur les éléments, les principes, les priorités et la mise en oeuvre du Plan de conservation national. Notre travail porte sur l'intendance, et il doit en être de même pour le plan. L'intendance, c'est la sensibilisation, l'éthique et l'action. Ces éléments sont indivisibles; ils forment un tout et sont interreliés.

La sensibilisation, c'est le niveau de compréhension ou de connaissance sur lequel reposent les deux autres éléments. L'élaboration de règles éthiques, c'est la définition du sens des responsabilités et des obligations et de la conscience pour protéger la terre, l'eau et l'air. L'action, c'est de montrer quel est le bon choix, celui qui repose sur un équilibre, la retenue et un sens de l'héritage.

Cows and Fish applique ces éléments d'intendance de manière à encourager la conservation axée sur la collectivité et l'engagement pour coopérer, au lieu d'entrer en conflit. Les occasions d'intendance se fondent sur un processus en cinq étapes. Tout d'abord, l'engagement découle de la conscientisation à l'écologie pour aider les gens à comprendre certains processus écologiques qui façonnent l'environnement dans lequel ils vivent et qui permet à bon nombre de gagner leur vie.

• (1130)

La deuxième étape, c'est d'aider à former des équipes ou des partenariats dans la collectivité ou près du bassin versant. Ce réseau de spécialistes des ressources naturelles, de propriétaires fonciers et d'autres personnes qui tiennent aux zones riveraines permettra de régler des questions et des problèmes en tenant compte des divers points de vue.

La troisième étape, c'est d'utiliser les conseils techniques et les outils de changement de l'intendance pour offrir des options aux pratiques actuelles. Une bonne partie de l'information recueillie se base sur des solutions novatrices, progressistes et pratiques déjà appliquées par un groupe restreint de propriétaires fonciers. Il faut trouver les intéressés et comprendre leurs mesures de gestion afin de proposer cette option aux autres, qui pourront en évaluer la pertinence pour leurs activités.

D'autres outils aident le groupe dans la collectivité à lier la biodiversité, l'économie et la qualité de l'eau aux mesures de gestion et aux options.

La quatrième étape est essentielle. C'est le transfert de la responsabilité d'agir à la collectivité la mieux placée pour apporter les changements et en bénéficier. Il est crucial d'indiquer dès le départ que des choix et des options existent, par rapport aux pratiques de gestion actuelles. Plutôt que l'approche centralisatrice ou descendante, Cows and Fish encourage la formation d'équipes locales ou communautaires composées de spécialistes techniques, de producteurs et d'intervenants locaux qui participent ensemble au processus.

Même si les étapes du processus sont constamment répétées, la cinquième étape, c'est la surveillance à l'aide d'instruments de mesure environnementale pour évaluer la fonction ou la santé des zones riveraines. Ces instruments permettent d'examiner de façon objective l'état du bassin versant, d'établir des objectifs, de lier l'écologie à la gestion, de renforcer l'action communautaire et d'offrir un cadre de surveillance pour les propriétaires et les autres résidents.

L'essence du programme de Cows and Fish, c'est d'unir les cinq éléments du processus que je viens de décrire. Le programme est axé sur la restauration et la gestion d'un bassin versant ou d'un milieu. Nous employons des outils scientifiques pour favoriser la compréhension de l'écologie, comme des instruments de mesure pour connaître la fonction du milieu. Notre programme change la façon d'impliquer les propriétaires fonciers et permet de remplacer le conflit par la coopération. Durant le processus, les collectivités et la population en général commencent à voir et à utiliser le milieu différemment, à lui accorder plus de valeur et à établir une vision qui comprend la restauration et l'entretien écologiques.

Cows and Fish n'est pas un programme gouvernemental, mais nous travaillons avec le personnel de l'agence pour augmenter son efficacité dans les collectivités. Notre programme et ses éléments sont évalués de façon périodique pour surveiller les progrès et cerner les lacunes ou les obstacles aux mesures d'intendance. Notre programme s'applique de manière directe et éprouvée aux efforts de conservation dans les collectivités agricoles. Il aide aussi à résoudre les autres questions associées à l'utilisation des terres et à atteindre les objectifs d'intendance et de conservation.

Les mesures concernant les zones riveraines et les bassins versants doivent être mises en oeuvre par la collectivité et les gens locaux et reposer sur un engagement majoritairement volontaire. Pour aider la collectivité à y arriver, il faut sensibiliser et motiver les gens, reconnaître les problèmes et avoir la capacité de les résoudre. Les raisons de prendre des mesures positives peuvent être la conscientisation accrue, la motivation fondée sur les intérêts personnels, les préoccupations en matière de législation, les occasions de marketing ou l'altruisme. Le résultat net, c'est le retour à un milieu qui conserve sa fonction écologique essentielle et qui soutient davantage les activités agricoles.

Nos principes de travail sont la science et la pertinence écologique, l'intendance en tant que moteur, la compréhension de

l'écologie et la conscientisation accrue dans les collectivités. Notre programme est axé sur les bassins versants, selon la portée et l'ampleur de la restauration de la fonction écologique. Orienté sur les résultats à long terme et l'avenir, il s'appuie sur la collectivité qui le met en oeuvre et joint les mesures durables à l'économie. Notre travail fait l'objet d'évaluations. Ces principes peuvent s'appliquer de manière directe dans l'élaboration du Plan de conservation national.

Cows and Fish, c'est le rassemblement de connaissances que nous devrions tous avoir, comme la compréhension de la façon dont les zones riveraines et les bassins versants fonctionnent et nous relient, des indicateurs de la santé du milieu, des principes de collaboration, du fait que les solutions doivent profiter à nous tous. Nous recueillons toutes sortes d'informations qui permettent de restaurer ou de maintenir les systèmes naturels et de développer des collectivités et une économie résilientes sur le plan environnemental. Les objectifs du Plan de conservation national pourraient se fonder sur ces caractéristiques.

Merci.

• (1135)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous entendrons maintenant M. Jamieson.

Bienvenue. Vous avez 10 minutes.

**M. Bob Jamieson (à titre personnel):** Merci.

Je suis juste de l'autre côté des montagnes, en Colombie-Britannique. Je suis spécialiste des écosystèmes et je possède une quarantaine d'années d'expérience dans le domaine, mais j'ai aussi exploité un ranch pendant 20 ans environ, ce qui me distingue peut-être un peu des autres.

Je tenais à préciser quelque chose à propos des gens comme Larry et moi. Pour survivre, les éleveurs de bovins doivent avoir un excellent sens des affaires, en plus de drôlement bien s'y connaître en écologie, car ce n'est pas un ranch que nous devons gérer, mais des pâturages. Si nous ne nous occupons pas de ces pâturages, c'est la base de notre entreprise que nous perdons. Alors les gens comme Larry et moi se trouvent un peu coincés. On sait que les cow-boys ont généralement les jambes arquées, et on présume que c'est à force de monter des chevaux. Mais en réalité, c'est parce que nous avons un pied dans la sphère économique et l'autre dans la nature. On a érigé une clôture entre les deux, et on tente de survivre dans ce genre de système. Je pense que c'est un problème important auquel nous sommes confrontés dans l'élaboration d'une stratégie nationale de conservation.

J'aimerais d'abord parler du profil multiculturel du Canada, qui compte maintenant des naturalistes et des « rednecks », en plus des Premières nations et de toutes les autres cultures, y compris la culture francophone et tout le reste. Les deux camps communiquent très mal entre eux. C'est un des problèmes auxquels nous devons nous attaquer.

La CBC a diffusé un reportage intéressant il y a quelques jours sur une jeune femme qui se disait « écoloholique », une adepte du recyclage qui pose toutes sortes de gestes écologiques. Je me suis alors dit qu'à l'autre bout du spectre, il y avait ceux qui ne vivent que pour l'argent et les biens matériels, ceux qui sont à l'origine de ce dilemme. Ce qui est problématique au Canada selon moi, c'est que les décisions que nous prenons en matière de conservation sont fondées sur ce que j'appelle un « esprit d'affrontement ». Les deux camps prennent position, s'affrontent et luttent sans merci, et on laisse très peu de place dans tout cela aux personnes comme Lorne, qui a travaillé toute sa vie pour trouver un terrain d'entente et des solutions.

Si je me suis penché sur la question, c'est que depuis une quinzaine d'années, ma région est aux prises avec trois problèmes ou conflits à l'égard de la conservation. Aucune solution viable n'a encore été trouvée, et je pense que tout cela a coûté jusqu'à maintenant entre 100 et 150 millions de dollars aux groupes gouvernementaux et aux gens de notre collectivité qui tentent de remédier à la situation. C'est devenu un problème de taille chez nous. Je crois que le scénario se répète un peu partout au Canada.

Je vais vous raconter une petite anecdote illustrant à quel point la situation s'est envenimée dans notre région. Vous avez peut-être entendu parler du débat entourant un centre de ski appelé « Jumbo ». Cela a divisé notre collectivité. L'autre jour, je discutais avec quelqu'un qui a la réputation d'être en faveur de ce projet de développement. C'est un homme qui aime gratter la guitare, et il a demandé à un ami qui est musicien professionnel s'il pouvait se joindre à lui pour une petite séance de musique improvisée. Son ami lui a répondu que ce serait un plaisir de faire de la musique avec lui, mais qu'un des membres de son groupe refusait de le laisser jouer avec eux parce qu'il était pour le projet Jumbo. Cela me brise carrément le cœur de voir que nos collectivités sont déchirées de cette façon par ces enjeux.

À mon avis, le rôle d'une stratégie de conservation nationale est au moins d'aborder ces dilemmes et de servir d'outil pour rapprocher les gens. J'ai réfléchi à la question, et j'aimerais vous faire part de mes conclusions. Il y a premièrement ce que j'appelle le contexte individuel. Malgré tous les ordinateurs présents sur cette terre, notre logiciel de prise de décisions date d'un million d'années. Il remonte au temps des cavernes. Un article très intéressant est paru récemment dans le magazine *Scientific American*. Grâce à certaines substances chimiques et à l'imagerie par résonance magnétique, les scientifiques peuvent voir quels neurones sont sollicités dans notre cerveau. Ils installent un sujet dans la machine et lui posent des questions. Quand le sujet est stressé et qu'il doit prendre une décision difficile, l'activité neuronale passe du cortex cérébral à la partie inférieure du cerveau, responsable des émotions. En situation de stress, nous réagissons avec nos émotions et non avec notre raison. Nous pouvons tous penser à des exemples où les enjeux environnementaux ont suscité des réactions émotionnelles au Canada.

Il est très intéressant de voir comment les choses se passent. Je présidais un groupe pendant le conflit du bois d'oeuvre en Colombie-Britannique il y a bien des années de cela. Un sous-ministre responsable des forêts est venu nous parler. Il a donné un discours enflammé et a déclaré qu'il était absolument impératif de « recycler » les problèmes liés à l'utilisation des terres en Colombie-Britannique. Il voulait dire « résoudre », mais dans tout cet émoi, il n'a pu s'empêcher de laisser échapper ce succulent lapsus.

• (1140)

Je crois qu'il serait utile de jeter un oeil sur ce que la science moderne a de mieux à nous offrir dans le domaine de la neurologie,

de la psychiatrie et de la psychologie, afin de voir ce que l'on sait sur le fonctionnement du cerveau. Cela pourrait peut-être même nous permettre de trouver des outils pour nous aider à prendre de meilleures décisions collectives.

L'autre pièce du casse-tête, c'est ce que j'appelle la « version Walt Disney » de la gestion de la faune et des ressources. Certains pensent que la meilleure chose à faire pour Larry serait de garder tous ses veaux. Mais s'il faisait cela, son entreprise ne pourrait pas survivre. Nous avons cette mentalité qui est l'antithèse de la saine gestion de la faune et de l'utilisation judicieuse du territoire.

À mon avis, l'approche actuelle va à l'encontre des intérêts de la faune et des humains. J'aimerais vous donner un exemple que je trouve réellement fascinant.

Dans la région, on trouve un animal appelé « blaireau », qui est en fait une sorte de marmotte du sud-est. Il s'agit d'une espèce inscrite. Selon la réglementation actuelle, il est interdit de modifier l'habitat d'une espèce en voie d'extinction ou d'une espèce inscrite. C'est logique pour les oiseaux, qui ne font qu'un seul nid. Les blaireaux, eux, creusent des centaines et des milliers de trous pour débusquer les spermophiles. Impossible de savoir lesquels servent à abriter les petits.

Dans la vallée, un programme de restauration écologique est en train de changer fondamentalement le territoire, transformant une prairie propice à la survie des blaireaux et des spermophiles en un champ de broussailles. La loi nous oblige à laisser des broussailles autour de chaque terrier. Ce travail coûte des centaines de milliers de dollars aux compagnies forestières, et cela n'aide pas les blaireaux, car c'est une espèce qui vit dans les prairies. Le problème est que personne dans l'ensemble du système, des biologistes locaux travaillant pour les compagnies forestières aux intervenants provinciaux, n'est prêt à affirmer que cette règle est stupide. On nous répond invariablement qu'il faut respecter la réglementation, qu'elle soit logique ou non. Nous devons revoir les rapports sur les espèces inscrites pour nous assurer de leur efficacité.

Un autre problème à examiner, c'est que les loups et les grizzlys font partie de notre écosystème depuis très longtemps. On réalise aujourd'hui que ces animaux ont des répercussions secondaires et tertiaires sur les activités des ranchs de ce monde, des répercussions qui causent de graves problèmes et d'importants conflits.

C'est intéressant. J'ai traversé les montagnes en voiture hier pour venir ici. Je suis allé marcher dans le parc national Kootenay. On a parlé des loups tout à l'heure. Vous ne me croirez peut-être pas, mais à la même heure hier, j'ai vu deux loups pas plus loin que le bout de la table. Ce sont des animaux superbes, mais leur présence a d'importantes répercussions.

Pour ce qui est des solutions, je propose que nous examinions sérieusement la situation des espèces. Nous devons plutôt réfléchir à la façon dont ces espèces vont pouvoir survivre dans les prairies ou tout autre type de milieu. Vous verrez dans mes notes qu'il est aussi important de comprendre que certains territoires sont gérés par les parcs nationaux. De très importants territoires d'intérêt national sont aussi gérés par des propriétaires de ranch sur le versant Est des Rocheuses. C'est l'équivalent culturel des mesures de gestion du territoire. Pour moi, c'est quelque chose de très important.

Finalement, et je suis d'accord avec Lorne là-dessus, il faut adopter une approche locale pour résoudre les problèmes liés à la conservation au Canada. La principale difficulté que rencontrent les groupes qui tentent de trouver un terrain d'entente et de travailler ensemble, c'est qu'il est impossible de prendre ce genre de décision sans susciter la controverse. Lorsque ces enjeux sont au coeur d'une controverse, les camps qui sont aux deux extrémités profitent de meilleures possibilités de financement. Le gouvernement et autres bailleurs de fonds ne veulent pas être mêlés à une polémique et coupent leur financement aux groupes centristes qui tentent de trouver des solutions. Nous devons trouver un mécanisme qui permettra de remédier à la situation.

C'est tout.

Merci beaucoup.

• (1145)

**Le président:** Merci, monsieur Jamieson.

Finalement, nous entendrons le représentant du Zoo de Calgary.

J'aurais aimé avoir le temps de le visiter. J'y suis allé il y a de nombreuses années avec mes enfants, qui sont grands maintenant. Ce fut une très belle expérience. Hier, nous nous sommes rendus à Olds College, puis au ranch de la famille Kerfoot. Nous avons passé une excellente journée, mais nous n'avons malheureusement pas pu voir le zoo. Nous sommes donc heureux de vous recevoir aujourd'hui.

Vous avez 10 minutes.

• (1150)

**M. Jake Veasey (directeur de la protection des animaux, Conservation et recherche, Zoo de Calgary):** Je tiens d'abord à remercier les honorables membres du comité de m'avoir invité à venir discuter de l'élaboration d'un plan national de conservation pour le Canada. Je vous ferai part cet après-midi de la position de la Société zoologique de Calgary, en plus de me faire le porte-parole des zoos et aquariums accrédités du Canada, afin d'illustrer ce que nous pouvons et devons faire collectivement pour contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de cette importante initiative.

Comme le temps nous presse, je vais mettre l'accent sur deux enjeux clés auxquels les zoos et aquariums peuvent contribuer mieux que n'importe quelle autre organisation du secteur de la conservation, soit l'engagement du public et la reproduction en captivité en vue de la réintroduction des espèces. Je souligne également aux membres du comité que les zoos jouent un rôle de plus en plus important dans les efforts de conservation de la faune à l'échelle mondiale, notamment en organisant des collectes de fonds, en offrant leur expertise et en assurant des interventions directes, comme le prévoit la stratégie de conservation de l'Association mondiale des zoos et des aquariums.

Permettez-moi d'abord de vous donner quelques renseignements de base sur les zoos pour vous expliquer brièvement comment nous pourrions contribuer à cette initiative. Chaque année en Amérique du Nord, il y a plus de visiteurs dans les zoos et les aquariums qu'il n'y a de spectateurs aux événements sportifs professionnels. Au Canada, une personne sur trois visite chaque année un zoo accrédité par l'Association des zoos et aquariums du Canada. On pourrait donc dire que les zoos, vu les visites qu'ils reçoivent chaque année, récoltent plus d'appuis que n'importe quel parti politique en temps d'élection. Issus de toutes les générations et de tous les statuts socio-économiques et culturels, des personnes avec ou sans handicap, ces visiteurs représentent un échantillon démocratique de la société canadienne. Nous sommes donc extrêmement bien placés pour

réunir différentes collectivités et entamer des discussions constructives sur les enjeux environnementaux.

Alors que les visites dans les parcs nationaux et les lieux historiques sont en déclin au Canada, les zoos accrédités d'un peu partout dans le monde, comme celui de Calgary, continuent à attirer de plus en plus de visiteurs. Les zoos ont ainsi accès à une vaste clientèle qui est de plus en plus nombreuse, et qui est sans doute réceptive à la sensibilisation environnementale. Même si le Canada est riche de merveilles et de ressources naturelles, l'urbanisation accrue de nos collectivités fait en sorte que les Canadiens, et surtout nos enfants, perdent de plus en plus contact avec la nature. Cette tendance inquiétante s'illustre peut-être par le déclin des jeunes visiteurs dans les merveilleux parcs du Canada.

Les zoos, travaillant avec les parcs nationaux et les écoles, sont particulièrement bien placés pour aider à renverser cette tendance vers le trouble déficitaire de la nature chez les jeunes des milieux urbains. Depuis deux ans, le Zoo de Calgary travaille avec des agents d'éducation de Parcs Canada pour mettre nos visiteurs en contact avec la nature et le réseau de parcs nationaux canadiens, qui renferment sans contredit les plus grandes richesses du pays. L'Association des zoos et des aquariums du Canada a également conclu un protocole d'entente avec Parcs Canada en vue d'atteindre des objectifs communs d'éducation et de sensibilisation.

Une table ronde tenue récemment sur l'élaboration d'un plan national de conservation laisse entrevoir que l'éducation, la communication et le travail avec les collectivités urbaines devraient être les principaux éléments d'un tel plan. Beaucoup de gens doutent de l'impact que les zoos peuvent avoir sur la sensibilisation environnementale. Je peux cependant vous affirmer que mon parcours dans le domaine de la conservation a été grandement influencé par mes visites au zoo de Londres quand j'étais enfant, ville dans laquelle j'ai grandi. Je sais que bon nombre de mes collègues ont vécu des expériences semblables. J'affirme au comité que les zoos et aquariums accrédités du Canada offrent une occasion unique pour entamer des discussions sur les initiatives de conservation avec les citoyens canadiens. Grâce aux zoos, les gens peuvent reprendre contact avec la nature dans un environnement qui les sensibilise aux messages primordiaux que nous avons à passer, avec une efficacité qu'on peut rarement égaler dans une salle de classe ou à la télévision. On espère que cela les incitera, comme cela a été le cas pour moi, à poser des gestes au quotidien qui auront des effets durables sur la nature.

En plus d'engager les visiteurs, les zoos contribuent déjà de belle façon aux efforts de conservation de la biodiversité à l'échelle mondiale. L'Association mondiale des zoos et des aquariums compte quelque 300 membres qui investissent approximativement 350 millions de dollars par année dans la conservation in situ.

Cependant, en plus des activités régulières en conservation, les zoos sont des spécialistes dans le domaine de la reproduction en captivité, de la génétique de la conservation et de la réintroduction; ces stratégies se sont avérées essentielles dans le cas de 55 p. 100 des programmes de rétablissement d'espèces canadiennes. De plus, les programmes de reproduction en captivité et de réintroduction ont déjà contribué au succès de 25 p. 100 des programmes de rétablissement des vertébrés dans le monde entier.

Bien sûr, l'extinction, c'est pour toujours, et les zoos sont le dernier espoir pour plusieurs espèces. D'ailleurs, environ une espèce menacée sur sept se trouve sous la tutelle des zoos. Malheureusement, la protection des habitats ne suffira pas pour prévenir le déclin de plusieurs espèces, notamment les populations d'amphibiens décimés par des maladies; des tortues d'eau fraîche asiatiques décimées par les pratiques de pêche non durables et non contrôlées; des espèces touchées par le changement accéléré de l'environnement, comme le déclin de récifs coralliens à cause de l'acidification des océans.

Pour ces espèces et plusieurs autres, les zoos pourraient vraiment être le seul espoir. C'est pourquoi les zoos devraient jouer un rôle important dans l'élaboration d'une stratégie de conservation pour le Canada. Après tout, les zoos ont déjà démontré leur efficacité en sauvant plusieurs espèces symboliques canadiennes.

Par exemple, le zoo de Calgary a établi des partenariats avec d'autres zoos et organisations de conservation partout au Canada et ailleurs dans le monde pour aider à réintroduire les marmottes de l'île de Vancouver, les grues blanches, les renards véloce, les putois d'Amérique et les chevêches des terriers. En collaboration avec Parcs Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique, nous espérons commencer bientôt un projet de rétablissement du fameux caribou de montagne dans les parcs montagneux de l'Ouest canadien. Nous contribuons à ces programmes non seulement en relâchant des animaux nés en captivité, mais aussi en partageant notre savoir-faire en matière de gestion, de réintroduction et de surveillance des populations.

J'espère avoir démontré que les zoos et les aquariums accrédités pourraient jouer un rôle crucial dans la mise en oeuvre d'un plan de conservation national. Je crois également que nous pouvons contribuer à l'élaboration du plan. Après tout, les zoos sont propices à la collaboration et au consensus.

À l'échelle mondiale, la reproduction en captivité et la réintroduction ne figurent pas dans les politiques de la plupart des gouvernements. Pourtant, elles sont reconnues comme étant pertinentes dans le contexte des stratégies de rétablissement de plus de 50 p. 100 des espèces canadiennes. Il serait donc inconcevable d'élaborer un plan de conservation pour le Canada sans reconnaître et sans inclure les experts en la matière.

Par ailleurs, les zoos aident déjà à concevoir des politiques de conservation nationales. Par exemple, le personnel du zoo de Calgary a participé à la rédaction de stratégies nationales de rétablissement de certaines espèces, comme le renard véloce, le putois d'Amérique et le chien-de-prairie à queue noire et, à l'heure actuelle, à la planification de la stratégie de rétablissement du caribou de montagne. En plus, nous comptons une expérience internationale en matière d'élaboration de politiques de conservation.

Malgré leurs contributions réelles et éventuelles à la conservation, les zoos ne sont pas souvent appelés à participer à l'élaboration de politiques environnementales fondamentales. À preuve, deux récentes études commandées par les gouvernements fédéral et provincial sur les stratégies écosystémiques et la conservation des espèces ne font aucune mention des zoos et de leur contribution antérieure ou potentielle à la conservation de la biodiversité canadienne.

Pourquoi cet oubli? Est-ce parce qu'on considère les zoos uniquement comme des centres de divertissement commerciaux plutôt que des organismes de conservation sérieux? J'espère que mon exposé d'aujourd'hui vous a montré que les zoos prennent la conservation au sérieux. Ou est-ce à cause des inquiétudes exprimées

par certains quant au bien-être des animaux gardés en captivité, d'où la réticence politique à faire intervenir les zoos? Permettez-moi de traiter directement de ce point.

Les zoos accrédités et professionnels remplissent, avec passion et dévouement, les normes les plus élevées pour prendre soin des animaux. Ils en sont tenus responsables par leurs associations d'accréditation et, ce qui est peut-être encore plus important, par le public. Toutefois, les zoos doivent être ouverts aux idées constructives afin d'aller de l'avant et de chercher sans cesse à apporter des améliorations aux soins des animaux. Je crois et j'espère que c'est de plus en plus le cas.

J'ai moi-même une certaine expérience dans le domaine de la protection des animaux et de l'élaboration de politiques. Je vois beaucoup de synergie entre un engagement au bien-être des animaux et le rôle des zoos comme chefs de file de la conservation, puisque la conservation consiste, à bien des égards, à maintenir le bien-être des populations et des écosystèmes. En somme, je crois que le mandat des zoos doit être la conservation sous toutes ses formes, y compris la contribution à des initiatives comme celle-ci. Quoi qu'il en soit, sur le plan moral, notre modus operandi doit être basé sur d'excellentes pratiques qui visent à assurer la protection des animaux.

• (1155)

J'aimerais conclure en disant, au nom des zoos accrédités et gérés professionnellement partout au Canada, que nous accueillons avec beaucoup d'enthousiasme l'idée d'un plan de conservation national et que nous avons beaucoup de savoir-faire et de compétences à mettre à profit pour son élaboration et sa mise en oeuvre subséquente. Nous serions ravis de collaborer avec le gouvernement en vue de faire en sorte que nous laissions un environnement riche en biodiversité aux futures générations de Canadiens.

• (1200)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux questions, en commençant par M. Lunney. Monsieur Lunney, vous avez sept minutes.

**M. James Lunney:** Merci, monsieur le président.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à tous nos invités. Merci d'être ici pour nous parler d'un plan de conservation national ou, comme l'ont proposé certains autres témoins, d'un cadre de conservation national. Je crois que vous nous avez présenté des questions sous un tout nouvel angle. Nous avons eu droit à des descriptions et à des métaphores très créatives, notamment lorsque vous avez comparé le rôle des éleveurs à celui d'écologistes pour ce qui est de la bonne gestion des terres. C'était là une métaphore très intéressante, monsieur Jamieson.

Messieurs — et je m'adresse particulièrement aux éleveurs de bovins —, vous avez parlé, à juste titre, du fossé et de la polarisation qui se créent lorsqu'on travaille dans un contexte empreint de conflits, de stéréotypes et d'antagonisme plutôt que d'un esprit de collaboration.

M. Fitch est assis entre vous deux. Votre organisation, Cows and Fish, semble avoir déjà essayé de combler le fossé. Depuis combien d'années votre organisation existe-t-elle?

**M. Lorne Fitch:** Elle existe depuis 20 ans.

**M. James Lunney:** Vous avez beaucoup parlé de l'importance de mobiliser les gens et d'amener les collectivités à adhérer au projet. C'est un concept qui nous intéresse beaucoup.



Nos témoins qui représentent les zoos ont expliqué comment l'urbanisation a causé la séparation entre l'être humain et la nature. Dans bien des cas, les collectivités rurales connaissent un déclin de leur population. Les gens qui grandissent en milieu rural constituent une minorité lorsqu'on tient compte de la population canadienne dans son ensemble et ils ont une expérience bien particulière parce qu'ils interagissent avec la nature et la gèrent au jour le jour; on prend donc l'environnement pour acquis. Un de nos objectifs, c'est justement d'amener les gens à renouer avec la nature.

Monsieur Fitch, en vous appuyant sur votre expérience de 20 ans, pourriez-vous nous donner un exemple qui montre comment votre organisation a aidé à régler un conflit ou à obtenir des résultats écologiques positifs?

**M. Lorne Fitch:** Brièvement, monsieur, au cours des 20 dernières années, nous avons eu l'occasion de travailler avec environ 80 groupes de protection de bassins hydrographiques ou groupes communautaires en Alberta. À l'heure actuelle, nous collaborons avec une cinquantaine d'entre eux.

Ce travail est principalement attribuable aux efforts de cinq spécialistes qui communiquent et interagissent avec ces collectivités. Ils les aident non seulement à comprendre certains des problèmes auxquels elles font face, mais aussi à les résoudre.

Évidemment, dans bien des cas, nous avons affaire à des questions vastes et diversifiées. Nous aidons les collectivités à choisir les enjeux dont elles peuvent s'occuper de façon raisonnable dans l'immédiat. Il pourrait s'agir, par exemple, de la qualité de l'eau ou des changements dans l'état des zones riveraines et des bassins hydrographiques, d'où la diminution de la qualité de l'eau et peut-être des accusations d'autres organisations.

Si nous avons réussi — et je vous donnerai quelques statistiques tirées d'évaluations indépendantes de notre programme —, c'est parce que nos spécialistes établissent un dialogue avec les collectivités rurales et, de plus en plus avec les collectivités urbaines au cours des dernières années, de manière à nouer une relation.

Les relations que nos spécialistes ont pu établir avec des membres communautaires ont renforcé la confiance et la crédibilité. C'est ce qui a favorisé les taux d'apprentissage. Je dirais que c'est un processus qui va dans les deux sens: non seulement nous transmettons nos connaissances, mais nous tirons des leçons, nous aussi, des propriétaires fonciers des régions rurales. L'autre facteur, c'est la fréquence des communications entre notre personnel et les propriétaires fonciers des régions rurales.

Au bout du compte, on assure une sensibilisation quand on rassemble des gens pour traiter de questions en synergie, leur donner l'occasion de voir quels outils sont mis à leur disposition et quelles sont les options ou les solutions de rechange aux pratiques actuelles de gestion. C'est ce qui permet aux gens qui forment des groupes communautaires près des bassins versants d'apporter des changements en matière de gestion. Au cours de l'existence de notre organisation, environ 65 p. 100 des gens avec qui nous travaillons finissent par changer leurs pratiques de gestion dans les trois à cinq ans suivant notre intervention.

Cela repose, toutefois, sur la fréquence des communications. Plus les communications sont fréquentes, plus les niveaux d'apprentissage et le taux de changements en matière de gestion seront élevés. Alors, ce n'est pas l'appât des incitatifs financiers qui est à l'origine de ces changements, mais en grande partie, l'éthique de la bonne entendance, axée sur une prise de conscience de l'environnement. Nous y arrivons en aidant les gens à comprendre leur empreinte et à

apprendre comment la diminuer sans entraver leurs possibilités économiques.

● (1205)

**M. James Lunney:** Merci.

Qui finance votre organisation ou comment est-elle structurée, et d'où puisez-vous vos ressources?

**M. Lorne Fitch:** Nos fonds proviennent d'une vaste gamme de sources. L'industrie du bétail nous aide, de même que des intérêts dans le domaine de la conservation. Nous obtenons des subventions périodiques du gouvernement provincial. Les administrations municipales en Alberta nous aident aussi. Dans le passé, le gouvernement fédéral nous a accordé un certain financement, mais il n'y a aucune proposition pour le moment. Nous serions heureux d'accepter des contributions aujourd'hui.

**M. James Lunney:** Pouvez-vous décrire les compétences des cinq animateurs ou spécialistes dont vous avez fait mention?

**M. Lorne Fitch:** Ils sont titulaires de diplômes en biologie. Certains sont des biologistes de conservation et d'autres, des agronomes professionnels.

**M. James Lunney:** Merci pour ces renseignements.

Je m'adresse maintenant à nos témoins représentant les parcs, plus précisément les zoos — et je parle aussi des aquariums. Je vous remercie de comparaître devant nous pour soulever cette question. Vous avez voulu savoir pourquoi un certain nombre d'études ont été menées récemment. Telle était la question, je crois. Deux récentes études commandées par les gouvernements fédéral et provincial sur les stratégies écosystémiques et la conservation des espèces ne font aucune mention des zoos, et vous vous demandez pourquoi.

À mon avis, votre présence parmi nous aujourd'hui est en fait utile. Vous avez soulevé un point valable sur l'importance de mobiliser la population. Pour bien des Canadiens, surtout ceux qui vivent en milieu urbain, c'est dans les zoos qu'ils voient en personne pour la première fois les animaux qu'ils ont peut-être vus jusque-là à la télévision ou dans un livre.

**Le président:** Monsieur Lunney, votre temps est écoulé.

**M. James Lunney:** Vous plaisantez.

J'espère que j'aurai un autre tour.

**Le président:** Merci.

Monsieur Pilon, vous disposez de sept minutes.

[Français]

**M. François Pilon:** Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à vous, monsieur Fitch. Vous avez beaucoup parlé du fonctionnement général de votre organisme. Pouvez-vous nous expliquer comment un projet a fonctionné, plus particulièrement? Cela nous donnerait une meilleure idée du fonctionnement de votre organisation.

[Traduction]

**M. Lorne Fitch:** Parfait. Merci.

En général, une collectivité près d'un bassin hydrographique risque d'être aux prises avec certains enjeux. Ainsi, une recherche d'un sous-bassin pourrait révéler un problème lié à la qualité de l'eau. La collectivité se rend compte qu'elle doit faire quelque chose. D'après notre expérience, et étant donné que nous sommes connus dans le milieu rural en Alberta, nous recevons des appels d'aide liés à ce genre de problème.

Nous intervenons. Je vais utiliser l'exemple d'un groupe précis. Le groupe chargé des bassins hydrographiques de Beaver Creek à l'extrémité sud des collines Porcupine nous a demandé de l'aider à résoudre un problème lié à la qualité de l'eau. Nous l'avons donc aidé à former une équipe. Ironiquement, une des premières mesures que nous avons dû prendre, c'était de l'aider à rétablir sa collectivité. Les collectivités rurales n'ont plus la cohésion qu'elles avaient jadis. Nous avons donc dû aider cette collectivité à cet égard pour qu'elle ait un groupe de personnes aptes à commencer à résoudre le problème.

**M. Lorne Fitch:**

Nous lui avons fourni une série. Ce travail de sensibilisation écologique s'est échelonné sur une période d'au moins trois ans. Quelle est la fonction des zones riveraines? Quel est le rôle des bassins hydrographiques? Quel est le lien entre l'état des zones riveraines et la qualité de l'eau? Comment des zones riveraines en santé, ces filtres essentiels, aident à résoudre les problèmes liés à la qualité de l'eau

Nous avons ensuite collaboré avec le groupe, et je dirais même avec d'autres intervenants, pour examiner des projets pilotes ou des expériences, si vous voulez, avec des propriétaires fonciers déterminés qui étaient disposés à changer leurs pratiques de gestion, à déplacer les sites d'hivernage du détail loin de la vallée fluviale et à installer des sites d'abreuvement loin des cours d'eau. Ils ont modifié la répartition des animaux d'élevage pour que ces derniers ne passent pas beaucoup de temps dans une zone riveraine ou dans la zone hydrographique.

Ensuite, nous avons fait participer les membres de la collectivité à une série de visites sur le terrain et d'événements sociaux, pour les amener à se rendre compte qu'ils devaient mesurer l'état des zones riveraines. Ils avaient besoin d'un point de référence pour savoir où ils en étaient. La création du point de référence a nécessité plusieurs années de travail. Il a ensuite fallu revoir la situation après cinq ans et mesurer de nouveau l'état des zones riveraines, à la suite des modifications apportées aux pratiques de gestion. Nous avons ensuite aidé ces gens à utiliser cette information pour promouvoir l'idée qu'ils seraient, et qu'ils étaient, de bons gardiens des terres et qu'ils faisaient des progrès, malgré les gros défis. Ces changements n'allaient pas se produire du jour au lendemain; il faudrait probablement une décennie ou deux.

Ce faisant, ils ont montré au reste du monde qu'ils ne détruiraient pas les zones riveraines ou les bassins hydrographiques. Ils travaillaient plutôt à trouver des solutions créatives, au terme de consultations, pour accroître la santé des zones riveraines et, par le fait même, la qualité de l'eau pour les utilisateurs d'eau en aval.

Nous travaillons toujours avec ce groupe et nous continuerons probablement à le faire dans un avenir prévisible. Je pense que nous collaborons maintenant depuis neuf ans. C'est un travail qui exige littéralement beaucoup de patience.

• (1210)

[Français]

**M. François Pilon:** Vous avez répété à quelques reprises que ça devait être volontaire. Pensez-vous qu'il y a des endroits où cela devrait être obligatoire, où il faudrait intervenir immédiatement même si les gens ne sont pas tout à fait d'accord? Y a-t-il des endroits où il devrait être obligatoire d'intervenir?

[Traduction]

**M. Lorne Fitch:** À mon avis, nous avons besoin de bonnes règles du jeu. Je crois qu'il nous faut des lois et des politiques musclées.

D'après mon expérience de presque 30 ans de travail avec des propriétaires fonciers des régions rurales, s'il n'y a pas de sensibilisation pour faire comprendre ce que la mesure législative est censée viser, il n'y aura pas d'acceptation ni de participation. Oui, il y a des situations si graves qu'elles nécessitent l'application de la loi. Or, dans la plupart des cas, je crois que la mesure responsable à prendre, c'est d'assurer l'éducation et la sensibilisation en vue de faire accepter cette loi et cette politique. Ainsi, on tisse des liens plus solides entre les gens et la santé environnementale. On favorise aussi la pérennité, puisque les gens s'engagent à plus long terme.

**Le président:** Il vous reste une minute et demie.

[Français]

**M. François Pilon:** Monsieur Veasey, vous avez dit que vous remettez des espèces dans la nature. Avez-vous des chiffres sur la quantité approximative d'espèces que vous remettez dans la nature par année?

[Traduction]

**M. Jake Veasey:** Cela varie d'une année à l'autre. Nous ne faisons pas que relâcher des animaux en nature. À l'heure actuelle, nous jouons un rôle actif dans le rétablissement de la grue blanche et de la marmotte de l'île de Vancouver. Par ailleurs, nous allons bientôt renvoyer des chevaux de Przewalski en Asie, à l'extérieur du Canada.

Nous disposons d'un service de recherche en matière de conservation qui fournit beaucoup de données scientifiques pour la surveillance continue et l'élaboration de ces programmes. Nous ne faisons donc pas que relâcher des animaux dans la nature. Nous fournissons une base scientifique pour assurer la réussite des programmes de réintroduction. Il s'agit d'une approche très globale et à long terme.

**Le président:** Merci.

C'est maintenant au tour de M. Toet. Vous disposez de sept minutes.

**M. Lawrence Toet:** Merci, monsieur le président. Je remercie également nos témoins de leur présence parmi nous. Nous leur sommes très reconnaissants d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer.

Je m'adresse tout d'abord à M. Sears. Dans votre déclaration, vous avez évoqué les pâturages et leur rôle pour maintenir et, en fait, consolider l'habitat pour d'autres espèces fauniques. Pourriez-vous nous donner davantage d'explications pour éclairer la lanterne de plusieurs membres du comité qui sont des citoyens. Vos explications nous seraient très utiles.

•(1215)

**M. Larry Sears:** Certainement. Beaucoup de ces espèces, notamment la chevêche des terriers, le spermophile de Richardson ou l'animal nuisible que nous appelons le gaufre, préfèrent les pâturages qui leur permettent de détecter leurs prédateurs, entre autres. Leur survie est menacée lorsque l'herbe est haute. Ces espèces n'y sont donc pas à l'aise. Le wapiti et le chevreuil notamment aiment les endroits pâturés, où la végétation est abondante et verte à cette époque de l'année et leur offrent de la nourriture encore tendre pendant l'hiver car de l'herbe qui n'est pas tendre a moins de valeur nutritive et leur est moins utile... lorsqu'on parle de quatre ou cinq ans. Ils préfèrent nos pâturages d'hiver et du printemps. Ils ont une prédilection pour la prairie de fauche. Les ongulés sont des animaux intelligents qui s'adaptent très bien. Le wapiti et le chevreuil adoptent les pâturages les plus accessibles, où l'herbe est la plus succulente. Ils suivent le bétail. C'est là qu'on les retrouvera.

**M. Lawrence Toet:** Merci de votre réponse. C'est un aspect qu'il est important que nous comprenions. En fait, même si je suis un citoyen, j'habite à la limite de la ville. Derrière ma maison, il y a des champs, où l'on retrouve des chevreuils. Vous avez tout à fait raison: les chevreuils choisissent les endroits leur permettant de détecter leurs prédateurs. Je vis à la campagne et je n'élève pas de bétail, mais je suis facilement en mesure de faire la même observation que vous. Je peux très bien comprendre ce que vous dites.

Je voudrais poser une brève question à M. Veasey au sujet des zoos. Vous avez parlé de la sensibilisation des jeunes, particulièrement des jeunes citoyens. C'est un aspect important de notre étude, selon moi. Vous avez même ajouté que les jeunes « perdent de plus en plus le contact avec la nature à l'intérieur de nos collectivités urbaines ». Vous travaillez de concert avec Parcs Canada pour les inciter à aller au-delà de la simple visite au zoo, qui est bénéfique en soi, à se rendre dans nos parcs nationaux et nos magnifiques espaces sauvages dont le Canada regorge. Nul n'est obligé de se rendre dans un parc national pour être en contact avec la nature majestueuse. Nous devons miser sur la conservation.

Pourriez-vous nous donner des explications sur les programmes que vous avez mis en oeuvre, sur leur efficacité et sur l'opportunité de les intégrer dans une stratégie pancanadienne?

**M. Jake Veasey:** Si vous n'y voyez pas d'inconvénients, je demanderai à Kevin Strange de répondre, puisqu'il est responsable de ces questions.

**M. Kevin Strange (conseiller principal, Activités de communication, Zoo de Calgary):** Je pourrais peut-être vous décrire le partenariat avec Parcs Canada. Depuis deux ou trois ans, le zoo accueille des interprètes de Parcs Canada en juillet et août. Nous avons pensé qu'en les dotant d'un microphone, ils pourraient s'adresser à 200 ou à 300 personnes à la fois pendant toute la journée. Ils ne jouissent pas d'un tel auditoire dans un parc national. Ces interprètes essaient notamment de montrer aux gens de Calgary que ces ressources sont à proximité de chez eux et devraient être appréciées à leur juste valeur. Parcs Canada fait de la promotion auprès de nos visiteurs dans l'espoir d'en faire des gardiens et des protecteurs de nos parcs nationaux. Cette collaboration est fort efficace. Le nombre de visiteurs est élevé. Nous maintiendrons cette collaboration au cours de la présente année.

Nous collaborons également avec le Centre des Palissades pour l'enseignement de la gérance à Jasper. Des étudiants d'Edmonton et de Yellowhead, principalement, y effectuent des stages de longue durée dans des bâtiments rustiques des anciens gardiens. Les

stagiaires vivent dans le parc. Nous participons à l'élaboration des programmes et nous exécutons les projets pilotes.

Nous initiions les stagiaires aux recherches que M. Veasey a évoquées. Et parfois ils empruntent l'autobus pour se rendre à Jasper dans le cadre de ce programme. C'est une autre possibilité.

J'ai collaboré avec les responsables des parcs aux États-Unis, où j'ai participé à des conférences sur les moyens d'attirer les citoyens dans les parcs nationaux. Il y a l'aéroport de Calgary à proximité de Banff. Beaucoup de touristes y arrivent, puis se rendent au parc, où ils sont susceptibles de poser des problèmes. Si nous pouvons les sensibiliser à ces questions au zoo, ces touristes pourront utiliser le parc à meilleur escient.

La même chose vaut pour tous les espaces naturels près de Calgary. Au fil des ans, nous avons conclu des partenariats avec les responsables d'un projet de Conservation de la nature, au sud de Calgary. Nous collaborons avec un très grand nombre d'organisations qui, dans l'ensemble de la province, mettent en oeuvre des programmes de sensibilisation à l'environnement.

•(1220)

**M. Lawrence Toet:** Lorsque vous dites que votre taux de fréquentation augmente, est-ce celui du parc ou celui du service que vous offrez au zoo?

**M. Kevin Strange:** C'est celui du zoo. Les interprètes des parcs nationaux portent l'uniforme et ils se tiennent devant l'enclos des grizzlis. Ils donnent les mêmes renseignements que s'ils étaient dans le parc.

**M. Lawrence Toet:** Parcs Canada est-il en mesure de déterminer si le taux de fréquentation des parcs a augmenté? Peut-on mesurer cela?

**M. Kevin Strange:** Je n'en suis pas certain, mais je pense qu'on essaie de mesurer le taux de fréquentation. Les responsables s'efforcent de dénombrier les visiteurs au zoo.

Le projet pilote a été mis en oeuvre il y a deux ans. Les responsables sont très heureux de le poursuivre, car il s'est révélé efficace. Ils doivent maintenant chercher à attirer davantage d'enfants, de nouveaux Canadiens et de citoyens, qui constituent la clientèle de notre zoo.

**M. Jake Veasey:** Vous me permettez d'ajouter que, de concert avec Parcs Canada, nous envisageons d'améliorer ce programme. Le plan directeur du zoo prévoit l'aménagement d'installations qui permettront de raconter l'histoire de la conservation des parcs au Canada. Naturellement, nous sommes disposés à collaborer avec Parcs Canada à ce chapitre.

**Le président:** Merci.

[Français]

Monsieur Choquette, vous disposez de cinq minutes.

**M. François Choquette:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Tout à l'heure, des témoins ont parlé d'un cadre plutôt que d'un plan. Pour que cela soit clair, je voudrais mentionner que ce sont les seuls témoins, parmi tous ceux que nous avons rencontrés, qui ont parlé d'un cadre. J'espère que dans notre rapport, il ne sera pas question d'un cadre, mais bien d'un plan. Cela serait assez scandaleux, alors que seulement un groupe de témoins en a parlé. Tous les autres témoins ont parlé de l'importance d'un plan de conservation. Je voulais juste remettre les pendules à l'heure, comme on le dit en bon québécois.

Hier, nous avons visité un ranch, et c'était vraiment impressionnant. Ce sont de beaux exemples. Je ne sais pas si vous êtes d'accord sur l'idée d'avoir un partenariat avec un groupe de conservation de la nature qui permet à un propriétaire de ranch de faire ses travaux tout en préservant la nature.

Ces partenariats sont-ils des exemples qu'on pourrait utiliser dans le plan de conservation national? Un des trois témoins peut répondre à la question.

[Traduction]

**M. Bob Jamieson:** Parlez-vous des servitudes de conservation?

[Français]

**M. François Choquette:** Est-ce quelque chose qui vous plaît? Qu'en pensez-vous? Nous avons visité un ranch. Je ne me rappelle pas son nom exact.

**Une voix:** Le ranch Kerfoot.

**M. François Choquette:** Il y a effectivement une servitude, mais cela permet quand même au *rancher* de faire tout son travail sans problème. Que pensez-vous d'une telle servitude?

[Traduction]

**M. Bob Jamieson:** Je suis sûr que Larry répondra à votre question, mais je vais vous donner mon opinion sur la question.

L'endroit où vit Larry au sud de Calgary, la pente est, est un site tout à fait exceptionnel, qu'on a conservé essentiellement dans l'état où il se trouvait lorsque j'étais enfant. Il n'y a aucune subdivision en raison de la philosophie qui anime les gens qui y vivent. Les éleveurs comme Larry sont pris entre l'arbre et l'écorce, soit entre ceux qui prônent la subdivision de ce superbe endroit et ceux qui militent en faveur de la conservation et favorisent les servitudes de conservation, notamment Conservation de la nature Canada, mais qui sont perçus également comme des gens qui cherchent à contrôler la gestion des terres. Les gens comme Larry sont donc dans un vrai dilemme.

Aux États-Unis, les tenants de la conservation de la nature ont commis des erreurs assez graves dans leurs rapports avec les entreprises d'élevage. Les Canadiens ont eu vent de ces histoires, ce qui a entraîné bien des problèmes chez nous.

Les servitudes de conservation sont donc un outil fort efficace, mais il faut préalablement être parvenu à une entente non seulement avec le propriétaire en cause, mais également avec l'ensemble de la collectivité.

•(1225)

**M. Larry Sears:** Les servitudes de conservation peuvent être efficaces dans certains cas. Elles peuvent être parfaites s'il faut obtenir des fonds pour poursuivre les activités.

Le problème qui se pose à certains d'entre nous, particulièrement les membres de Conservation de la nature, c'est que ces servitudes sont accordées à perpétuité. C'est tout un legs qu'une personne comme moi laisse à ses enfants et à ses petits-enfants, car on ignore si les choses resteront toujours les mêmes et si Conservation de la nature sera toujours la mieux à même de faire une meilleure utilisation du terrain en question.

Comme Bob l'a souligné, l'autre problème que nous avons avec Conservation de la nature, c'est que l'exploitation n'est peut-être plus en mesure de poursuivre ses activités comme elle le faisait auparavant. C'est fonction de l'habileté du négociateur et de la mesure dans laquelle Conservation de la nature tient au terrain.

Un autre point qui nous ennuie, c'est que Conservation de la nature a récemment utilisé l'argent des contribuables — je crois que c'est 760 millions de dollars — pour livrer concurrence aux propriétaires fonciers qui souhaitaient peut-être acheter ce terrain également. Nous n'y aurions vu aucun inconvénient, si ces fonds avaient été accordés par des particuliers prônant que la conservation était de mise pour ce terrain. Mais il s'agissait de l'argent des contribuables dont Conservation de la nature s'est servi pour acheter un ranch. C'est tout à fait injuste, et cela ne devrait pas être autorisé, selon nous.

Merci.

**Le président:** Monsieur Lunney, vous disposez de cinq minutes.

**M. James Lunney:** Je vous en remercie.

Je voudrais revenir à un aspect abordé il y a quelques instants avec les représentants du Zoo de Calgary.

Vous avez évoqué les aquariums. Il y a quelques jours, nous nous sommes rendus dans l'île de Vancouver pour y aborder les problèmes liés à l'habitat. Nous avons également visité le Centre de recherche sur les mollusques et crustacés, dont les réservoirs attirent les visiteurs. C'est pourquoi les responsables nous ont montré ces réservoirs à la fin de la visite, car selon eux, il serait difficile de maintenir l'intérêt pour autre chose par la suite. Dans ces réservoirs, nous avons vu interagir les diverses espèces aquatiques. Vous pouvez notamment leur toucher et les observer de près.

Un autre aquarium est sur le point d'ouvrir à Ucluelet, dans la partie ouest de l'île de Vancouver.

Pour ceux d'entre nous qui vivent sur l'île de Vancouver — par opposition aux autres qui vivent sur le continent et ne s'intéressent guère à la mer —, il se passe beaucoup de choses sous l'eau. Les enfants peuvent vivre une expérience si enrichissante en se rendant dans les cuvettes de marée pour y observer la vie aquatique dans la zone intertidale, notamment.

Vous venez tout juste de répondre aux questions de M. Toet au sujet de l'initiation à l'environnement au zoo, de concert avec Parcs Canada. Cependant, le zoo fait-il de l'éducation écologique dans les écoles et les cours d'école?

Que peut-on faire pour aider les citoyens à comprendre la nature qui les entoure? Comment peut-on le faire de façon positive et non structurée?

**M. Jake Veasey:** Le Zoo de Calgary est le théâtre de plus de 25 000 visites scolaires par année. Il accueille en tout 1,2 million de visiteurs.

Nous espérons que chacun d'entre eux en tire une expérience enrichissante, pas nécessairement dans le cadre des exposés, mais tout simplement grâce à l'observation des animaux qu'on peut voir de près. Vous avez évoqué l'aquarium. Les choses changent du tout au tout lorsque vous pouvez observer de près un animal. Une telle expérience vous sensibilise aux messages prônant la conservation, ce qu'on ne parvient pas à faire à la télévision et à l'école.

Nous abordons l'éducation écologique sous divers angles: programmes de sensibilisation donnés au zoo et causeries des gardiens.

Kevin sera peut-être en mesure de vous donner des précisions sur le nombre de personnes qui participent à ces activités au zoo.

• (1230)

**M. Kevin Strange:** Environ 300 000 visiteurs ont participé à nos activités de sensibilisation l'an passé. Il y a des années où c'est 500 000 personnes. En outre, 25 000 enfants assistent à des séances de sensibilisation au zoo; un même nombre participe à des activités moins structurées. Ces chiffres valent probablement pour les zoos canadiens situés en milieu urbain et relevant de l'AZAC. Ce sont des sorties éducatives très populaires pour ceux qui vivent dans une ville et y enseignent.

Je pourrais peut-être formuler un commentaire sur les moyens de sensibiliser la population à la nature. Nous avons mis en oeuvre un programme de naturalisation des cours d'école. On ne parle pas d'embellissement, mais de naturalisation pour mettre les enfants davantage en contact avec la biodiversité. Il s'agit simplement d'amener les enfants à se rouler dans l'herbe, à jouer dans le sable et à se salir les ongles. Comme de plus en plus de recherches le montrent, c'est dès l'âge de deux ans qu'on commence à prendre conscience de la nature qui nous entoure. Le simple fait de jouer dans le sable peut avoir une profonde influence sur l'enfant. Si les vers de terre le dégoûtent, l'enfant ne deviendra pas, à l'âge adulte, un adepte de la conservation qui se préoccupe de l'environnement.

Si vous vous rendiez au zoo aujourd'hui, vous y verriez beaucoup de mères avec leur enfant de deux ans dans une poussette. Si vous vous rendiez dans une cour d'école la fin de semaine, vous y apercevriez beaucoup de jeunes enfants qui jouent dans le sable avec leurs grands frères et leurs grandes soeurs. Ce sont des expériences qui marquent. Et je crois que les zoos se trouvent dans une situation particulière pour jouer un tel rôle, parce qu'ils se trouvent en milieu urbain.

**M. James Lunney:** Je vous remercie de votre réponse.

**Le président:** Votre temps de parole est écoulé.

[Français]

Monsieur Pilon, vous disposez de cinq minutes.

**M. François Pilon:** J'aurais une petite question à poser aux représentants du zoo.

Quelle est la source de vos budgets d'exploitation?

[Traduction]

**M. Jake Veasey:** Je pense que 80 p. 100 de nos fonds proviennent directement des visiteurs et de nos diverses activités. La ville de Calgary nous accorde une subvention d'exploitation.

[Français]

**M. François Pilon:** Merci.

J'aurais aussi une petite question à poser à M. Jamieson.

Pensez-vous que si on augmentait les rendements des pâturages, on éviterait de détruire des milieux humides?

[Traduction]

**M. Bob Jamieson:** Prenons le système de pâturage dans l'Ouest du Canada. Dans les années 1800, on comptait deux ou trois millions de bovidés sauvages, ces animaux avec de grosses cornes et une bouche carrée qui broutaient de l'herbe. Aujourd'hui, les vaches laitières les ont remplacés. Nous ne sommes plus à la même époque, mais le bétail joue aujourd'hui un rôle similaire à celui que jouaient les bisons il y a longtemps.

C'est très difficile de comprendre la gestion des pâturages. Cependant, le paysage de la pente est des collines Cypress et des

dunes n'a pas beaucoup changé, et les changements survenus sont sans commune mesure avec les transformations qu'ont connues les terres que nous cultivons, que nous travaillons, etc.

En tant que spécialiste de l'écologie systémique, ce que je conçois, c'est que nous avons maintenant une combinaison de systèmes naturels et industriels qui fonctionnent ensemble. Les bovins ont remplacé les bisons, l'exploitation forestière a remplacé le feu; de bien des manières...

La remise en état de l'écosystème dans notre vallée dépend entièrement de la présence de l'usine de pâte, et ce, pour des raisons très complexes. Nous devons penser à ces choses en tant que systèmes, plutôt que de toujours nous concentrer sur le sort du furet, du tétras des armoises ou du caribou. Nous devons aborder les choses d'une manière fondamentalement différente, à mon point de vue.

J'aimerais faire un autre commentaire, si vous me le permettez, simplement pour appuyer les gens du zoo. J'ai travaillé avec ces types en Afrique. En plus de leur désir d'éduquer les gens, ils travaillent à quelque chose qu'on appelle le sanctuaire d'hippopotames de Wechiau, en Afrique occidentale, tout près de l'endroit où je travaillais. À l'échelle de la planète, c'est l'un des meilleurs exemples d'effort de conservation dicté par la communauté. Ce rôle que jouent les zoos n'a pas été mentionné ici, et il est très important de le comprendre.

[Français]

**M. François Pilon:** Monsieur Sears et monsieur Jamieson, comme cela a été mentionné à quelques reprises, hier, on a visité l'Olds College. Les gens nous ont démontré que c'était faisable d'être écologique tout en étant rentable.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez tous les deux.

[Traduction]

**M. Bob Jamieson:** Je pense qu'on ne peut faire de profit sans penser à l'écologie du secteur qu'on gère. C'est essentiel. C'est à cela, d'après moi, que nous ne pensons pas comme il faut.

Larry gère une grande partie de Porcupine Hills. Son rôle est crucial, et il est frustré — si je peux me permettre de parler en son nom —, tout comme bien des gens de cette partie du monde, parce qu'ils sont traités comme l'ennemi alors qu'en réalité, ils forment la partie la plus importante de l'ensemble du système.

L'autre aspect qui est lié à cela, dans la recherche de solutions, c'est que je pense que nous avons fait nettement mieux au Canada sur le plan de l'aménagement des bassins versants et de la gestion de l'eau en général que sur celui de la gestion des terres. Nous devons penser à la façon dont nous amèneront les gens de Beaver Valley ou du versant est à s'occuper de l'aspect de l'eau, mais aussi de l'aspect des terres. Je ne crois pas que le groupe chargé des bassins versants de Oldman voudra parler des loups, ou des tétras à queue fine, ou encore des tétras des armoises. Nous devons penser à un mécanisme axé sur la communauté qui servira à résoudre les problèmes liés aux terres de la même manière que pour les problèmes liés à l'eau.

• (1235)

**Le président:** Votre temps est écoulé.

Monsieur Toet, vous avez cinq minutes.

**M. Lawrence Toet:** Merci.

J'interrogerais les gens du zoo de Calgary au sujet de l'éducation, mais je pense que c'est aussi un aspect très important dans ce cas-ci. J'aimerais entendre ce qu'en pensent MM. Sears et Jamieson en tant que grands éleveurs.

Trouvez-vous que vous pouvez contribuer à l'éducation des gens au sujet de ce qui différencie l'urbain et le rural? L'un de vous a parlé du fossé culturel. Comment les grands éleveurs peuvent-ils contribuer à combler ce fossé, à rassembler les deux parties et à faire disparaître cet aspect conflictuel? Trouvez-vous que vous pouvez faire quelque chose? Et dans l'affirmative, y avez-vous pensé? Ou existe-t-il déjà des choses qui y contribuent?

**M. Bob Jamieson:** Quand j'étais jeune, j'ai eu la formidable occasion de travailler, comme on le fait à 14 ans, au Stampede Ranch d'Eden Valley. Cet endroit appartenait à Guy Weadick, celui qui est à l'origine du Stampede de Calgary. J'y ai vécu une merveilleuse expérience de communion avec la nature. Voir un veau naître change toute votre façon de voir le monde.

À l'époque, 50 p. 100 des jeunes Albertains de ma génération vivaient cette expérience. Maintenant, c'est 1 p. 100. Le problème, c'est qu'il n'est plus question de partir à la recherche des veaux; on veut plutôt conduire de grosses machines.

Je pense que beaucoup d'entre nous aimeraient que les jeunes y aillent — il y a tout le temps des jeunes chez moi —, mais il est difficile de leur donner l'impression qu'ils s'investissent. Il n'est pas question de mettre un jeune de 14 ans aux commandes d'un tracteur ou d'une moissonneuse-batteuse. Ce n'est pas simple. Je suis quand même convaincu qu'il faut leur faire visiter des ranchs, tout comme nous montrons aux gens les parcs nationaux pour qu'ils y vivent des expériences. Il faudrait un programme national à cette fin.

Je pense que vous devriez payer un des jeunes de Larry pour qu'il s'en occupe pour la journée et s'assure qu'ils ne s'attirent pas d'ennuis. Je pense que c'est très important pour rétablir le lien avec ce paysage.

• (1240)

**M. Lawrence Toet:** Monsieur Sears, avez-vous quelque chose à ajouter?

**M. Larry Sears:** Oui, merci.

Je crois que nous pouvons contribuer à cela. Il a été difficile de le faire. Comme Lorne l'a dit, il est essentiel de créer des liens, notamment, des liens de confiance. Nous avons des connaissances expérientielles, en tant que gestionnaires des terres. Nous n'avons pas tous un diplôme universitaire, mais nous possédons une maîtrise en coups durs, je vous l'assure.

Il reste beaucoup à apprendre. Comme Bob l'a dit, nous représentons la part de moins de 1 p. 100 de la population qui possède des racines rurales. Bien des gens ne comprennent pas les aspects pratiques de cela.

L'un des groupes agricoles de la province a un programme d'agriculture qui s'adresse aux jeunes de la quatrième année. Ils essaient d'aller dans toutes les classes qu'ils peuvent pour les éduquer un peu. C'est utile.

Pour beaucoup d'entre nous, je pense qu'il serait encourageant, bien qu'encombrant, de recevoir des gens de la ville qui viennent voir comment nous fonctionnons. J'ai reçu de nombreux groupes de

l'étranger. C'est agréable. Ils ont été nos clients à un moment donné, et c'est gratifiant de pouvoir le faire. Franchement, je dois dire que je n'ai pas le temps. Nous sommes trop occupés à gagner notre vie.

C'est difficile, il faut le dire.

**M. Lawrence Toet:** Oui, c'est difficile, mais réaliser cela donnerait des résultats formidables.

Monsieur Fitch, avez-vous quelque chose à ajouter?

**M. Lorne Fitch:** J'aimerais souligner qu'il s'agit du premier document du programme Cows and Fish. Il y en a 75 000 exemplaires qui circulent en Amérique du Nord et à l'étranger. La question de la gestion et de l'intendance des ranchs forme la moitié de l'information. Le document ne s'adresse pas qu'au milieu agricole; il s'adresse aussi à une grande diversité de communautés.

De plus, le programme Cows and Fish a conçu un jeu pour les enfants appelé *Cows, Fish, Cattedogs and Kids!*, et nous le faisons connaître à environ 2 500 enfants par année. Ce jeu aide les enfants, surtout ceux des milieux urbains, à comprendre le paysage et les bassins versants, mais aussi la façon dont les mesures de gestion prises par les agriculteurs et les grands éleveurs peuvent améliorer les bassins versants, tant sur le plan de la quantité que de la qualité.

**Le président:** Monsieur Toet, votre temps est écoulé.

[Français]

Monsieur Choquette, vous disposez de cinq minutes.

**M. François Choquette:** Je vais maintenant poser des questions aux représentants du zoo de Calgary.

Je suis très heureux de voir le travail que vous faites. Je reviendrai certainement à Calgary pour visiter le zoo. Cela semble très intéressant et passionnant.

Hier, j'ai rencontré une spécialiste des parcs urbains et des aires naturelles. Votre vaste programme de conservation est davantage axé sur les animaux, mais je vois que l'île où se trouve le zoo est un merveilleux endroit. On y retrouve un écosystème complet.

Pour les parcs urbains, devrait-on s'orienter de plus en plus vers l'approche des aires naturelles, comme l'a expliqué hier Mme Marie Tremblay, qui a fait un doctorat sur ce sujet? Elle a dit que c'était la meilleure façon de protéger l'écosystème. Avez-vous une opinion à ce sujet?

[Traduction]

**M. Jake Veasey:** Je le répète, je trouve que nous sommes chanceux, au zoo de Calgary. Nous sommes près de la rivière, et nous avons des arbres magnifiques. Je pense que, grâce à notre environnement naturel et vert, les gens sont plus réceptifs à l'environnement.

Je crois que les zoos traditionnels de l'époque victorienne étaient bien plus formels. Maintenant, nous envisageons les questions de conservation de manière bien plus globale et nous ne nous intéressons pas qu'aux espèces. Nous nous intéressons à l'environnement de ces espèces, à l'endroit d'où ils viennent.

La structure du zoo devient plus naturelle, et je pense qu'il devrait en être de même des parcs urbains. Il est possible de gérer les parcs urbains d'une manière plus détendue et naturelle qui s'accompagnerait d'après moi de bienfaits liés à la conservation, mais qui ouvrirait aussi davantage les gens aux messages de conservation, parce qu'ils seraient un reflet plus réaliste de l'environnement naturel que les pelouses bien tondues et les platebandes manucurées.

[Français]

**M. François Choquette:** Je vous remercie beaucoup.

Effectivement, comme vous l'avez mentionné, avoir le plus d'aires naturelles possible dans les zones urbaines aidera aussi à ce que mes collègues conservateurs mentionnent, soit permettre une éducation de la population citadine.

Messieurs les *ranchers*, on n'a aucun doute: vous êtes des professionnels de la conservation. Comme vous l'avez expliqué, c'est votre gagne-pain. Donc, vous avez tout à gagner à bien conserver la nature, c'est évident. Dans les villes toutefois, on a tendance à s'écarter un peu de l'importance de la nature. Il est vraiment important de rapprocher les gens de la nature, d'une nature le plus proche possible de ce qu'on appelle des espaces naturels.

Vous avez mentionné avoir un programme pour remettre les animaux dans la nature. Faites-vous un suivi de ces animaux, par la suite? En anglais, je pense qu'on parle de *tag*, mais je ne sais pas comment le dire exactement en français. Y a-t-il un suivi? Pouvez-vous en parler un peu?

[Traduction]

**M. Jake Veasey:** Nous avons un service de recherche sur la conservation dont le mandat est de faciliter les mesures de conservation dans l'Ouest canadien et à l'étranger. Le service des soins aux animaux du Zoo de Calgary produira des animaux en vue de leur réintroduction. Notre service de recherche sur la conservation intervient aussi directement dans le contrôle de ces animaux et dans le succès de tels programmes.

Par exemple, le Zoo de Calgary ne s'occupe pas de la reproduction du putois d'Amérique dans le cadre du programme qui vise cet animal; nous fournissons plutôt l'information scientifique aux parcs et aux autres parties prenantes sur la façon de mettre en oeuvre ce programme de réintroduction. Nous travaillons avec grande attention au dossier du chien-de-prairie à queue noire, l'espèce-proie du putois d'Amérique. Nous possédons une excellente base de renseignements scientifiques que nous pouvons transmettre aux parties prenantes, de sorte qu'elles possèdent les compétences et les connaissances nécessaires au succès de la réintroduction de cette espèce.

Nous ne nous contentons absolument pas de relâcher des animaux dans la nature sans faire le suivi. Nous sommes très axés là-dessus.

**Le président:** Merci, monsieur Choquette.

Je remercie les témoins de leur participation.

Je peux assurer M. Jamieson que nous ferons de notre mieux pour utiliser le côté logique de notre cerveau pour produire de bonnes recommandations à l'intention du gouvernement.

Merci encore.

Nous allons nous arrêter jusqu'à 14 heures.

• (1400)

**Le président:** J'invite tout le monde à prendre place pour cette dernière séance où nous accueillons des témoins.

Je souhaite la bienvenue aux témoins venus pour la dernière partie de la 37<sup>e</sup> séance du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Nous poursuivons notre étude et continuons d'entendre des témoins en vue de la rédaction d'un rapport dans lequel nous présenterons au gouvernement des recommandations concernant l'élaboration d'un plan de conservation national et la forme de consultation qu'il faudrait adopter à cette fin.

Vous avez tous reçu une invitation. Je vous remercie d'être venus aujourd'hui.

La portée de notre étude se résume aux six questions suivantes: Quelle devrait être la finalité d'un plan de conservation national? Quels devraient en être les objectifs? Quelles devraient en être les lignes directrices? Quelles priorités devrait-il comporter en matière de conservation? Quelles devraient être les priorités en matière de mise en oeuvre? Enfin, à quels processus de consultation le gouvernement devrait-il envisager de recourir?

Bienvenue, et merci à tous de votre présence. Nous devons terminer au plus tard à 16 heures précises, car certains membres du comité auront très peu de temps pour prendre leur vol. Nous allons donc commencer par écouter les gens de l'Alberta Beef Producers.

Monsieur Sawyer, vous avez un maximum de 10 minutes.

• (1405)

**M. Doug Sawyer (président, Alberta Beef Producers):** Merci, monsieur le président.

Je vais demander à Rich Smith, notre directeur général, de présenter l'exposé. Il est bien meilleur que moi pour le faire.

**M. Rich Smith (directeur général, Alberta Beef Producers):** Merci, Doug.

Je pense que Doug est peut-être un peu trop modeste en ce qui concerne ses talents d'orateur. Je suis le directeur général de l'Alberta Beef Producers. Doug Sawyer en est le président, et il élève du bétail près de Red Deer.

Premièrement, merci à vous et aux membres du comité de nous avoir invités à venir vous faire un exposé.

À titre indicatif, l'Alberta Beef Producers est une organisation démocratique et représentative qui travaille pour le compte de plus de 25 000 éleveurs de bétail en Alberta. Notre travail est de veiller à rendre l'industrie plus compétitive et durable. Nous sommes des éleveurs qui travaillons pour des éleveurs, et nous défendons efficacement et constamment la cause des éleveurs de l'Alberta depuis plus de 43 ans.

Les éleveurs de bovins de toutes les régions du Canada dépendent du sol et de l'eau pour gagner leur vie, et nous croyons que la grande majorité de ces éleveurs assurent une bonne gestion du sol et de l'eau de la province. Les éleveurs utilisent nos ressources naturelles pour la production durable d'aliments destinés aux consommateurs de l'Alberta, du Canada et de partout dans le monde, mais ils se préoccupent aussi de la protection et de la mise en valeur des espaces naturels et des écosystèmes. Ils comprennent l'importance de ces éléments du paysage pour la société et pour le public, et malgré les contraintes économiques d'un secteur concurrentiel, ils sont prêts à veiller à leur conservation dans une certaine mesure, pour le bien de la population.

Les éleveurs de bétail donneraient pour la plupart leur appui à un plan de conservation national qui reconnaît les contributions que les producteurs agricoles peuvent faire à la conservation des espaces naturels et des écosystèmes, de même que la nécessité de maintenir la production agricole dans bon nombre de ces secteurs. Les éleveurs de bétail donneraient nettement plus volontiers leur approbation au plan de conservation national s'il comportait un programme qui indemnise les propriétaires terriens pour la conservation d'espaces naturels et d'écosystèmes.

En guise de réponses aux questions qui établissent la portée de l'étude, nous estimons que la finalité du plan de conservation national devrait être de conserver les espaces naturels et écosystèmes précieux et importants tout en établissant un juste équilibre entre les bienfaits sociaux et environnementaux du plan de conservation national et les bienfaits économiques générés par l'utilisation productive et durable de nos ressources naturelles dans des paysages fonctionnels. Le plan de conservation national devrait avoir comme objectif d'assurer dans une certaine mesure la protection, l'amélioration et la remise en état des espaces naturels et des écosystèmes en fonction des priorités et des seuils établis par le gouvernement, l'industrie et le public.

Nous avons consacré beaucoup de temps aux principes qui devraient d'après nous sous-tendre le plan de conservation national. Nous estimons qu'il s'agissait de la plus importante des questions et nous avons cerné un certain nombre de principes. Nous croyons qu'il est très important de préciser clairement les priorités et les seuils en ce qui concerne les espaces naturels et les écosystèmes à conserver.

Le plan de conservation national doit préciser les éléments du paysage à conserver, et en donner le nombre ou la quantité.

Le plan de conservation national doit être créé et mis en application par un partenariat formé du gouvernement, de l'industrie et du public. Les partenariats locaux et communautaires sont souvent plus efficaces que les organismes nationaux, quand il s'agit d'objectifs de conservation. C'est certainement ce que nous avons pu constater dans notre province.

Le plan de conservation national doit reconnaître la contribution des producteurs agricoles et de leur industrie à la conservation. Les stratégies de conservation les plus efficaces et courantes formeront un complément à la production agricole, plutôt que d'entrer en conflit avec cette production.

Pour être vraiment efficace, le plan de conservation national doit s'appliquer aussi bien aux terres publiques que privées, mais il doit aussi respecter les droits des propriétaires. Des terres privées bien gérées peuvent contribuer dans une grande mesure à la conservation des espaces naturels et des écosystèmes.

Le plan de conservation national doit préciser les éléments du paysage et les écosystèmes à conserver, en plus d'en déterminer la valeur. Le plan doit reconnaître que les éléments du paysage et écosystèmes n'ont pas tous la même valeur et que très peu se trouvent encore dans leur état naturel d'origine. Un plan de conservation national qui cherche à conserver tous les espaces naturels et écosystèmes ou qui cherche à les remettre dans un état correspondant à ce qu'on croit qu'il était à l'origine risque fort d'échouer.

Il faudra effectivement que le gouvernement adopte des mesures législatives et réglementaires pour encadrer le plan de conservation national, mais ce qui devrait primer, ce sont les mesures incitatives et les mécanismes axés sur le marché. Si la conservation des espaces naturels et des écosystèmes que le plan décrit représente des biens et services écologiques réalistes et bien définis, un programme efficace et complet prévoyant une indemnisation équitable pour les propriétaires terriens qui dispensent ces services favorisera un meilleur accueil du plan en général.

Les mesures législatives, politiques et programmes du plan de conservation national ne doivent pas encourager des gens à acheter massivement des terres ou à retirer des terres qui servent à la production d'aliments ou de fibres pour répondre aux exigences du plan de conservation national. Les stratégies de conservation doivent essentiellement permettre le maintien de la production d'aliments et de fibres sur des terres fonctionnelles.

L'établissement des priorités de conservation d'un plan national doit s'appuyer sur des consultations auprès des principales parties prenantes du gouvernement, de l'industrie et du public. Il ne semble pas manquer de priorités, d'après ce que des parties prenantes très diverses ont signalé. Établir des priorités pertinentes sera complexe, et il faudra énormément de collaboration et de consultation parmi les divers groupes de parties prenantes.

De même, les priorités de mise en oeuvre prendront forme pendant la conception du plan, mais elles doivent correspondre aux principes du plan de conservation national.

Les stratégies de conservation des divers espaces naturels et écosystèmes auront des degrés variés d'urgence, selon l'état actuel des éléments et la mesure dans laquelle ils sont menacés. Les circonstances auront manifestement un effet sur les priorités de mise en oeuvre du plan de conservation national. La perception du processus aura un effet important sur les priorités de mise en oeuvre et l'efficacité de la mise en oeuvre. Pour le développement du plan de conservation national, le recours à un processus de consultation efficace qui établit un véritable partenariat entre le gouvernement, l'industrie et le public contribuera à garantir l'engagement des partenaires en question en ce qui concerne la mise en oeuvre du plan.



Nous estimons que le ministre doit envisager un processus de collaboration et de consultation ouvert et transparent s'appuyant sur la participation constructive d'un vaste éventail de parties prenantes. Il devrait probablement s'agir d'un processus graduel de consultation qui s'amorcerait par des discussions régionales, puis provinciales, et enfin, nationales, et qui se solderait par un plan de conservation national tenant compte des contributions de toutes les parties prenantes.

Ce processus sera des plus efficaces s'il y a un juste équilibre entre le désir de faire intervenir un vaste éventail de parties prenantes et la tâche tout aussi importante de restreindre la participation des gens qui représentent des intérêts sociaux et environnementaux limités, de petits segments de la société et des groupes d'intérêts qui ne sont pas directement touchés.

C'est tout pour mon exposé.

Doug et moi sommes prêts à répondre à vos questions.

• (1410)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous accueillons maintenant les représentants de la Canadian Cattlemen's Association.

Monsieur Grant ou madame Jackson, vous avez la parole.

• (1415)

**M. Lynn Grant (président, Comité de l'environnement, Canadian Cattlemen's Association):** Merci.

Je m'appelle Lynn Grant et ma famille et moi-même exploitons un ranch dans le sud-ouest de la Saskatchewan, près de Val Marie. Je vous remercie d'avoir invité l'association à s'exprimer au nom des 83 000 éleveurs de boeuf du Canada au sujet de votre plan de conservation. En qualité de président du comité de l'environnement de notre association, je peux vous assurer que c'est une question extrêmement importante pour les éleveurs de bétail.

Agriculteurs et éleveurs sont écologistes par nature. Le succès de notre activité exige absolument l'emploi de méthodes de production et de gestion durables. Ce n'est pas un luxe, c'est essentiel, et c'est ce que nous faisons au mieux de notre capacité et de nos connaissances depuis toujours.

Les éleveurs sont dans une situation particulière dans la mesure où ils peuvent posséder et exploiter des entreprises dynamiques et rentables au sein d'un habitat naturel de terres herbeuses et de pâturages.

Laisser les animaux brouter dans les pâturages est essentiel pour préserver la qualité de l'écosystème. Dans le Parc national du Canada des Prairies, près de chez moi, on a réautorisé le broutage du bétail après 20 années d'exclusion. Des études avaient montré une réduction de la biodiversité et de l'équilibre de l'écosystème en l'absence de cet acteur fondamental des pâturages. Donc, exclure le bétail n'est pas la bonne solution puisqu'il fait en réalité partie de la solution.

Il y a au Canada 160 millions d'acres de terres agricoles dont environ le tiers, plus de 50 millions d'acres, se compose de pâturages. C'est une superficie considérable que nous gérons dans l'intérêt de nos besoins de production et des besoins de l'écosystème.

Ces pâturages sont l'un des éléments les plus diversifiés du milieu agricole sur le plan biologique. C'est une partie importante de l'écosystème du carbone. Selon une étude de portée mondiale réalisée par Gilmanov et al. en 2010, les écosystèmes non forestiers tels que les pâturages et les terres cultivées peuvent jouer un rôle encore plus important que les forêts dans l'échange net de carbone.

Aujourd'hui, les pâturages revêtent de plus en plus d'importance étant donné les pressions croissantes qui sont exercées pour consacrer maintes terres agricoles à l'urbanisation et à des usages autres que l'agriculture.

Outre l'effet bénéfique de la production de boeuf sur la protection de l'environnement naturel du Canada, le secteur est à l'origine de près de 26 milliards de dollars du produit intérieur brut du pays. L'agriculture, notamment l'élevage basé sur les pâturages, fait partie de la solution, pas du problème.

Il y a trois questions importantes à envisager pour dresser un plan national de conservation: premièrement, la recherche, le transfert des connaissances et la supervision; deuxièmement, la reconnaissance, par la réglementation; et, troisièmement, la collaboration.

En ce qui concerne la recherche, le transfert des connaissances et la supervision, l'efficacité du maintien et du renforcement de la durabilité des terres que nous gérons dépendent non seulement de notre intuition et de nos compétences inhérentes comme gestionnaires des sols, mais aussi des données scientifiques que les chercheurs du Canada ont produites et doivent continuer de produire. Nous savons que les connaissances qui nous ont amenés jusqu'ici doivent continuer d'évoluer pour nous projeter dans l'avenir. Il est essentiel de continuer à développer notre compréhension des fonctions de l'écosystème.

Bon nombre de nos espèces sont des espèces migratoires qui dépendent de lieux d'hibernation sains dans d'autres parties du monde. Notre recherche sur l'interaction entre l'agriculture et l'environnement doit nécessairement se faire d'un point de vue autant national qu'international. La recherche permet aux producteurs d'améliorer les systèmes agricoles pour nous permettre de faire un meilleur travail de production rentable tout en améliorant l'écosystème dans lequel nous travaillons.

Cela est d'autant plus important que la concurrence ne cesse de s'intensifier pour l'utilisation des sols. Accroître la productivité grâce à la recherche sur la production et au transfert technologique est essentiel pour maximiser la production sur le territoire agricole existant et pour minimiser l'impact ou le besoin de perturber plus de milieux naturels écologiquement sensibles.

Bien qu'il soit essentiel de laisser le bétail brouter dans les pâturages pour assurer l'équilibre de l'écosystème, nous savons bien qu'une mauvaise utilisation des pâturages peut être très préjudiciable à la santé de cette ressource. Le problème n'est pas l'outil, c'est la manière dont on l'emploie. Les éleveurs se doivent non seulement d'être rentables, mais aussi d'avoir les connaissances requises pour prendre de bonnes décisions de gestion.

Le consommateur d'aujourd'hui est de plus en plus conscient des caractéristiques des aliments qu'il consomme, mais cela n'empêche pas que le décalage croissant entre les consommateurs et les producteurs d'aliments signifie qu'il y a souvent de profonds malentendus au sujet des méthodes de production actuelles. Nous devons impérativement mesurer nos efforts de conservation de manière quantifiable de façon à pouvoir reconnaître le succès, améliorer continuellement les méthodes et, idéalement, faire bénéficier notre marché mondial de ces attributs.

Le plan de conservation national se doit de tenir compte de l'importance des investissements dans la recherche, dans le transfert de connaissances et dans la surveillance de ces milieux de travail naturels. Cela exige que l'appui financier à ces initiatives soit renforcé et soit aussi prévisible à long terme.

Nous avons besoin de reconnaissance, pas de réglementation. Les efforts de conservation des producteurs agricoles du Canada sont généralement méconnus, bien que leur gestion prudente de l'environnement soit bénéfique à l'ensemble de la population. Des territoires continus et vastes de pâturages naturels et domestiqués bien gérés sont importants pour la séquestration du carbone, la qualité de l'eau, la préservation des habitats naturels, la biodiversité et les espèces vivant dans les pâturages. Selon une étude consacrée aux pâturages communautaires du Canada, la valeur publique de cette ressource est relativement égale à la valeur directe du broutage. À l'heure actuelle, cela ne se voit dans aucun bilan économique.

Pour l'avenir, les agriculteurs autant que le reste de la société se doivent de trouver de nouvelles filières de revenus pour que l'écosystème des pâturages reste compétitif par rapport aux autres utilisations. Si l'on ne valorise pas quelque chose, si l'on n'y attribue pas de valeur, comment peut-on espérer en assurer la pérennité?

Nous encourageons le gouvernement à chercher de nouvelles occasions de reconnaissance et de rémunération adéquates du rôle que jouent les gestionnaires des sols dans la fourniture de biens et services écologiques à la population canadienne. Nous tenons à souligner que la reconnaissance et la rémunération sont bien plus efficaces qu'une réglementation coûteuse pour avoir un impact positif sur les milieux de travail naturels. La démarche réglementaire qui fonde des lois telles que la Loi sur les espèces en péril et la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs impose une responsabilité injustifiée aux éleveurs, ce qui a un effet dissuasif sur leur acceptation des espèces sur leurs terres. Si la présence de ces espèces doit engager leur responsabilité, ce sont les éleveurs eux-mêmes qui seront toujours en péril. Nous — et quand je dis « nous », je parle de la société dans son ensemble — devons concevoir des méthodes faisant en sorte que ces espèces représentent un atout pour tout le monde, et surtout pour celui qui gère les sols.

Au moment où vous réfléchissez à l'élaboration d'un plan de conservation national, nous tenons à souligner que la carotte est plus efficace que le bâton, et que des programmes et politiques gagnant-gagnant seront plus efficaces et efficaces pour atteindre les objectifs souhaités pour ces milieux naturels.

Quand on analyse les programmes de conservation agricoles qui ont du succès, comme Cows and Fish, on constate qu'une des clés évidentes du succès est la collaboration avec le gestionnaire primaire des sols. Il est donc impératif de formuler des objectifs communs pour obtenir les résultats durables que nous souhaitons tous. Si l'éleveur fait partie intégrante du processus de conservation, le programme aura beaucoup plus de chances de succès. Ce principe de collaboration est important dans tous les aspects de la conservation, de l'exploitation des pâturages jusqu'à l'élaboration des politiques. Pour formuler votre plan de conservation national, nous vous encourageons à collaborer avec toutes les parties prenantes, à oeuvrer avec les entités et programmes actuels qui connaissent du succès, à veiller à ce que des objectifs adéquats soient formulés, et à faire en sorte que toutes les parties prenantes soient également engagées à l'égard des objectifs et des résultats souhaités.

En conclusion, je tiens à réitérer que les éleveurs de bétail du Canada sont les protecteurs de première ligne de l'environnement. Il importe d'appuyer la recherche appliquée à la production et la recherche sur l'interface entre l'agriculture et l'environnement, de développer et de transférer les connaissances qui permettront aux éleveurs de continuer à contribuer positivement à la société et à l'environnement, d'élaborer des politiques favorisant les contributions positives à l'environnement et, dans toutes ces activités, de collaborer avec les gestionnaires du sol dont la survie dépend de la

pérennité des écosystèmes des pâturages. Ensemble, nous pouvons continuer à contribuer positivement à l'agriculture canadienne, à l'environnement canadien et à notre société.

Je vous remercie de votre attention et répondrai avec plaisir à vos questions.

• (1420)

**Le président:** Merci, monsieur Grant.

C'est maintenant au tour de la Southern Alberta Land Trust Society.

Monsieur Gardner, vous avez 10 minutes.

**M. Alan Gardner (directeur général, Southern Alberta Land Trust Society):** Merci.

Mesdames et messieurs membres du comité permanent, nous vous remercions de nous avoir invités à comparaître devant votre comité.

Dresser un plan de conservation national est une chose très difficile, mais qui nous offre une excellente occasion de renforcer le rôle du Canada comme chef de file mondial en protection des atouts naturels qui contribuent tellement à notre niveau de vie et font de nous un exemple pour le monde entier.

Quand on parle de conservation, on s'attend à entendre parler surtout d'animaux, d'oiseaux, de poissons, et de la nécessité de protéger et de préserver leur habitat.

Nous, en revanche, ne sommes pas tant ici pour parler d'eux directement, bien que ce soit la raison pour laquelle nous sommes ici et ce que nous faisons. En fait, nous sommes plutôt ici pour parler des gens, des Canadiens, car ce sont eux qui profiteront d'une bonne planification, qui souffriront d'une planification inefficace et, en fin de compte, qui mettront en oeuvre le plan qui résultera d'une structure et d'un processus nationaux de conservation.

Je suis le directeur général d'une société fiduciaire de protection des sols, la Southern Alberta Land Trust Society, ou SALTS. Nous protégeons le milieu naturel en utilisant les droits d'usage pour favoriser la conservation, et en menant des activités d'éducation sur l'environnement et des projets de recherche. Nous concentrons nos efforts de conservation sur l'eau, la faune et le patrimoine de l'Ouest canadien, ce qui veut dire que nous protégeons les bassins hydrographiques, l'habitat faunique et la connectivité, et faisons la promotion d'une bonne gestion des sols dans le respect du patrimoine et de la culture de l'Ouest canadien. Cela nous amène à avoir beaucoup de contacts avec beaucoup de propriétaires fonciers, notamment agricoles, mais aussi avec d'autres organisations à vocation plus écologique de tout le sud de l'Alberta.

C'est d'ailleurs pour cette raison que je regrette que le Dr Stelfox n'ait pas pu comparaître aujourd'hui devant le comité. Nous avons collaboré avec lui et avec Lorne Fitch, qui a témoigné plus tôt ce matin, si j'ai bien compris. Nous travaillons couramment avec beaucoup de gens d'autres organisations.

Nous, membres de SALTS, croyons au partage du milieu naturel. Le Canada est un vaste pays offrant beaucoup de place à la faune, à l'extraction des ressources, à l'agriculture et aux activités récréatives ou autres qui contribuent à un niveau de vie élevé. Nous croyons aussi que le partage du milieu naturel devrait être planifié de manière rationnelle, sur la base de données scientifiques, et ne pas être simplement imposé par quiconque, individu ou entreprise, peut se présenter avec une poignée de dollars pour essayer de réaliser son propre rêve.

Si l'on envisage une forme quelconque de processus d'élaboration d'un plan de conservation national, nous supposons que le résultat servira à fonder les politiques et les budgets futurs. En outre, pour que ce plan soit vraiment efficace, il devra s'appliquer à la fois aux terres publiques et, dans une certaine mesure, privées. Pour ces dernières, la politique devra reposer sur divers systèmes d'incitation, comprenant par exemple des instruments basés sur le marché et, bien sûr, des choses telles que des droits d'usage aux fins de conservation, domaine dans lequel nous sommes déjà actifs, par exemple dans le cadre du programme de dons écologiques d'Environnement Canada.

Un bien contribue au niveau de vie s'il assure un flux de valeur. Tout comme l'argent déposé en banque engendre un intérêt annuel, un bien en capital naturel peut engendrer un flux de valeur sous la forme de services écologiques et de ressources, comme l'énergie et les minerais. Des deux, ce sont les services écologiques qui sont le moins bien compris et, selon nous, le moins appréciés. De fait, ces deux flux de valeur peuvent souvent être en conflit puisque l'extraction des ressources peut nuire au flux de services écologiques. Selon nous, un PCN efficace devrait accorder à ces deux flux de valeur un prix relatif beaucoup plus égal.

Nous savons que la consultation en cours est très préliminaire. À en juger d'après les questions posées, elle semble être axée sur l'élaboration d'une sorte de mandat qui serait attribué au groupe ou processus chargé de formuler le plan. Nous croyons que ce processus devrait impliquer les collectivités et être aussi inclusif que possible. Comme je l'ai dit, il devrait aussi être fondé sur la science et sur les faits. L'objectif ne devrait pas être de recruter une vaste organisation en lui disant simplement: « Voici de l'argent, préparez-nous un plan », un plan de haut en bas, mais plutôt un plan de bas en haut issu de la consultation des collectivités et de la population, notamment des propriétaires fonciers, des organisations agricoles, comme c'est le cas aujourd'hui, des organisations environnementales, etc.

Cela étant, voici notre réponse aux six questions.

Premièrement, quel devrait être le but d'un PCN? Nous croyons qu'il devrait être d'exprimer une vision, et j'insiste sur le mot « vision »; de fixer des objectifs; de dresser un échéancier; et ensuite d'indiquer comment attribuer efficacement les ressources, stimuler les efforts et surmonter les obstacles au succès. Voilà à mes yeux, très simplement, le but de ce processus.

En ce qui concerne les objectifs d'un tel plan, il y en a sept qui nous semblent légitimes. Ils sont très généraux. Il nous paraît d'abord indispensable de formuler une vision pour le Canada et pour ses diverses régions géographiques uniques. Il est peut-être encore prématuré de songer à des objectifs précis mais je vais quand même en proposer quelques-uns.

Le premier doit être la gestion et la conservation efficaces des atouts naturels et de la géologie qui sont cruciaux pour la capture, le filtrage et l'entreposage de l'eau.

Je parlerai un peu plus tout à l'heure de nos avantages comparés, et j'ai la ferme conviction que l'un d'entre eux concerne l'eau et l'agriculture.

• (1425)

Le deuxième est l'habitat faunique, dans le but de conserver et de relever la biodiversité. Le troisième concerne les atouts naturels qui sont importants pour la production de services environnementaux et climatologiques. Le quatrième concerne les terres agricoles les plus propres à la production alimentaire. Nous comprenons tous le problème de l'urbanisation tentaculaire qui empêche souvent sur certains de nos meilleurs sols.

Le cinquième concerne les océans et les systèmes d'eau lenticules et lotiques qui sont importants pour la vie aquatique. Le sixième touche les milieux naturels propres aux activités de plein air et d'éducation. Le septième concerne les éléments importants de notre patrimoine esthétique et culturel. Voilà, selon nous, par ordre préliminaire de priorité, les sept objectifs que devrait comporter un plan de conservation national.

Nous nous sommes aussi penchés sur les principes fondamentaux que nous voudrions recommander, et il y en a douze.

Avant tout, reconnaître et protéger la valeur à long terme d'un écosystème naturel productif et sain, notamment les bassins hydrographiques, pour le bien-être de la population.

Respecter la vision et les désirs des collectivités locales. Cela ne veut pas dire les adopter servilement mais comprendre que, dans le cadre d'une certaine structure et d'une vision d'un plan de conservation national, les collectivités locales sont très importantes. Cela s'explique en partie par le fait que, sans l'appui des populations locales, vous aurez bien peu de chances d'atteindre vos objectifs.

Troisièmement, respecter le besoin du propriétaire foncier et de la collectivité dans son ensemble, y compris de l'industrie, d'utiliser les terrains de manière à gagner raisonnablement sa vie, à condition de ne pas nuire gravement à l'aptitude de l'écosystème à fournir de la valeur à autrui. C'est une question d'équilibre. Par exemple, les parcs d'engraissement sont un bien piètre usage des terres dans un bassin hydrographique mais sont peut-être convenables ailleurs.

Ensuite, utiliser les signaux de l'analyse des effets cumulatifs sur des milieux naturels définis pour fixer des limites à certains types d'aménagement précis, dans des lieux précis. Je mentionne à cet égard que le Dr Stelfox a un logiciel ainsi que des connaissances et une expérience considérables pour effectuer l'analyse des effets cumulatifs, et nous croyons que c'est un élément très important pour dresser un quelconque plan de conservation national. Cela exige la prise en compte de la valeur des terres, pas nécessairement en dollars mais certainement aussi en valeur relative des différentes parcelles.

Si un écosystème productif et sain est endommagé par une activité industrielle ou autre, l'organisme responsable devrait être tenu de restaurer l'écosystème dans un délai préétabli, et cela devrait être prévu avant le démarrage du projet.

Nous savons tous fort bien, comme l'expérience nous l'a appris, que les entreprises et organisations essaient souvent de repousser le plus loin possible dans le futur la restauration des sites, et nous estimons que cela devrait être comptabilisé dans le passif de leurs bilans. De cette manière, tout le monde serait informé, et les organismes concernés seraient vivement incités à rétablir le milieu naturel à mesure que leur projet avance, plutôt qu'attendre qu'il soit terminé.

En cas de conflit de planification entre l'activité industrielle et la protection de la santé et de la productivité du milieu naturel, le PCN devrait indiquer très clairement comment le résoudre. J'ai constaté trop souvent que le libellé et la structure des mesures de résolution de tels conflits entre des groupes différents sont tellement édulcorés qu'ils n'ont quasiment aucun sens. L'évaluation des écosystèmes sur la base du marché a un rôle utile mais limité lorsqu'il s'agit de prendre des décisions concernant un conflit entre l'activité industrielle et la conservation.

Un bon processus de planification de la conservation devrait respecter le droit à la propriété privée. Vous en avez déjà entendu parler. Les sociétés de protection des terres et les droits d'usage aux fins de la conservation sont des outils efficaces et inestimables pour mettre en oeuvre ce genre de mesures, et il convient de les appuyer par des politiques et du financement; et c'est évidemment ce que nous faisons. Nous avons déjà le programme de dons écologiques, et je suis sûr qu'il y a d'autres mécanismes fondés sur le marché que l'on peut envisager.

Un bon plan de conservation se doit de prévoir une méthode pour mesurer ces atouts naturels, et c'est encore une fois une chose que nous ne faisons pas très bien. Nous savons mesurer le PIB mais nous ne savons pas très bien mesurer les atouts naturels.

Finalement, on doit sérieusement envisager le principe de précaution quand on veut s'occuper d'atouts naturels revêtant une importance critique.

En ce qui concerne les priorités et les objectifs, nous croyons qu'il est à maints égards presque trop prématuré de songer à des priorités, étant donné qu'elles seront à notre avis fixées durant l'élaboration du plan de conservation national. Cela dit, je vous remercie beaucoup de votre attention.

Je répondrai avec plaisir à vos questions.

● (1430)

**Le président:** Merci, monsieur Gardner.

C'est maintenant au tour de M. Vandervalk, au nom de la Western Canadian Wheat Growers Association.

**M. Stephen Vandervalk (vice-président, Alberta, Western Canadian Wheat Growers Association):** Bon après-midi. Je m'appelle Stephen Vandervalk et je suis vice-président pour l'Alberta de la Western Canadian Wheat Growers Association.

Je suis aussi président des Grain Growers of Canada, une organisation agricole de tutelle représentant 14 organisations agricoles, dont la Western Canadian Wheat Growers Association. Je m'adresse à vous aujourd'hui au nom de l'association des producteurs de blé, et j'ajoute que j'exploite une ferme à environ une heure au sud de Calgary.

Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant le comité pour parler de l'élaboration d'un plan de conservation national. L'association des producteurs de blé défend vigoureusement depuis 42 ans l'agriculture durable. Cela se reflète d'ailleurs dans son énoncé de mission, qui est simplement que: « Notre mandat est de contribuer au développement d'une industrie agricole rentable et durable ».

Aujourd'hui, je vais vous parler des méthodes agricoles modernes qui permettent d'améliorer la conservation du sol, de l'air et de l'eau ainsi que des éléments que l'association des producteurs de blé aimerait faire inclure dans le plan de conservation national.

Je vais vous parler d'abord de la manière dont les pratiques agricoles ont changé l'agriculture. Je vous invite à faire un retour dans le temps, jusqu'aux années 1970, lorsque mon père cultivait avec les outils de son époque. À ce moment-là, nous utilisions un produit chimique, le Treflan, pour contrôler la folle avoine. Il fallait l'incorporer dans le sol à une profondeur de quatre pouces. Cela veut dire qu'il fallait épandre ce produit chimique puis labourer deux fois le champ. Après cela, on pouvait étendre l'engrais puis ensemercer, ce qui veut dire qu'on devait travailler quatre fois le champ en tout.

Ce labourage excessif pulvérisait le sol et le privait d'une humidité précieuse, ce qui avait souvent pour effet d'abaisser le rendement et

de rendre le sol susceptible à l'érosion par le vent et par l'eau. Dans ma région, les vents sont très forts. Voir son champ être lessivé par les vents et la pluie est assez désespérant. Les nutriments et la couche arable aboutissent souvent dans nos cours d'eau, ce qui a des effets négatifs en aval.

Dieu merci, ces méthodes ruineuses favorisant l'érosion sont aujourd'hui choses du passé. En règle générale, nous ne labourons plus les champs au printemps. Au lieu de cela, nous contrôlons les mauvaises herbes avec un passage du pulvérisateur, puis nous ensemencions et appliquons l'engrais en une seule fois, ce qui perturbe au minimum la couche arable. Ces méthodes de culture sans labour ou avec labour minimal ont sensiblement réduit notre consommation de carburant et minimisé l'érosion de nos sols tout en augmentant spectaculairement nos rendements.

Les données du recensement de l'agriculture divulguées la semaine dernière confirment ces tendances. Au cours des 20 dernières années, les terres cultivées sans labour ou avec labour de conservation sont passés de 31 p. 100 à 81 p. 100. Aujourd'hui, moins de 20 p. 100 des terres sont préparées pour la culture en employant des méthodes de labour dites traditionnelles. La conséquence de cette évolution est que nous consommons beaucoup moins de carburant d'origine fossile, et que la matière organique de notre sol a dans certains endroits augmenté de 25 p. 100 à 30 p. 100.

Un autre phénomène important de la dernière décennie a été l'adoption généralisée du GPS dans nos champs. L'emploi du GPS a permis de réduire notre consommation de carburant ainsi que l'accumulation des activités d'ensemencement et d'épandage de pesticides et d'engrais.

On pratique aussi aujourd'hui l'agriculture de précision, dans laquelle les intrants sont utilisés en quantités différentes selon la nature des sols. Encore une fois, cela permet aux agriculteurs de faire un usage plus judicieux de leurs intrants en n'employant pas plus d'engrais et de pesticides que nécessaire pour produire une bonne récolte.

Permettez-moi de faire une remarque sur l'agriculture biologique. Vous pourriez en effet me demander pourquoi ne pas éliminer totalement les engrais et les produits chimiques. L'association des producteurs de blé respecte les agriculteurs et consommateurs qui font ce choix. Toutefois, nous constatons qu'il se traduit par moins de production alimentaire à l'acre et par un recours accru au labourage pour contrôler les mauvaises herbes. Selon les dossiers de l'assurance-récolte, le rendement de la production biologique est typiquement moins élevé d'un tiers, et c'est l'une des raisons pour lesquelles vous ne voyez pas d'adoption généralisée de l'agriculture biologique dans nos champs. Dans les Prairies, 2 p. 100 environ des exploitations agricoles sont certifiées biologiques. Nous ne prévoyons pas de hausse sensible de ce pourcentage étant donné l'augmentation des besoins alimentaires mondiaux.

Selon certaines prévisions, la demande mondiale de céréales doublera d'ici à l'an 2050. Pour relever ce défi, les agriculteurs canadiens devront continuer à adopter sans relâche les nouvelles technologies. Comme il reste très peu de terres arables inexploitées dans le monde, la seule manière de répondre à cette hausse de la demande sera d'accroître la productivité des terres déjà cultivées. Nous avons donc besoin d'un programme d'innovation qui nous permettra de produire plus d'aliments à l'acre, plus d'aliments par gallon de carburant, et plus d'aliments avec autant ou moins d'engrais.

Pour nous aider à atteindre cet objectif, nous demandons à votre comité de recommander que les éléments qui suivent fassent partie d'un plan de conservation national.

Premièrement, nous souhaitons que l'on reconnaisse que les agriculteurs canadiens ont fait des avancées considérables dans les méthodes de conservation au cours des trois dernières décennies, notamment par l'adoption de techniques aratoires de conservation, la réduction de la consommation de carburant à l'acre, et un meilleur usage des engrais et des produits chimiques.

Deuxièmement, nous souhaitons que l'on reconnaisse que ces méthodes se sont traduites par une réduction de l'érosion des sols et de la consommation d'énergie tout en permettant d'accroître la production de céréales à l'acre.

● (1435)

Nous devons aussi continuer les recherches pour améliorer les pratiques agricoles, de façon à permettre aux agriculteurs de réduire et d'améliorer le recours aux pesticides. Nous constatons à ce sujet que les agriculteurs des Prairies ont largement adopté la technologie de pulvérisation issue des recherches d'Agriculture Canada. Ces recherches ont permis d'améliorer l'épandage des pesticides et de réduire la dérive de pulvérisation dommageable.

Il convient de mettre l'emphase sur un programme d'innovation favorisant la mise au point de nouvelles variétés de semences exigeant moins d'eau et de nutriments. Une telle technologie débouchera sur la mise au point de variétés de blé résistant à la sécheresse. Elle pourrait aussi déboucher sur des variétés faisant un meilleur usage des nutriments, ce qui réduirait la quantité d'engrais à utiliser, avec moins de risque de lixiviation et de ruissellement. Des variétés résistant mieux aux insectes ou aux maladies réduiront aussi le besoin de pesticides.

La Western Canadian Wheat Growers Association appuie les programmes de conservation qui rémunèrent les agriculteurs pour les biens et services écologiques. Le programme ALUS, de Services de diversification des modes d'occupation des sols, est un tel programme qui semble avoir un certain succès. Il est essentiellement financé par le secteur privé et, très franchement, nous pensons qu'il devrait le rester. À notre avis, les agriculteurs et le grand public sont plus susceptibles d'y adhérer s'il reste financé par le secteur privé au lieu d'être un programme gouvernemental de plus susceptible de voir son budget amputé à l'avenir. Un programme financé par le secteur privé a plus de chances de durer.

L'un des domaines dans lesquels le gouvernement pourrait être utile du point de vue de la gestion de l'eau serait l'élaboration d'un programme pour aider les agriculteurs à améliorer leurs systèmes de drainage et de gestion de l'eau sur la ferme. Ces dernières années, les Prairies ont eu un excès de pluviosité qui a entraîné une érosion accrue des sols et la perte de nutriments à cause d'une capacité de drainage insuffisante. La Western Canadian Wheat Growers Association appuierait volontiers des programmes aidant les agriculteurs à adopter des stratégies de conservation de l'eau et de drainage.

En conclusion, permettez-moi d'insister sur le fait que les agriculteurs sont encore de bons gestionnaires des terres et des chefs de file pour la conservation des sols. L'évolution des pratiques agricoles au cours des deux dernières décennies a sensiblement réduit l'érosion des sols et amélioré l'apport de matière organique. Le défi important que nous avons à relever est de produire plus d'aliments avec autant ou moins de ressources. Renforcer les programmes de conservation et instaurer un climat d'investissement favorisant l'adoption de nouvelles technologies nous donnera les

outils nécessaires pour accroître notre production alimentaire tout en continuant à être de bons gestionnaires de l'environnement.

Je vous remercie de votre attention.

● (1440)

**Le président:** Merci, monsieur Vandervalk.

C'est maintenant au tour de la Western Stock Growers' Association. Je ne sais pas si c'est M. Ward ou M. Newton qui va s'adresser au comité.

**M. Bill Newton (membre, Conseil d'administration, Western Stock Growers' Association):** Merci, monsieur le président. En fait, M. Ward et moi-même allons nous partager ce temps de parole. Merci au comité de nous avoir invités à comparaître.

La Western Stock Growers' Association a été fondée en 1896 en vertu d'une loi des Territoires du Nord-Ouest, soit quelque neuf ans avant que l'Alberta et la Saskatchewan deviennent des provinces. Nos premiers membres étaient des éleveurs de bétail broutant dans les pâturages du sud des Prairies. Rétrospectivement, nous pouvons voir qu'ils tenaient avant tout à assurer l'existence d'un secteur durable de l'élevage du bétail dans cet écosystème naturel.

Aujourd'hui, nos membres sont des éleveurs établis de manière prédominante dans le même secteur géographique, dont les activités englobent une partie importante de ce qui reste de pâturages originels dans les provinces de l'Ouest. Ces pâturages appartiennent directement aux éleveurs ou, dans bien des cas, sont loués à la province ou à d'autres propriétaires privés. Dans la plupart des cas, c'est une combinaison des deux.

Bien que le loup et la gale qui préoccupaient nos prédécesseurs soient sensiblement moins préoccupants aujourd'hui — la gale a été quasiment éradiquée, au moins —, les conflits auxquels étaient confrontés nos membres fondateurs en matière d'utilisation des sols continuent de menacer la pérennité du secteur. Un rapide survol de nos régions montre qu'il y a eu énormément d'aménagements urbains dans les pâturages originels qu'utilisaient les fondateurs de notre association. Le terrain sur lequel se trouve cet hôtel était probablement autrefois un pâturage. Quasiment tous les aménagements urbains ont été réalisés parce que les gestionnaires de la ressource et les propriétaires des terrains ont voulu obtenir de meilleurs rendements financiers, et aussi parce que les gouvernements ont voulu plus de croissance de la population et de l'économie.

Si l'on veut dresser un plan de conservation national, il est essentiel de comprendre d'emblée que la conservation ne résulte pas d'un plan. Elle résulte plutôt des décisions et des actions des propriétaires et gestionnaires de la ressource qui doivent exploiter leurs entreprises dans un système de marché. Toutefois, des problèmes surgissent quand certains services de l'écosystème, comme la production alimentaire, s'échangent librement sur un marché relativement fonctionnel, alors que d'autres ne bénéficient pas d'un marché fonctionnel pour stimuler leur production et leur distribution.

Comme la production de certains services écologiques, tels que le maïs ou le blé, se fait aux dépens de la production d'autres services, tels que la biodiversité, le marché est déséquilibré, ce qui pousse à terme les gestionnaires de la ressource à prendre des décisions favorisant les produits de services environnementaux générant des profits.

En outre, comme l'offre de produits de SE évolue avec le temps en faveur des produits générant des profits, et comme la demande de certains produits de services écologiques change avec l'accroissement de la population et la hausse du niveau de vie, certains des produits qui étaient autrefois abondants se raréfient. De fait, c'est probablement ce phénomène qui est à l'origine de votre projet d'élaboration d'un plan de conservation national.

Ce sur quoi la Western Stock Growers' Association souhaite insister, et ce dont nous devons tous prendre conscience, je crois, c'est que le marché peut être particulièrement efficace pour répartir des ressources rares et équilibrer l'offre et la demande. À notre avis, les gouvernements s'ingèrent trop souvent dans ce qui pourrait être un marché efficace de services de l'écosystème.

Durant toute notre histoire, notre association a vivement défendu les droits contractuels et le droit à la propriété, ainsi que des méthodes de production durables, fondées sur le marché. Dans les années 1890, nous avons fait du lobbying au sujet de la location des pâturages fédéraux et des obstacles au commerce relativement illégitimes élevés à l'époque surtout par la Grande-Bretagne, ainsi qu'au sujet du contrôle des prédateurs et des maladies.

À l'époque où Eugene Whelan était notre ministre de l'Agriculture, nous avons réussi à faire du lobbying contre le système qu'il proposait de gestion de l'offre dans le secteur du bétail. Plus récemment, nous avons été très actifs pour assurer le rétablissement du secteur de l'élevage de bétail après la crise de l'ESB, ainsi qu'au sujet du processus d'élaboration d'une politique d'utilisation des sols par l'Alberta. Tout ceci concordait parfaitement avec notre slogan: « La voix des écologistes de libre entreprise depuis 1896 ».

Il est intéressant de constater avec le recul que la décision du gouvernement canadien d'attribuer des baux de pâturage dans les années 1880 — baux assortis de certains droits à la propriété et droits contractuels comme mécanisme de colonisation et d'occupation de l'Ouest — a eu des résultats beaucoup plus positifs pour ces pâturages que la politique de pâturage en toute liberté appliquée aux États-Unis. À bien des égards, la politique américaine est un exemple classique de tragédie du bien commun.

Norm, c'est à vous.

• (1445)

**M. Norman Ward (membre, Conseil d'administration, Western Stock Growers' Association):** Bon après-midi, tout le monde.

À la fin des années 1990, la Western Stock Growers' Association et le Alberta's Land and Resource Partnership ont rencontré le comité permanent étudiant les espèces en péril, et j'ai été l'un de ceux qui ont eu la chance d'y témoigner. À l'époque, l'une des préoccupations courantes de tous les utilisateurs de ressources que nous représentions était l'absence de compensation au sujet des espèces en péril. Or, cette question continue de susciter de graves problèmes dans la mesure où elle touche non seulement le rétablissement des espèces en péril mais aussi la gestion des terres dans les régions de rétablissement.

J'évoque cela aujourd'hui parce que c'est directement relié aux éléments potentiels du programme de conservation national. La Loi sur les espèces en péril ne tient pas compte de l'ensemble de la problématique, c'est-à-dire de trois aspects généraux qui doivent être unis dans une relation symbiotique. Ces principes fondamentaux sont les buts environnementaux, les buts du public ou de la société, et les buts financiers, qui doivent fournir le capital nécessaire au succès des buts environnementaux et sociétaux.

Il importe de souligner que la LEP est strictement axée sur les espèces en péril, souvent aux dépens d'autres organismes vivant dans les mêmes écosystèmes. Cette absence de prise en considération de l'écosystème global — ou, pour le dire autrement, cette réponse linéaire à un système écologique complexe — n'a cessé d'engendrer des problèmes qui, nous l'espérons, seront résolus dans le nouveau plan de conservation national.

En outre, l'absence de buts financiers dans la LEP fait que ce sont les propriétaires fonciers qui assument la totalité, ou une grande partie, du fardeau financier au nom de tous les Canadiens.

Il est impératif que le programme de conservation national tienne compte de tous les facteurs de l'écosystème global, sur la base de buts sociétaux, environnementaux et financiers.

Le but du programme de conservation national sera d'identifier le tout et d'aider à formuler les buts environnementaux et sociaux. Ces derniers seront très vastes à un niveau canadien mais, à mesure que nous les préciserons, nous finirons par avoir des ensembles mieux définis, associés aux caractéristiques de l'air, du sol et de l'eau, ainsi que de la flore et de la faune. À ce niveau, il est impératif de se concentrer sur un triple objectif avec l'inclusion de toutes les parties prenantes de la région.

Cet exercice est généralement difficile pour des gouvernements qui se définissent par une approche très linéaire et centraliste de la résolution des problèmes. Voilà pourquoi nous insistons à nouveau sur la nécessité d'une réponse non linéaire à la gestion d'un écosystème complexe.

Les buts concernant les terres doivent être formulés en vue d'un cycle aquatique, minéral et solaire fonctionnel.

En ce qui concerne les buts sociétaux, un écosystème sain, complexe et fonctionnel est bénéfique à tous les Canadiens. L'entreposage de l'eau, la séquestration du carbone, l'habitat des espèces fauniques et florales menacées, les paysages, les possibilités récréatives et les occasions d'activité commerciale écologiquement durables ne sont que quelques-uns des bienfaits envisageables.

En ce qui concerne l'aspect financier, l'absence de compréhension claire de la manière dont les buts financiers peuvent produire le capital requis pour assurer le succès des buts environnementaux et sociaux continue d'entraver le succès de maints programmes de conservation. La Western Stock Growers' Association a la ferme conviction qu'un système de marché des biens et services environnementaux, conjugué à des orientations gouvernementales pour l'environnement, est le bon mécanisme pour mettre en oeuvre un programme de conservation.

En reliant la richesse à la bonne gestion, bon nombre de gestionnaires des terres sont capables de produire une multitude de solutions. Comme il existe de nombreux mini-écosystèmes variés au sein de l'écosystème global, il est impératif que chaque gestionnaire des terres soit capable de répondre à l'information spécifique du moment et du lieu. Nous pensons que c'est le marché qui est le mieux à même de ce faire.

• (1450)

**Le président:** Avez-vous terminé?

**M. Bill Newton:** Non, nous voulons parler aussi des principes fondamentaux qui devraient guider l'élaboration d'un plan de conservation national.

Tout d'abord, nous pensons qu'il est très, très important qu'un plan de conservation national emploie un processus de décision tripartite pour fixer ses buts, quelque chose qui équilibre les résultats environnementaux, sociaux et financiers.

Nous croyons aussi qu'il sera crucial d'avoir une réponse non linéaire ou holistique à la conservation d'un écosystème fonctionnel complexe. Ce sont là des systèmes dynamiques et complexes, et une démarche linéaire n'aura aucun succès.

Nous connaissons assez bien le calcul des effets cumulatifs. Un type d'usage des sols a un certain impact, et un autre type en a d'autres qui s'y ajoutent. À terme, tous finissent par s'accumuler, mais sans que chacun ait été pris en considération lorsqu'on a décidé d'autoriser ces divers usages des sols. Nous croyons que calculer les effets cumulatifs donne des informations de référence qui doivent ensuite être utilisées pour équilibrer le but tripartite avec tous les éléments du tout.

**Le président:** Malheureusement, votre temps de parole est écoulé.

Est-ce que M. Zimmerling ou quelqu'un d'autre de la Alberta Conservation Association est présent? M. Zimmerling est-il ici? Très bien.

Nous allons donc passer aux questions. Une période de 10 minutes passe très vite. Je suis sûr que vous avez encore beaucoup de choses à dire mais soyez certain que vous en aurez l'occasion en répondant aux questions.

Je vous présente d'abord les membres du Comité permanent de l'environnement et du développement durable: M. Pilon et M. Choquette, de la belle province du Québec. Ce sont les représentants de l'opposition officielle, et nous leur souhaitons la bienvenue. M. Lunney et M. Toet, respectivement de la Colombie-Britannique et du Manitoba, sont du côté gouvernemental, tout comme moi. Le comité comprend 12 membres dont cinq ou six sont présents aujourd'hui pour vous interroger.

Nous commençons un tour de sept minutes avec M. Toet.

**M. Lawrence Toet:** Merci, monsieur le président. Si vous pensez que 10 minutes passent vite, imaginez ce que c'est avec sept!

Monsieur Grant, vous avez dit que le pâturage est essentiel à la biodiversité. Vous avez dit que faire brouter le bétail dans les pâturages naturels est un élément de la solution. Vous êtes passé très rapidement sur cette question et j'aimerais que vous nous en disiez un peu plus là-dessus. Pourriez-vous nous expliquer pourquoi c'est un aspect si important de la conservation?

**M. Lynn Grant:** Les terres herbeuses des Prairies ou pâturages originels ont évolué avec les grands brouteurs. Les deux ont évolué ensemble, chacun dépendant de l'autre. Un grand ruminant, et c'est ce que sont la plupart des brouteurs — c'est-à-dire le bison, le boeuf et le mouton —, est un recycleur efficace de nutriments. Il mange l'herbe, qui n'est pas utilisable par beaucoup d'autres espèces présentes dans l'écosystème des pâturages, et la transforme en fumier dont se nourrissent les insectes, lesquels sont la proie des oiseaux. C'est un système global dynamique. Si vous en retirez un acteur, c'est-à-dire l'animal brouteur, vous simplifiez l'écosystème et vous n'avez plus un écosystème biologique parfaitement fonctionnel.

Le bison, et beaucoup d'autres facteurs, ont joué ce rôle naturellement dans les grandes plaines de l'Amérique du Nord. En Europe, nous avons domestiqué le bétail et l'avons importé ici. C'est lui qui nous donne les revenus que nous tirons aujourd'hui des pâturages. Les autres sous-produits, qui sont certains des biens et services écologiques que d'autres personnes ont mentionnés, ne génèrent pas le même flux de revenus.

On a constaté dans le Parc national du Canada des Prairies qu'on ne peut pas avoir un écosystème de pâturages fonctionnant bien sans un grand brouteur. Il y a le bison d'un côté, et le boeuf de l'autre. Le boeuf est plus facile à contrôler que le bison. Nous devons faire

évoluer notre science pour faire évoluer ce système. Nous avons très peu étudié les grands écosystèmes, et c'est pourquoi j'ai tant insisté sur la recherche, qui est la fonction revenant naturellement au gouvernement dans l'intérêt de chacun.

• (1455)

**M. Lawrence Toet:** D'accord.

Toutefois, nous voyons certaines de ces choses sortir de la recherche, comme dans l'exemple que vous avez donné, c'est-à-dire que la recherche a clairement montré que c'est un élément nécessaire des grands pâturages.

**M. Lynn Grant:** Je me permets aussi d'ajouter qu'en agriculture, surtout dans un système de production agricole fondé sur l'herbe, on peut avoir le boeuf et l'argent du boeuf. On peut avoir le rendement financier et, si l'on s'y prend bien, on peut rehausser l'écosystème, la conservation, et la biodiversité de cette ressource. Ce ne sont pas des éléments mutuellement exclusifs mais inclusifs.

**M. Lawrence Toet:** Votre exemple des pâturages montre clairement que les deux peuvent agir ensemble, main dans la main.

L'une des choses que nous avons beaucoup vues dans notre analyse du processus est cette notion de bonne gérance. Nous savons qu'on fait beaucoup de bonnes choses pour la conservation, que ce soient les éleveurs de boeuf ou les cultivateurs. Nous comprenons que vous êtes les gérants naturels des terres et que tout cela fait à vos yeux partie intégrante de ce que vous faites. Je constate aussi, et je pense que c'est ressorti clairement de votre témoignage d'aujourd'hui, que la pérennité de votre travail exige cette attitude et cette démarche.

L'une des remarques de l'association des producteurs de boeuf de l'Alberta est qu'il est essentiel de reconnaître le travail de conservation qui s'est déjà fait jusqu'à présent. Pourriez-vous nous en donner un exemple? Comment ces activités pourraient-elles se refléter dans une stratégie plus large de PCN pour l'ensemble du Canada, et quelles devraient être les priorités à cet égard? Pourriez-vous nous parler de certaines des activités que vous avez entreprises jusqu'à présent et de leurs principaux aspects?

**M. Doug Sawyer:** Cela varie régionalement, et d'une ferme à l'autre. Dans ma région, la région des collines et des terrains marécageux, bon nombre de producteurs ont défriché des terrains dans les années 1970 et ont drainé des marécages pour pouvoir y faire de la culture. D'autres ont choisi de ne pas le faire. Ils étaient conscients de la valeur écologique des terres herbeuses, et du fait que la culture céréalière y serait difficile. Ils ont donc laissé intacts les cours d'eau, les marécages et les terres humides.

Aujourd'hui, ceux qui avaient défriché peuvent en bénéficier en se faisant payer pour remettre les choses en l'état, alors que ceux qui avaient laissé les choses intactes n'ont aucun avantage. Voilà un exemple des problèmes qui se posent.

Comme vous l'avez clairement entendu dire autour de cette table, nous n'obtenons aucune reconnaissance des processus continus qu'ont lancés nos parents, nos grands-parents et, dans mon cas, mes arrière-grands-parents, pour maintenir ces terres en production tout en préservant un environnement écologiquement viable, à perpétuité, je l'espère, car j'ai deux fils qui se lancent dans l'agriculture.

Comme nous avons travaillé dans ce système écologique, ceux qui ont choisi de le laisser à l'état naturel et d'y gagner leur vie n'obtiennent pas la même reconnaissance que ceux qui ont défriché, qui ont agi différemment et qui obtiennent maintenant le bénéfice financier de la remise en état.

• (1500)

**M. Lawrence Toet:** Je vous comprends.

J'ai une dernière question à vous poser.

Nous avons beaucoup parlé d'innovation. Monsieur Vandervalk, vous avez parlé des innovations qui se sont produites en agriculture au cours des 20 dernières années, et de la nécessité de continuer à innover.

Pensez-vous que cela devrait faire partie d'un PCN ou simplement d'un processus de reconnaissance? Comment voyez-vous cela dans le contexte d'un PCN?

**M. Stephen Vandervalk:** Pour faire des profits, aujourd'hui, on doit posséder sa terre. Il faut qu'elle soit saine. Il faut qu'elle ait des rendements. Cela suppose de plus grosses récoltes et de plus gros rendements et, pour ça, il faut que le sol soit sain. C'est ce que nous faisons naturellement, et nous travaillons la ferme différemment pour nous assurer que le sol sera encore meilleur l'an prochain que cette année.

Je pense que le gouvernement pourrait prendre des mesures pour aider les agriculteurs à avancer dans cette voie, peut-être par l'éducation, car je pense que nous allons dans cette voie nous-mêmes du point de vue financier. D'autres gens ont dit aussi que tout doit être fondé sur de bonnes recherches scientifiques, afin qu'il y ait une référence. Il ne faut pas aller dans tous les sens, il faut que l'action soit fondée sur certains critères.

**Le président:** Merci. Votre temps de parole est écoulé.

C'est maintenant au tour de M. Choquette pour sept minutes.

[Français]

**M. François Choquette:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins qui sont avec nous aujourd'hui. C'est une journée bien remplie. Nous avons entendu beaucoup de témoignages fort pertinents. C'est toujours intéressant de voir comment les gens des communautés locales sont impliqués dans un processus de conservation de la nature et de l'environnement. Pour vous, c'est très important, car le fait d'avoir une nature riche, respectée et bien conservée fait partie de votre gagne-pain.

J'aimerais poser des questions à M. Bill Newton et à M. Norman Ward.

Vous avez commencé à parler de l'importance des effets cumulatifs. Nous avons eu la chance d'entendre beaucoup de témoins, et beaucoup d'entre eux ont mentionné ces effets. D'ailleurs, j'espère vraiment que la question de l'importance des effets cumulatifs sera incluse dans le rapport que nous rédigerons au cours des prochaines semaines.

Effectivement, le fait d'avoir un projet à un endroit n'a peut-être pas de grands impacts. Par contre, s'il y a 20 000 projets dans la même zone, il peut y avoir des impacts très graves. Quelle serait votre recommandation pour accorder une attention particulière aux effets cumulatifs?

[Traduction]

**M. Norman Ward:** Merci de la question.

Je pense qu'il faut mieux définir les effets cumulatifs. Si l'on examine tous les effets sur l'écosystème, il faut faire très attention à ne pas commencer à les cloisonner. Il peut y avoir des effets cumulatifs en agriculture, mais il peut y en avoir d'autres dans l'industrie du pétrole et du gaz naturel, et peut-être d'autres encore dans un projet d'urbanisation autour d'une ville. Le défi pour le gouvernement sera d'équilibrer ces effets cumulatifs. Dans bien des

cas, nous entendons le gouvernement dire, du point de vue des objectifs sociétaux, qu'il faut construire tout autour de la ville, et l'on ne tient compte alors que de ces effets cumulatifs-là.

Notre position est qu'il faut équilibrer tous ces éléments. Autrement dit, nous devrions avoir des objectifs environnementaux, sociaux et financiers, mais tous ont un effet cumulatif. En voici un exemple, que M. Grant a évoqué. C'est l'exemple d'un parc de terres herbeuses dans lequel il n'y a pas d'animal brouteur. On pourrait se pencher sur l'effet social cumulatif en se concentrant uniquement là-dessus. Au lieu de cela, nous devrions avoir équilibré cet objectif social avec les objectifs environnementaux et financiers, et tenir compte de tous ces effets cumulatifs ensemble, ce qui est un concept tout à fait différent.

Un autre exemple serait le lancement d'un projet pétrolier dans le nord-est de l'Alberta, où le gouvernement se concentrerait strictement sur l'effet cumulatif touchant le secteur du pétrole, sans tenir compte des buts environnementaux dans la région. Encore une fois, il faut équilibrer tout cela.

• (1505)

[Français]

**M. François Choquette:** Je vous remercie de votre commentaire. Je suis vraiment d'accord avec vous. C'est quelque chose qui nous a été dit à maintes reprises au cours de nos audiences. Les témoins ont mentionné l'importance de tenir compte des effets cumulatifs. Vous ajoutez un aspect très important, celui d'avoir une approche plus globale, plus écosystémique, plus holistique. Les témoins ont parlé de ça aussi. C'est peut-être vous qui avez parlé de l'importance d'avoir une approche holistique. Avant-hier et il y a quelques semaines, d'autres témoins ont aussi insisté sur ce point. Il ne faudra pas oublier cet aspect dans notre plan de conservation national.

Pouvez-vous parler davantage de ce que serait une bonne recommandation pour le plan de conservation national? À l'échelle fédérale, comment devrait-on voir cette approche plus écosystémique, plus holistique et, si je me souviens bien de vos propos, plus dynamique? Pouvez-vous résumer quelle serait votre recommandation au comité?

[Traduction]

**M. Bill Newton:** J'ai parlé de démarche moins linéaire ou plus politique, parce qu'il s'agit de systèmes dynamiques et complexes et qu'on ne peut pas se concentrer sur un seul but ou objectif aux dépens de tous les autres.



En ce qui concerne l'élaboration de ce plan du gouvernement fédéral sur la base de l'écosystème, je pense que cela nous ramène à la manière dont on prend les décisions et dont on intègre le fait que tous les éléments doivent s'équilibrer: sociaux, environnementaux et économiques. Donc, si la ménagère habitant au centre de Calgary pense qu'il est important de protéger telle ou telle espèce, cela exige que quelqu'un renonce à certaines possibilités d'activité et d'entreprise. Il importe que cette personne comprenne qu'il y aura un coût associé à cet objectif, de façon à ce que nous n'ayons pas des gens prenant des décisions et formulant des demandes en pensant que ça viendra de nulle part ou du gouvernement. En bout de ligne, nous devons tous payer le prix des décisions que nous prenons, et nous avons tous le devoir de vivre selon nos moyens.

Je pense qu'un des grands défis d'un plan de conservation national sera d'apprendre à tous nos consommateurs de services d'écosystème que ce n'est pas gratuit. La séquestration du carbone n'est pas gratuite. La capture et la conservation de l'eau ne sont pas gratuites. La qualité de l'air n'est pas gratuite. Certes, nous n'avons pas encore instauré de marché pour ces choses-là, et elles ont donc été fournies comme sous-produits d'autres systèmes de production mais, à mesure que nous transformons peu à peu l'offre et la demande de services d'écosystème, je pense que nous devrons probablement instaurer un marché pour ces autres services.

**Le président:** Merci beaucoup.

Pour l'information des témoins, quand je donne ce signal du baseball, ça veut dire que votre temps de parole est écoulé. Vous pouvez terminer votre pensée, vous n'êtes pas obligés d'arrêter sur-le-champ, mais vous ne devez pas continuer très longtemps.

Monsieur Lunney, vous avez sept minutes.

• (1510)

**M. James Lunney:** Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins de participer à ces audiences.

Vous avez tous dit beaucoup de choses intéressantes. J'aurai beaucoup de questions à vous poser et je commence avec M. Sawyer.

Vous avez parlé des terres humides et des marécages, et du maintien des terres en production. Comme l'ont dit d'autres témoins, il y a des méthodes pour rehausser ou protéger la biodiversité de ces terres sensibles, tout en accroissant leur productivité.

Est-ce que les organisations partagent leurs pratiques exemplaires? Je vous ai entendu dire que l'on n'accorde aucune reconnaissance à ceux qui ont toujours protégé les zones sensibles, par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait mais entreprennent maintenant de les remettre en l'état, ce pourquoi ils reçoivent une certaine aide et une compensation.

Quelles pratiques exemplaires sont partagées? D'autres témoins voudront peut-être aussi répondre à cette question.

**M. Doug Sawyer:** Il est clair que toutes nos organisations oeuvrent collectivement dans ce but, au moyen de leurs programmes d'extension destinés aux producteurs. Quand des producteurs obtiennent certains succès, ou quand de nouvelles recherches deviennent disponibles, nous essayons de le faire savoir aussi rapidement et efficacement que possible.

Comme nous l'avons dit, dans nos pratiques antérieures ou nos pratiques actuelles, nous avons souvent fait des choses qui nous semblaient être dans le meilleur intérêt de nos entreprises ou de nos terres, avant d'apprendre ensuite qu'on a trouvé de meilleures méthodes. De manière générale, notamment en ce qui concerne les

terres d'élevage, ce qui est bon pour l'écosystème de la terre est ce qui me permet d'obtenir un profit et de poursuivre mon activité. Voilà ce que je voulais dire.

En ce qui concerne ma terre, c'est l'équilibre que j'essaie d'y préserver qui me permet de surmonter les périodes de sécheresse, les périodes plus difficiles, et aussi de fournir au bétail une variété d'herbe qui est à son pic nutritif durant toute l'année. C'est le maintien de cet équilibre naturel qui me permet de continuer mon activité et d'engranger un profit. C'est pour cette raison que nous avons une certaine quantité de terres humides, par choix délibéré qu'a fait ma famille au cours des années, parce que nous en avons besoin, avec une certaine quantité de terrains forestiers et une certaine quantité de pâturages.

**M. James Lunney:** Je suis heureux que vous fassiez cette remarque. Elle est tout à fait légitime. Certaines personnes, certaines fermes, et surtout certaines familles ont assuré une gérance efficace au cours des générations, ce dont nous ne leur donnons pas assez crédit.

Monsieur Grant, vous avez parlé d'avoir le boeuf et l'argent du boeuf. Je pense que vous avez fort bien décrit la manière dont les animaux brouteurs laissent leurs dépôts, ce qui favorise la survie des insectes, lesquels attirent les oiseaux, et tout cela dans un cycle naturel. Nous comprenons tout cela, même si la plupart d'entre nous ici ne connaissent rien à l'agriculture. Nous avons d'autres membres du comité qui ont de très solides racines rurales et qui seraient ravis de participer à cette discussion mais, pour les autres, nous sommes très heureux d'apprendre comment tout cela fonctionne.

Je pense qu'on ne comprend pas assez bien ou qu'on n'apprécie pas assez le fait que le broutage et l'élevage du bétail sont en réalité bons pour l'écosystème. Nous avons un sérieux problème de communication à ce sujet et je pense que toutes vos organisations voudront peut-être nous aider à éduquer la population urbaine qui, dans l'ensemble, n'apprécie peut-être pas bien ces aspects de la réalité. Comment verriez-vous cela dans une stratégie de communication?

Avez-vous tenté vous-mêmes d'éduquer la génération qui n'a pas l'expérience d'avoir vécu dans un milieu rural, pour lui faire savoir ce que sont les terres d'élevage, pour lui donner la chance de voir vraiment de quoi il s'agit et d'apprendre? Je sais que vous êtes tous des éleveurs très occupés de votre côté pour essayer de faire des profits, mais il doit bien y avoir quelqu'un quelque part qui pourrait se charger de ce travail pour l'ensemble du groupe, peut-être en faisant participer la population urbaine à des projets de démonstration afin de lui montrer vraiment ce que vous faites pour améliorer l'environnement.

**M. Lynn Grant:** Nous le faisons tous avec nos ressources limitées. Nous essayons de faire ce travail d'éducation. Ce que les gouvernements provinciaux pourraient faire à cet égard — puisque l'éducation est une fonction provinciale — serait d'intégrer des exemples de ce genre de bonne gérance dans les programmes scolaires, afin de bien faire connaître cela aux élèves.

Une autre chose que nous et l'ensemble de la société devrions faire — et ce processus en fait partie — serait d'instaurer une culture — et la culture est le ciment de la société — de conservation. Ce n'est en fait que depuis une cinquantaine d'années que nous créons assez de technologies pour pouvoir causer très rapidement des dommages terribles aux écosystèmes. Notre réflexion — pas seulement celle de notre secteur mais celle de toute la société — n'a pas suivi cette évolution technologique. Tout comme le monde médical a parfois des problèmes d'éthique au sujet de ce qu'il devrait faire avec certaines technologies permettant de garder les gens en vie, la société n'a pas suffisamment réfléchi au fait que notre capacité technologique peut causer de très graves dégâts.

En revanche, comme l'a dit M. Vandervalk, les avancées technologiques et les connaissances nous permettent aujourd'hui de faire un bien meilleur travail pour améliorer l'écosystème tout en maintenant la production alimentaire et la productivité, la production d'énergie, ce genre de choses. Nous avons donc tous besoin d'acquiescer la capacité de faire ce travail d'éducation car, comme société, si nous perdons notre lien avec l'origine de nos aliments et la manière dont ils nous sont acheminés, nous perdons l'aptitude à rendre le système fonctionnellement efficace, et vous, en qualité d'élu du peuple, vous aurez un électorat qui ne comprendra pas bien de quoi il s'agit.

Voilà un vrai défi qui vous est lancé, parce que vous ne devez pas être que de simples politiciens; j'espère que chacun d'entre vous se considère aussi comme un homme d'État qui a le devoir de faire la bonne chose, pour la ressource et pour la population, et pas simplement de réagir à une pression politique non informée afin de se faire réélire.

**Le président:** C'est maintenant au tour de Mme Fry pour sept minutes.

• (1515)

**L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins. Je tiens aussi à vous présenter mes excuses car j'ai dû m'absenter quelque temps parce qu'il se passe quelque chose à Vancouver et que j'ai dû parler à la presse.

Cela fait trois jours que je participe à ces audiences et je dois dire que je suis fort impressionnée par ce que j'y entends. Chacun semble comprendre le caractère holistique de la situation et le fait que tout est relié. Je crois que le débat public n'a jusqu'à présent été qu'une question d'alternative — si l'on fait ceci, on ne fait pas cela —, sans bien comprendre la manière dont tous les éléments sont reliés. Je suis donc heureuse de vous l'avoir entendu dire parce que c'est vraiment utile.

Je me réjouis aussi que tout le monde ait parlé de science, de mesure et de supervision. Comme disait le grand Yogi Berra, si vous ne savez pas où vous allez, comment saurez-vous que vous êtes arrivés? Nous avons besoin de superviser, de mesurer et de nous fixer des objectifs clairs et des cibles claires. Je suis heureuse que vous l'ayez clairement dit.

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions très simples. Tout d'abord, vous avez parlé d'une certaine forme de compensation pour ceux qui assurent la conservation de leurs terres. Je sais que le programme des dons écologiques, qui a vu le jour en 2004, a permis à des gens qui ont beaucoup d'argent de faire don de vastes territoires à l'État. Qu'en est-il cependant de l'agriculteur moyen qui souhaite pratiquer ce genre d'agriculture de conservation, qui s'assure qu'il protège les sols et qui fait toutes les bonnes choses? Comment peut-

on lui donner une compensation? Pouvez-vous proposer des manières vraiment concrètes et pratiques pour fournir une compensation dans ce genre de situation, afin d'assurer la continuation de cette bonne gestion des terres?

Deuxièmement, vous avez parlé de restaurer un écosystème endommagé dans un délai fixe. Comment cela pourrait-il être mesuré, et pensez-vous que l'on pourrait infliger des pénalités ou des sanctions à ceux qui ne le font pas dans le délai prévu?

Finalement, vous avez parlé de mesurer vos actifs naturels. Je crois que nous approuvons tous le principe de précaution en médecine, et vous dites que c'est la même chose ici, ce qui est vrai. Cependant, vous avez parlé de mesurer vos atouts naturels. Comment feriez-vous cela, et quels sont les instruments de mesure et les indicateurs que vous utiliseriez pour mesurer cela?

Voilà mes trois questions principales.

Je pense que c'est vous, monsieur Smith, qui avez parlé d'une certaine forme de compensation. Comment voyez-vous cela, en pratique?

**M. Rich Smith:** Vous mettez le doigt sur un vrai défi, dans la mesure où il y a souvent des initiatives à grande échelle et très précises qui donnent une compensation pour la conservation. Ce qui nous a généralement manqué, c'est un système exhaustif pour compenser un grand nombre de petits propriétaires fonciers, selon vous, et un système qui ne fonctionnerait pas selon le principe de l'alternative, comme vous avez dit, dans lequel on est forcé de choisir entre production et conservation. Nous n'avons jamais eu de système exhaustif permettant de compenser ceux qui ont fait de la conservation d'une manière complémentaire à la production agricole. Il y a là un vrai défi à relever.

M. Newton et M. Ward nous ont dit que la société s'imagine que ces bienfaits-là sont gratuits. La société ne réalise pas qu'ils coûtent quelque chose. Nous n'avons pas établi de système qui permettrait d'en tenir compte.

• (1520)

**L'hon. Hedy Fry:** Quels sont les éléments qui pourraient faire partie d'un tel système? Évidemment, on pourrait envisager des crédits d'impôt remboursables. Le programme des dons écologiques est basé sur les gains en capital. Y en a-t-il d'autres auxquels vous pensez?

**M. Rich Smith:** Comme il s'agit de bienfaits sociaux, à nous de trouver le moyen de les faire payer par la société. Cela suppose qu'on trouve le moyen de les mesurer — ce qui serait un défi scientifique complexe mais pas insurmontable —, conjugué à un train de politiques et à des marchés, c'est-à-dire un système impliquant la société. Jusqu'à présent, la société n'a jamais eu à payer pour obtenir ces bienfaits-là. Ce serait un grand pas en avant, à mon avis.

**L'hon. Hedy Fry:** Je crois que c'est M. Gardner qui a parlé de la restauration d'un système que l'on a endommagé, et de sa restauration dans un délai préétabli. Quel pourrait être ce délai, selon vous?

**M. Alan Gardner:** C'est une bonne question. Je vous remercie de l'avoir posée.

Vous avez posé trois questions, je crois. Si vous voulez, je peux essayer d'y répondre dans l'ordre.

La première concernait la compensation pour les services écologiques. On voit ça constamment. Par exemple, il y avait une grande société qui disait qu'elle pourrait racheter en Australie, un nombre énorme de terrains qui avaient été totalement détruits, et qu'elle pourrait obtenir un crédit pour leur restauration. On voit constamment ce genre de choses. Les gouvernements ont beaucoup d'argent pour faire ça, ainsi que les entreprises.

Toutefois, nous œuvrons aussi dans le sud de l'Alberta avec beaucoup de bons gérants des terres, comme l'a dit M. Sawyer, par exemple, c'est-à-dire des gens qui gèrent bien leurs terres et ont déjà ce que nous appelons une bonne éthique de la terre. Par contre, quand notre société de conservation des terres demande comment nous pourrions rémunérer les gens qui font du bon travail, tout le monde nous dit: « Ah non, pas nous. Nous ne voulons pas faire ça. Nous n'avons pas d'argent pour ça. » C'est un vrai problème.

En fait, comme fiduciaire foncière, nous avons mis au point un protocole pour pouvoir faire cela. Cela pourrait répondre à certaines de vos autres questions. Il y a par exemple la restauration des sols dans un délai fixe. Nous savons tous que les grandes entreprises et les gens qui creusent la terre, qui creusent des carrières de gravier, ou des mines de sables bitumineux, ou des mines à ciel ouvert, ou n'importe quoi d'autre, préféreraient repousser la restauration des sites jusqu'à la dernière minute car, dans un sens, ce coût n'est pas pris en compte dans leurs bilans. Ils peuvent ainsi dire à leurs actionnaires qu'ils font d'excellents profits. C'est parfaitement bien mais, si vous voulez qu'ils restaurent les sites en temps opportun, c'est-à-dire qu'ils le fassent à mesure qu'ils les exploitent, surtout lorsqu'il s'agit de très vastes opérations, la meilleure chose serait de les obliger à comptabiliser le coût de cette restauration dans le passif de leurs bilans. À ce moment-là, leurs propres actionnaires et leurs comptables les pousseraient à restaurer les sites sans tarder car cela leur permettrait d'en retirer le coût du passif de leurs bilans.

Ce serait une très bonne chose à envisager dans le cadre d'un plan de conservation national. L'extraction des ressources ne va pas s'arrêter, et la bonne question est donc de savoir comment les sites seront restaurés.

**L'hon. Hedy Fry:** Absolument.

**M. Alan Gardner:** Votre dernière question était très bonne.

Nous faisons un très mauvais travail quand il s'agit de mesurer nos actifs, comme vous l'avez dit. Nous mesurons notre PIB et beaucoup d'autres choses. En réalité, si nous voulons être sérieux, nous parlons ici de notre bilan national, si vous voulez. Il s'agit de la quantité d'argent que nous faisons circuler dans l'économie. Nous ne savons pas très bien mesurer les actifs. Comme je l'ai dit, quand vous avez une maison ou un autre actif, c'est le genre de chose qui vous donne un flux continu de valeur, qui rehausse votre niveau de vie. Nous mesurons très mal ce qui se passe quand nous extrayons des ressources du sol, qu'elles soient renouvelables ou non, et quand nous voulons mesurer la valeur de cet actif. Ça nous ramène à cette question de bonne gestion. Quand la gestion est mauvaise, la valeur de l'actif diminue, en fait. Ceux qui exploitent des ranchs depuis plusieurs générations le savent fort bien.

Quoi qu'il en soit, pour revenir à cette idée de fiduciaire foncière, c'est une chose pour laquelle nous avons des solutions.

**Le président:** Votre temps de parole est écoulé. Merci.

Monsieur Pilon.

• (1525)

[Français]

**M. François Pilon:** Merci, monsieur le président.

Je vais continuer avec M. Gardner.

En général, votre organisme est-il bien vu par les éleveurs?

[Traduction]

**M. Alan Gardner:** Oui. De fait, nous avons un certain nombre d'éleveurs dans notre conseil d'administration, plus de la moitié, d'ailleurs. Nous avons travaillé continuellement depuis 1998, quand nous avons commencé avec la famille d'éleveurs. Je dirais que nous sommes très bien perçus par les éleveurs, qui sont dans bien des cas nos meilleurs amis. Nous comprenons leurs préoccupations et savons comment les aider.

[Français]

**M. François Pilon:** Le plan devrait-il cibler des points particuliers ou, comme plusieurs semblaient le dire, cibler davantage l'écosystème?

[Traduction]

**M. Alan Gardner:** J'ai mentionné sept aspects relativement prioritaires dans ma déclaration liminaire. C'est avant tout une approche holistique des choses. Quand je dis holistique, il faut bien se garder de s'embourber dans des choses superficielles. On doit toujours tenir compte des données scientifiques. Et c'est sur ce plan que le travail du Dr Stelfox est vraiment important, du point de vue des effets cumulatifs, par exemple. Oui, nous avons besoin d'une démarche holistique dans ce domaine.

[Français]

**M. François Pilon:** Pour terminer, dans votre exposé, vous avez dit qu'il fallait prévoir la restauration, la remise en état du milieu après les travaux. S'il arrive quelque chose au cours des travaux, le plan devrait-il prévoir une méthode, quelque chose qui oblige les gens à réparer immédiatement les dommages, étant donné que cela n'avait pas été prévu?

[Traduction]

**M. Alan Gardner:** Je pense que les choses évoluent continuellement mais, comme l'a dit Mme Fry, si l'on n'a pas dressé un bon plan au départ, comment saurons-nous que nous avons obtenu un bon résultat, ou comment saurons-nous ce qui se passera quand nous atteindrons le but.

Il est absolument crucial qu'un plan de restauration soit mis en place avant le lancement d'un projet. Certains de ses aspects pourront changer en cours de route mais, si l'on a un plan dès le départ, tout le monde saura au moins comment cela se fera. Comme je l'ai dit, si ça fait partie du bilan, on sera beaucoup plus incité à restaurer le site à mesure qu'on avance, au lieu d'attendre à la dernière minute et d'espérer que ça se fera. En outre, l'expérience nous a appris que, dans certains cas, si l'entreprise rencontre des problèmes financiers à la dernière minute, c'est parfois le public qui doit payer les frais de la restauration.

[Français]

**M. François Pilon:** Ma prochaine question s'adresse à M. Vandervalk.

Vous avez parlé d'une nouvelle méthode de plantation sans labour en disant que 80 p. 100 des agriculteurs y ont adhéré. Pour quelle raison les 20 p. 100 restants n'y ont-ils pas adhéré?

[Traduction]

**M. Stephen Vandervalk:** Il peut y avoir de nombreuses raisons. L'une d'elles pourrait être l'environnement dans lequel ils cultivent la terre. Étant donné la nature du sol, dans certaines régions du sud du Manitoba, les agriculteurs doivent labourer de la façon classique avant de pouvoir semer. C'est en partie pour cela. C'est aussi une question d'éducation parce que les gens ne croient pas que le système en un seul passage, comme nous l'appelons, serait avantageux, financièrement, pour leur exploitation. C'est une des raisons. Les 20 p. 100 s'expliquent en partie par l'environnement, la nature du sol. S'il s'agit d'un certain type de terre argileuse, ou si les terres sont inondables, ou encore si c'est une région très humide, les producteurs doivent labourer de la façon classique pour sécher le sol de façon à pouvoir semer. Dans la majeure partie des cas, c'est pour cette raison.

[Français]

**M. François Pilon:** Vous avez aussi dit que seule une infime partie des agriculteurs se tournent vers le biologique, parce que ce n'est pas assez rentable. Si la science réussit un jour à rendre l'agriculture biologique rentable, pensez-vous que les fermiers vont faire un virage vert?

[Traduction]

**M. Stephen Vandervalk:** Voilà une question piège. Pour ce qui est du « virage vert », je dirais que l'agriculture organique n'est pas forcément plus verte. En réalité, on pourrait dire qu'au contraire, dans de nombreux cas, elle n'est pas aussi durable, du point de vue environnemental, que l'agriculture traditionnelle. L'agriculture organique est rentable. Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire. Vous faites un choix. Dans bien des cas, vous tirez plus d'argent de votre production, ce qui est parfois compensé par un rendement inférieur.

Comme vous l'avez dit, à moins que la technologie ne finisse par permettre à l'agriculture organique d'avoir le même rendement que l'agriculture traditionnelle, ce sera très difficile, car à l'heure actuelle... Ce sera pire à l'avenir. Nous avons déjà suffisamment de mal à nourrir la planète. Si nous perdons 30 à 40 p. 100 de notre production, cela ne nous aidera pas à nourrir neuf milliards de gens. Si la technologie évolue, vous verrez sans doute des producteurs essayer cette forme d'agriculture et leur décision doit se baser sur l'intérêt financier de leur exploitation agricole.

• (1530)

**Le président:** Merci.

Monsieur Toet.

**M. Lawrence Toet:** Merci, monsieur le président.

Une des choses dont nous avons beaucoup entendu parler au cours de ces témoignages, c'est la nécessité de relier les Canadiens. À cet égard, je vais parler davantage du secteur agricole.

Monsieur Grant, vous en avez parlé un peu en disant qu'il y a un écart grandissant entre les consommateurs et les producteurs et que nous devons y remédier. Comment pensez-vous que nous puissions favoriser une meilleure connectivité? Avez-vous réfléchi à la façon dont nous pourrions intégrer cela dans un programme national de conservation, dans le cadre du volet éducatif, surtout en ce qui concerne le fossé entre le consommateur et le producteur?

**M. Lynn Grant:** Ce n'est pas vraiment mon domaine, mais j'y ai un peu réfléchi, pas spécialement en ce qui concerne un programme national de conservation, mais simplement de façon générale.

Je dirais notamment que notre société doit faire en sorte de parler sans détour de n'importe quel sujet. Je pense à certains euphémismes que nous utilisons quand nous parlons à nos enfants et aux membres

de la famille de la grand-mère qui meurt. Je veux dire qu'elle est morte. Elle est décédée. Nous disons qu'elle nous a quittés. Nous utilisons toute cette terminologie polie pour adoucir la réalité. En faisant cela, nous cachons aussi la réalité et nous empêchons les gens, surtout nos enfants, de comprendre ce qu'est la mort, par exemple. J'utilise cet exemple, parce qu'il s'applique à tout le monde.

Dans notre secteur, nous avons des abattoirs et c'est leur fonction: nous y tuons des animaux pour les transformer en nourriture. Nous n'utilisons pas la bonne terminologie, si bien que les personnes qui n'ont pas de lien avec nous deviennent très crispées et très nerveuses lorsqu'elles comprennent que ces animaux meurent pour la production alimentaire.

D'ailleurs, quand vous cueillez un radis, combien de temps pensez-vous qu'il vit avant de mourir, lui aussi? C'est simplement la loi de la nature. Nous mourons de la même façon, sauf que nous nous faisons embaumer afin de ne pas nourrir les insectes. C'est tout. Voilà le résultat, quand nous utilisons une mauvaise terminologie pour estomper la réalité. Notre société doit s'assurer que les gens qui ignorent d'où vient leur nourriture sachent, au moins, quelle est la bonne terminologie et ce qui se passe vraiment.

Pour rétablir le lien, nous devons tous, surtout les producteurs, nous intéresser à cela de plus près. Nous devons intégrer ces connaissances dans un programme scolaire et utiliser simplement ces exemples.

J'ai trop pris sur votre temps.

**M. Lawrence Toet:** Monsieur Vandervalk, voulez-vous ajouter quelque chose? Vous aviez l'air de vouloir donner votre opinion.

**M. Stephen Vandervalk:** Oui. Je siège au conseil d'administration d'un organisme appelé Agriculture for Life. Il regroupe quelques agriculteurs et sociétés pétrolières, des compagnies d'électricité et des entreprises agricoles et il a pour mission d'enseigner aux écoliers en quoi consiste l'agriculture.

Quand vous demandez aux élèves d'où vient le pain, un grand nombre d'entre eux répondent qu'il vient de chez « Safeway ». Ils n'en ont aucune idée. Nous les amenons à la ferme, nous leur montrons la technologie, nous leur montrons combien l'agriculture a changé, que c'est une activité moderne. Le tracteur se conduit tout seul. Vous ne faites plus grand-chose. Tout se fait en utilisant largement la technologie de pointe. Il y a des programmes et des activités scolaires. On pourrait, dans le cadre d'un plan de conservation, mieux faire savoir aux jeunes d'où vient la nourriture et leur montrer que l'agriculture, ce n'est pas simplement la vie à la campagne, mais une entreprise et une grande entreprise.

**M. Lawrence Toet:** Madame Jackson, je crois que vous vouliez intervenir également.

• (1535)

**Mme Fawn Jackson (directrice, Affaires environnementales, Canadian Cattlemen's Association):** Notre association est très consciente du fossé qui se creuse entre les consommateurs et les producteurs. Une bonne partie de ce que nous faisons aujourd'hui consiste à investir dans nos propres enfants. Comment pouvons-nous les utiliser pour nous aider à diffuser notre message? Ils ont des grands réseaux sociaux comme Facebook et Twitter et ce genre de choses. Comment faire en sorte qu'ils aient les outils voulus pour diffuser notre message? C'est un des moyens par lesquels nous cherchons à relier le consommateur au producteur. C'est un des domaines dans lesquels nous devons centrer nos efforts dans le cadre d'un plan national de conservation: comment faire en sorte que les jeunes reviennent dans le monde agricole.

**M. Lawrence Toet:** Merci.

Me reste-t-il du temps?

**Le président:** M. Ward voulait faire une brève observation.

**M. Norman Ward:** Merci.

Je vais répondre à cette question et en même temps à celle de Mme Fry.

La Western Stock Growers' Association a eu l'idée d'un marché pour les biens et services environnementaux. Une des meilleures façons de relier les gens est de relier un consommateur à un producteur. Nous avons fait abstraction de la possibilité de dédommager les gens par l'entremise du marché. Nous sommes convaincus qu'un marché des services environnementaux apportera de l'aide et de l'élan à un plan national de conservation.

Ici, en Alberta, une loi a été récemment adoptée, l'Alberta Land Stewardship Act. Une disposition de cette loi prévoit un marché des biens et services environnementaux.

Encore une fois, les liens avec les clients, nous permettent de leur communiquer des renseignements.

**Le président:** Merci.

Monsieur Choquette.

[Français]

**M. François Choquette:** Merci, monsieur le président.

Je vais revenir à M. Gardner.

J'ai noté ici les sept points de la vision que vous avez suggérée. Je crois que c'est le troisième point qui parle des changements climatiques. Est-ce le cas, ou ai-je simplement mal compris?

[Traduction]

**M. Alan Gardner:** Non, il y a de nombreuses études scientifiques permettant de croire à des changements climatiques. Les causes sont encore incertaines, mais le phénomène est certainement réel. Je dirais que, sur le plan économique, le Canada est avantagé à plusieurs égards par rapport aux autres pays. Un de ces avantages est que nous pouvons faire de l'agriculture. Nous avons des bonnes terres, jusqu'ici. Nous avons également suffisamment d'eau, la plupart du temps.

D'après certaines publications et livres portant sur la production alimentaire dans le monde, à part l'extraction des ressources sur laquelle je sais que le gouvernement fédéral centre son attention en ce moment en ce qui concerne l'énergie, la production alimentaire, et notre capacité d'y participer grâce à l'eau que nous avons, sont d'une importance cruciale. Cela pourrait permettre au Canada d'être une puissance de la production alimentaire au cours des décennies à venir ce qui, bien sûr, améliorerait notre niveau de vie.

Cela répond-il à votre question?

[Français]

**M. François Choquette:** Oui, je vous remercie beaucoup. Je conviens comme vous qu'il faut avoir une approche qui ne soit pas uniquement axée sur les ressources naturelles. Il faut qu'elle soit également axée sur d'autres domaines, entre autres sur l'agriculture, qui est très importante.

Vous avez aussi parlé de l'étalement urbain. Je pense que cela se trouve au quatrième point de votre vision. L'étalement urbain est un problème énorme tant en Alberta qu'au Québec. Dans toute la région autour de Montréal et de Drummondville, il y a une expansion incroyable du développement urbain, qui se fait d'une manière incontrôlée. D'ailleurs, on suggère un moratoire pour arrêter le

dézonage, car on prend les terres agricoles pour construire des développements urbains et des magasins à grande surface.

Quelle recommandation feriez-vous, en ce qui concerne le contrôle de l'étalement urbain, pour protéger nos meilleures terres agricoles?

[Traduction]

**M. Alan Gardner:** C'est une excellente question et la solution est très complexe, comme chacun sait.

Étant donné que j'ai travaillé, pendant 15 ans, comme architecte au Canada et qu'à diverses reprises, j'ai vécu et travaillé à Montréal, Toronto, Vancouver, Calgary, Edmonton, etc., je comprends très bien la question de l'étalement urbain. Nos villes sont encore construites sur un modèle qui a été conçu dans les années 1950, à Los Angeles. Calgary en est un des meilleurs exemples. Nous continuons à construire des routes et des autoroutes et, comme c'est normal, nous le faisons sur certaines des meilleures terres agricoles, non seulement au Canada, mais dans le monde.

Je dirais que cela nous ramène à la question des effets cumulatifs. Quand on parle des effets cumulatifs, la principale chose que j'ai apprise en travaillant avec Brad Stelfox est qu'en fin de compte, vous devez établir des limites. Si vous prenez l'Europe, par exemple l'Allemagne, l'Angleterre ou certains pays qui ont une population beaucoup plus importante que le nôtre, ils ont résolu le problème en partie. Une des solutions est de créer des servitudes environnementales, comme nous le faisons nous-mêmes, et cela consiste à faire en sorte que les bonnes terres agricoles, et même celles qui sont proches des villes, restent consacrées à l'agriculture, en accordant des incitatifs aux propriétaires privés.

Je dirais que c'est une des meilleures solutions. C'est celle que je préférerais, car dans un certain sens, c'est un mécanisme du marché qui utilise des incitatifs au lieu d'une réglementation comme on a parfois essayé de le faire. Je crois que Toronto a essayé d'établir un anneau vert ou une zone verte autour de la ville. Cela n'a pas été très efficace.

• (1540)

**Le président:** Il vous reste cinq secondes.

[Français]

**M. François Choquette:** Je vais en profiter pour vous remercier de vos bonnes réponses et de votre temps.

Je vais laisser la parole aux autres intervenants.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Choquette.

Monsieur Lunney, vous disposez de cinq minutes.

**M. James Lunney:** C'est M. Newton, je crois, qui a été vétérinaire pendant des années avant de devenir éleveur de bovins dans sa deuxième carrière. Monsieur Ward, c'est vous ou lui, ou vous deux, qui avez préconisé une réponse non linéaire. Ce que vous demandez, je crois, c'est de la souplesse.

Vous avez fait des observations au sujet d'un grand nombre de mini-écosystèmes. En fait, nous ne parlons pas seulement de l'Alberta, ici. Nous parlons de l'ensemble du Canada, d'une variété d'écosystèmes. Le comité va prochainement se rendre sur la côte Est où les problèmes seront très différents de ceux d'ici, même s'il y aura des points communs.

Quand vous parlez d'une réponse non linéaire, je pense que vous parlez de flexibilité. Tout à l'heure, un des témoins a dit qu'un plan national de conservation sous-entend une certaine rigidité et il a émis une préférence pour un cadre national de conservation dont les objectifs seront peut-être communs, mais les applications différentes, ce qui permettra aux gens de choisir parmi une série d'objectifs environnementaux qui peuvent s'appliquer dans un environnement, mais pas dans un autre. Est-ce vraiment ce que vous visez avec votre approche non linéaire?

**M. Norman Ward:** En partie. Mais il faut nous rendre compte que pour intervenir dans les petits écosystèmes, nous aurons besoin de gens sur le terrain. Je parle maintenant du point de vue d'un éleveur. Nous aurons besoin de ces personnes sur le terrain qui peuvent prendre ce genre de décisions dans un écosystème complexe.

Par exemple, pour ce qui est de plans de conservation généraux des organismes non gouvernementaux, nous voyons un haut niveau de planification, mais un manque de précision quant aux mesures à prendre sur le terrain. Il faut pouvoir faire participer tous ceux qui se trouvent sur le terrain afin qu'ils ne soient pas exclus et qu'ils puissent prendre les décisions écologiques pertinentes au fur et à mesure qu'elles s'imposent. Trop souvent, dans les groupes environnementaux importants, il est très difficile de prendre des décisions complexes. Il faut que nous puissions avoir des gens sur le terrain pour les prendre.

Encore une fois, je parle du point de vue de l'éleveur, car je suis sur le terrain et je peux prendre certaines décisions lorsque c'est nécessaire.

**M. James Lunney:** Très bien. Était-ce vous ou quelqu'un d'autre, peut-être Stephen Vandervalk, qui a dit qu'une indemnisation financée par des intérêts privés aurait sans doute plus de succès? Peut-être pourriez-vous en parler tous les deux.

Stephen Vandervalk, est-ce vous qui avez dit cela et pourriez-vous me dire ce que vous entendez par là?

**M. Stephen Vandervalk:** Si cela vient du marché, c'est généralement plus rentable pour les deux parties. C'est beaucoup plus viable qu'un programme qui paie seulement quelqu'un pour faire quelque chose au nom d'un gouvernement qui va peut-être disparaître du tableau, après quoi on recommence à faire comme avant, parce que ce n'est pas rentable ou parce que les deux parties n'étaient pas vraiment convaincues.

À mon avis, c'est un peu comme Ducks Unlimited et Bayer CropScience qui ont formé un partenariat pour amener les agriculteurs à faire pousser plus de blé d'hiver. Ils essaient de les éduquer, de les aider financièrement pour qu'ils fassent pousser du blé d'hiver et ils cherchent à leur démontrer que c'est une production bien adaptée à leur exploitation, qui leur rapportera plus d'argent et qui permettra également à un plus grand nombre de couvées de survivre au printemps. Ce genre d'initiative est beaucoup plus viable que si le gouvernement intervient en disant qu'il va payer quelqu'un pour faire quelque chose, après quoi il disparaît et nous nous disons qu'il ne nous a pas vraiment beaucoup aidés, alors recommençons à faire comme avant. Je dirais que c'est la raison.

**M. James Lunney:** Je le comprends. C'est en 2007 que le gouvernement a investi environ 225 millions de dollars, une somme que des groupes comme Ducks Unlimited et Nature Conservancy et d'autres ont multipliée par trois, si je comprends bien, pour pouvoir promouvoir un grand nombre de ces objectifs auprès des propriétaires fonciers. Néanmoins, cela se poursuit depuis 2007.

Monsieur Vandervalk, c'est également vous, je crois qui avez parlé des changements considérables que l'agriculture a connus depuis un certain nombre d'années. La technologie a évolué énormément et il y a eu des progrès. Vous avez mentionné le labourage, le GPS qui réduit les chevauchements, l'utilisation minimale de pesticides et d'herbicides. Tout cela vous permet d'économiser de l'argent et les pratiques exemplaires sont donc certainement avantageuses pour tout le monde.

Vous avez mentionné que nous avons besoin de faire plus de recherche sur les pratiques exemplaires et les variétés résistant à la sécheresse. Je crois avoir entendu dire que nous avons besoin d'aide pour trouver des solutions de drainage, par exemple. Pourriez-vous nous en dire plus?

**M. Stephen Vandervalk:** Certainement.

J'ai eu la chance de voyager dans différents pays du monde et j'ai vu quelles sont les nouvelles qualités génétiques que veulent les agriculteurs de la planète de façon assez constante: la résistance à la sécheresse et un meilleur rendement avec moins d'engrais. C'est un objectif parfaitement atteignable si nous pouvons faire plus de recherches qui nous permettront de nous doter de cette technologie, de cette technologie des semences. Si vous misez sur la qualité des semences, vous aurez besoin de moins de pesticide et de moins d'engrais à l'avenir. Tout commence par la semence, et il est donc très important de faire ce genre d'innovation.

**Le président:** Merci.

Je tiens à remercier les témoins d'être venus.

Avant de conclure, monsieur Vandervalk, pourriez-vous nous parler un peu plus de la culture sans labour? J'essaie de comprendre. La culture sans labour est une nouvelle méthode. Les semences sont dispersées sur le sol et prennent racine sans qu'il soit nécessaire...

**M. Stephen Vandervalk:** Non. Il y a deux façons de procéder. Avant, il fallait utiliser ce qu'on appelle un soc bineur de 12 pouces de largeur pour ameublir la terre et arracher toutes les mauvaises herbes. Maintenant, nous ouvrons un sillon avec un disque d'environ un demi-pouce d'épaisseur et 10 pouces de diamètre. Ou encore, si les dents du semoir entrent dans le sol tous les 10 ou 12 pouces, c'est seulement à trois pouces de profondeur, ce qui veut dire que vous perturbez seulement trois pouces de sol tous les 12 pouces. Par conséquent, vous labourez 5 à 30 p. 100 du champ, là où vous allez déposer les semences et l'engrais. Cela permet aux vers, aux chaumes et résidus de rester dans le sol, ce qui donne plus d'insectes, plus de bactéries, etc. C'est beaucoup plus sain. La quantité de matière organique augmente.

**Le président:** Merci infiniment.

Je remercie encore une fois nos témoins d'avoir pris le temps de venir partager leurs connaissances avec nous.

Dans une semaine et demie, nous serons à Halifax pour poursuivre notre tournée et nous remettrons ensuite notre rapport au gouvernement. Les renseignements que vous nous avez fournis nous sont donc très utiles et nous les apprécions vivement.

Chers collègues, nous allons maintenant lever la séance et nous rendre à l'autobus, car c'est l'heure de pointe ici, à Calgary.

La séance est levée.

---







**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>